

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale



ANNEXES

BUDGET POUR L'EXERCICE 2026

I.	CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA COMMUNE	page 3
II.	RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL (article 96 § 4 N.L.C.)	page 5
III.	NOTE EXPLICATIVE DU PLAN TRIENNAL ET RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIERE (article 96§4 NLC)	page 20
IV.	AVIS DE LA COMMISSION (article 12 de l'AR. du 2 août 1990)	page 28
V.	NOTES EXPLICATIVES	page 31
VI.	DEPENSES (123-16) et SUBSIDES OCTROYES PAR LA COMMUNE	page 50
VII.	PROGRAMME DU SERVICE EXTRAORDINAIRE	page 53
VIII.	EVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE	page 61
IX.	EVOLUTION DES FONDS DE RESERVE	page 67
X.	ANNEXES B1A et B1B	page 69

I. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA COMMUNE

BUDGET 2026

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA COMMUNE		2021	2022	2023	2024	2025
		au 31/12/2021	au 31/12/2022	au 31/12/2023	au 31/12/2024	au 31/12/2025
Population au 31 décembre *	hab. 01	56.460	57.545	57.883	58.547	58.727
Surface totale **	ha 03	624	624	624	624	624
Revenu cadastral au 01.01 ***	€ 05	36.940.017	37.304.789	37.531.174	37.730.786	38.066.749
Voirie de la Région	km 06	14	14	14	14	14
Voirie de la Province	km 07					
Voirie de la commune : de grande communication	km 08					
Voirie de la commune : de petite vicinalité	km 09					
Voirie de la commune : autres	km 10	47	47	47	47	47
Ecoles communales : enseignement maternel et primaire nombre d'élèves inscrits au 30.10	11	2.752	2.718	2.761	2.675	2.602
Ecoles communales : enseignement moyen et normal nombre d'élèves inscrits au 30.10	12					
Ecoles communales : enseignement technique et professionnel nombre d'élèves inscrits au 30.10	13					
Ecoles communales : enseignement artistique nombre d'élèves inscrits au 30.10	14	818	890	967	961	1.015
Personnel communal : cadre définitif	15	763	780	780	844	844
Personnel communal : effectif	16	343,19	395,27	394,71	398,28	383,94
Personnel communal : cadre temporaire	17					
Personnel communal : effectif	18					
Personnel communal : stagiaires						
Personnel communal : contractuels		297,34	293,90	278,45	283,06	292,67
Personnel communal : contractuels subsidiés		164,67	112,87	108,14	89,37	84,69

* : chiffre en provenance du SPF Intérieur ou du service Population

** : à partir de 2014 : complété sur base du document du SPF Finances arrêtant le revenu cadastral au 1er janvier.

*** : à partir du 1 1 2016 : montant hors matériel et outillage

Le personnel est exprimé à partir de 2015 en EQT

RENSEIGNEMENTS RELATIVES AUX TAXES		2022	2023	2024	2025	2026
Taux des taxes sur le personnel occupé exprimé en € par personne	19					
Taux des taxes sur la force motrice en € pr kw	20					
Taux de précompte immobilier exprimé en centimes additionnels	21	3.120	3.990	3.990	3.990	3.990
Valeur d'un centime additionnel au précompte immobilier exprimé en €	22	8.633,16	9.355,24	9.946,07	9.989,39	10.267,75
Taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques exprimé en %	23	7	7	7	7	7
Valeur d'un % de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques exprimé en €	24	1.839.982,02	2.387.516,52	2.267.311,38	2.497.817,28	2.514.919,45

**II. RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL
CONFORMEMENT A L'ARTICLE 96 DE LA NLC**

SYNTHESE DU PROJET DE BUDGET

**LE SERVICE ORDINAIRE
LE SERVICE EXTRAORDINAIRE
LES PRELEVEMENTS**

SYNTHESE

Conformément à l'article 96 de la nouvelle loi communale, le Collège des Bourgmestre et Echevins vous soumet le projet de budget pour l'exercice 2026.

Pour l'élaboration de ce budget il a été tenu compte :

- de la Nouvelle Loi Communale;
- de l'arrêté royal du 2 août 1990 portant le règlement général de la comptabilité communale;
- de la circulaire du 17 juillet 2025 du Service Public Régional de Bruxelles relative à l'élaboration des budgets communaux pour 2026;
- de la situation financière de la commune;
- de la demande de l'Administration des Pouvoirs Locaux;
- du plan 2025 - 2027.

Le budget 2026 se présente donc comme suit :

1. SERVICE ORDINAIRE

RECETTES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026	
Prestations	10.758.447,69	9.644.172,57	10.663.948,62	10.900.697,71	7,15%
Transferts	132.000.493,65	134.989.806,93	137.500.347,09	138.575.141,05	90,93%
Dette	3.960.104,06	4.879.061,81	3.363.669,49	2.919.318,93	1,92%
TOTAL RECETTES	146.719.045,40	149.513.041,31	151.527.965,19	152.395.157,69	
DEPENSES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026	
Personnel	70.650.118,70	73.749.087,35	75.295.028,59	74.806.153,37	48,64%
Fonctionnement	11.361.104,48	12.483.691,30	12.437.434,60	12.044.557,77	7,83%
Transferts	45.273.183,19	52.290.172,96	54.003.617,13	55.532.461,86	36,11%
Dette	13.000.318,71	11.675.278,89	11.469.980,00	11.419.246,77	7,42%
TOTAL DEPENSES	140.284.725,08	150.198.230,50	153.206.060,31	153.802.419,77	
RESULTAT EXERCICE PROPRE (hors prélèvements)	6.434.320,32	-685.189,19	-1.678.095,12	-1.407.262,08	
Recettes de prélèvements	2.833.553,91	1.690.466,60	1.690.466,00	1.429.108,65	
Dépenses de prélèvements	3.512.059,43	1.000.000,00	0,00	0,00	
RESULTAT EXERCICE PROPRE (avec prélèvements)	5.755.814,80	5.277,41	12.370,88	21.846,57	
RESULTAT EXERCICES ANTERIEURS	493.701,51	-1.278.191,29	-1.272.913,88	6.254.793,72	
Résultat cumulé	6.249.516,31	-1.272.913,88	-1.260.543,00	6.276.640,29	

Le service ordinaire

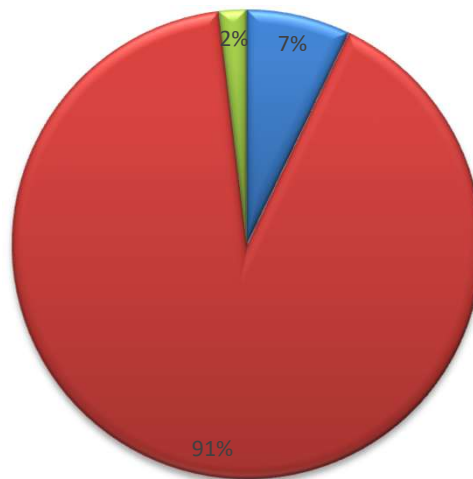
Le service ordinaire présente un boni de 21.846,57€ à l'exercice propre, respectant bien l'équilibre imposé.

Le résultat des prélèvements est un boni de 1.429.108,65 €.

Les exercices antérieurs enregistrent un boni de 6.254.793,72€, provenant de l'addition du compte 2024 (6.249.516,31€) et du résultat à l'exercice propre 2025 (5.277,41€).

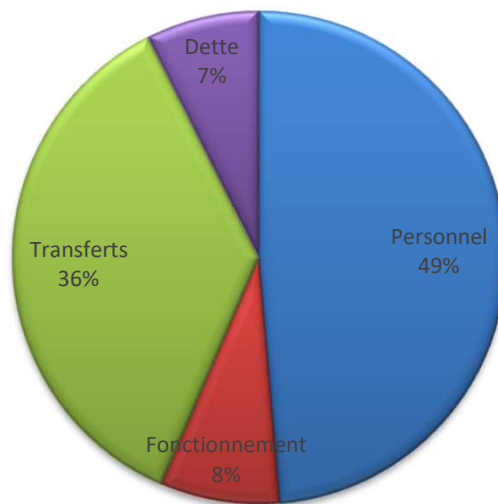
Le résultat des exercices cumulés affiche donc un boni de 6.276.640,29 €

Recettes ordinaires 2026



■ Prestations ■ Transferts ■ Dette

Dépenses ordinaires 2026



■ Personnel ■ Fonctionnement ■ Transferts ■ Dette

SERVICE ORDINAIRE : PRODUIT ET COUT PAR HABITANT

RECETTES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026
Prestations	185,87	164,73	181,59	185,62
Transferts	2.280,47	2.305,67	2.341,35	2.359,65
<i>dont Dotation générale aux Communes</i>	371,12	377,18	375,71	375,71
<i>dont additionnels</i>	945,20	985,49	1.008,48	1.002,82
<i>dont fiscalité communale</i>	179,40	161,11	165,82	196,15
Dettes	68,42	83,34	57,28	49,71
TOTAL RECETTES	2.534,75	2.553,73	2.580,21	2.594,98
DEPENSES				
Personnel	1.220,57	1.259,66	1.282,12	1.273,79
Fonctionnement	196,28	213,23	211,78	205,09
Transferts	782,15	893,13	919,57	945,60
<i>dont dotation CPAS</i>	360,19	405,64	410,47	438,16
<i>dont dotation Zone</i>	303,91	336,43	375,33	375,33
Dettes	224,60	199,42	195,31	194,45
TOTAL DEPENSES	2.423,59	2.565,43	2.608,78	2.618,94

Chiffre de la population au 31/12/2023 : 57.883

Chiffre de la population au 31/12/2024 : 58.547

Chiffre de la population au 31/12/2025 : 58.727

DETAIL RECETTES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026
Prestations	10.758.447,69	9.644.172,57	10.663.948,62	10.900.697,71
Loyers (163-01 + 164-01)	270.440	225.279,20	229.785	206.481
Droit de passage gaz (551/180-02)	419.169,61	876.792,65	894.329	626.497,16
Droit de passage électricité (552/180-02)	1.263.271,66	1.015.457,29	1.035.766	1.326.429,60
Crèches et préguardiennats (844(01)/161)	822.225	763.437,11	778.706	874.524
Prestations d'enseignement (700 à 751/161)	765.859	764.107,00	779.389	873.752
Stationnement (424/161-01)	5.567.646	4.436.995	5.406.595	5.507.899
Autres recettes de prestations	1.649.836,63	1.562.104,32	1.539.378,90	1.485.114,90

DETAIL RECETTES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026
Transferts	132.000.493,65	134.989.806,93	137.500.347,09	138.575.141,05
Dotation générale aux communes (466-01)	21.481.534,47	22.082.747,91	22.064.346	22.064.346
Dotation en exécution de l'article 46 bis de la loi du 12 janvier 1989 (466-10)	2.993.463,32	2.944.081,91	3.032.785	3.082.963,01
Contributions de l'Autorité supérieure visant à associer les communes dans le développement économique de la Région de Bxl-Capitale (465-13)	3.404.959,19	3.473.058,37	3.473.058,37	3.542.519,54
Taxe additionnelle au précompte immobilier (371-01)	38.119.300,46	39.857.666,81	40.847.013	40.968.327,00
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (372-01)	16.220.492,07	17.484.720,94	18.022.802	17.604.436,12
Taxe additionnelle à la taxe sur les automobiles (373-01)	371.086,21	355.279,09	355.279	319.999,48
City Tax (374-01)	59.589,84			
Taxes et redevances communales (361 à 368)	10.384.443,14	9.432.692,80	9.738.391,58	11.519.043,68
Amendes (380-03)	1.766.514	1.502.720,00	1.802.720	1.807.240
Contributions de l'Autorité supérieure dans les traitements du personnel enseignant (461-01)	15.027.170,77	15.896.577,00	16.367.115,68	15.927.706,00
Contributions de l'Autorité supérieure dans les frais de fonctionnement de l'enseignement (463-01)	2.009.549	2.031.166,71	2.071.790	2.175.280
Contributions de l'Autorité supérieure dans les frais de personnel (465-02)	4.809.762	4.586.802,88	4.678.539	4.523.320
Contribution de l'autorité supérieure pour le personnel contractuel subsidié (465-05)	0	295.000,00	295.000	298.000
Contribution de l'autorité supérieure dans les charges d'augmentations barémiques (465-07)	3.694.621	3.716.000,01	3.790.320	3.709.533
Contributions de l'Autorité supérieure pour les contrats de sécurité et prévention (465-08)	2.583.973	2.791.126,09	2.846.949	2.641.049
Contributions de l'Autorité supérieure pour les contrats de propreté publique (465-09)	75.000	142.990,19	142.990	98.622
Dotation de compensation des charges communales liées à la distribution de l'eau et à la collecte des eaux usées (874/465-48)	685.728,74	685.728,74	685.728,74	732.500,00
Intervention régionale dans les charges des emprunts d'assainissement et de consolidation (000/010/872/465-48) (cf. DOD 211-05 et 911-05)	854.636,65	805.635,57	805.635,57	885.878,16
Intervention régionale dans les charges d'emprunts d'investissements (XXX/465-48)	971.134,77	909.730,88	909.731	900.053,82
Autres recettes de transfert	21.514.705,24	5.996.081,03	5.570.153,73	5.774.323,63

DETAIL RECETTES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026
Dette	3.960.104,06	4.879.061,81	3.363.669,49	2.919.318,93
Participations dans les bénéfices des régies et autres entreprises publiques (271-01 à 03)	181.836,55	950.000,00	0,00	0,00
Dividendes Gaz (551/272-01)	1.782.532,94	1.454.745,71	1.483.841	1.740.395,90
Dividendes Electricité (552/272-01)	379.217	891.183,88	909.008	373.912
Autres dividendes	6.864,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts créditeurs (261 + 264)	122.792,96	36,15	0,00	0,00
Autres recettes de dette	1.486.860,43	1.583.096,07	970.821,31	805.010,71

DETAIL DEPENSES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026
Personnel	70.650.118,70	73.749.087,35	75.295.028,59	74.806.153,37
Traitements du personnel communal statutaire (111-01)	18.734.246,49	19.102.168,50	19.388.701,03	18.859.296,92
Traitements du personnel ACS (111-02)	510.517,97	492.162,65	499.545,09	518.616,56
Traitements du personnel subventionné (111-03)	3.610.335,55	3.853.211,82	3.911.010,00	3.833.014,70
Traitements des mandataires communaux (111-04)	1.126.263,20	1.189.976,88	1.207.826,53	1.000.543,03
Traitements du personnel contractuel à charge de la commune (111-05)	10.890.317,68	12.035.116,67	12.215.643,42	13.018.736,11
Indemnités de prestations (111-08 + 111-19 + 111-20)	433.026,92	304.621,94	309.191,27	309.093,36
Traitements à charge de l'Autorité supérieure du personnel enseignant (111-11)	15.027.170,77	15.896.577,00	16.367.115,68	15.927.706,00
Traitements à charge de la commune du personnel enseignant (111-12)	537.708,49	535.398,39	543.429,37	522.233,89
Jetons de présence des mandataires communaux (111-22)	53.592,03	66.000,00	66.990,00	66.000,00
Pécules de vacances (112)	2.712.524,22	2.656.602,98	2.696.452,02	2.537.084,38
Cotisations patronales à l'ONSSAPL (113-01 à 113-19)	7.698.388,12	7.998.871,76	8.118.854,84	8.286.313,47
Cotisations pensions (113-21 à 113-48 + 116)	7.133.476,10	7.365.125,92	7.683.217,71	7.563.874,99
- dont cotisations patronales 2ème pilier en faveur du personnel contractuel (113-23)	335.000,00	330.000,00	334.950,00	360.000,00
Frais de déplacements et autres avantages pécuniaires (115)	1.807.549,88	1.818.252,84	1.845.526,63	1.926.639,97
- dont frais de déplacements	697.587,88	619.320,94	628.610,75	700.879,00
- dont chèque-repas	1.109.962,00	1.198.931,90	1.216.915,88	1.225.760,97
Cotisations accidents de travail et maladies professionnelles (117)	375.000,00	385.000,00	390.775,00	385.000,00
Service social collectif et autres services sociaux (118)	1,28	50.000,00	50.750,00	52.000,00
Autres dépenses de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00

DETAIL DEPENSES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026
Fonctionnement	11.361.104,48	12.483.691,30	12.437.434,60	12.044.557,77
Honoraires et dépenses de personnel étranger à l'administration (122)	956.833,45	1.512.788,38	1.531.698,23	1.555.956,49
- dont honoraires et indemnités pour expertises (122-01)	12.726,96	68.780,00	69.639,75	32.010,00
<i>dont remboursement des charges du personnel (art.60§7) (122-06)</i>	760.042,93	918.125,05	929.601,61	893.952,00
- dont remboursement des charges personnel Iristeam détaché dans la commune (122-06)	180.330,71	230.325,05	233.204,11	233.100,00
Fonctionnement administratif (123)	2.445.173,43	2.892.082,18	2.928.233,21	2.979.704,56
- dont prestations administratives de tiers spécifiques à la fonction (123-06)	5.179,96	10.563,00	10.695,04	12.774,90
<i>dont frais de télécommunication (123-11)</i>	250.286,20	250.860,00	253.995,75	235.583,90
<i>dont frais de gestion et du fonctionnement de l'informatique (123-13)</i>	792.637,56	1.117.197,50	1.131.162,47	1.206.945,51
- dont frais de formation du personnel (123-17)	105.541,08	170.068,72	172.194,58	182.123,54
Fonctionnement technique (124)	4.024.083,42	4.448.805,19	4.396.168,13	4.302.742,86
- dont traitement des déchets (124-06)	1.397.209,23	1.698.336,51	1.719.565,72	1.657.834,76
- dont assurances diverses (124-08)	86.081,70	83.425,00	84.467,81	91.725,00
<i>dont frais d'organisation de repas scolaires (124-23)</i>	900.219,58	845.205,00	855.770,06	787.872,41
Bâtiments (125)	3.022.727,58	2.845.386,00	2.880.953,33	2.632.677,85
- dont assurances couvrant les biens immobiliers (125-08)	92.000,00	93.800,00	94.972,50	95.000,00
<i>dont impôts, taxes et redevances divers (125-10)</i>	140.401,98	158.200,00	160.177,50	156.800,50
<i>dont fournitures d'électricité (125-12)</i>	945.610,98	899.279,00	910.519,99	701.084,00
<i>dont fournitures de gaz (125-13)</i>	865.727,06	691.648,00	700.293,60	495.200,00
<i>dont fournitures d'eau (125-15)</i>	128.635,45	66.059,00	66.884,74	143.440,00
Loyers et charges locatives des immeubles (126)	389.249,76	267.943,54	177.237,11	43.283,37
Véhicules (127)	194.085,29	208.844,94	211.455,50	218.806,84
Autres dépenses de fonctionnement	328.951,55	307.841,07	311.689,08	311.385,80

DETAIL DEPENSES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026
Transferts	45.273.183,19	52.290.172,96	54.003.617,13	55.532.461,86
Dotation communale à la zone police (330/435-01)	17.591.396	19.696.861,00	22.042.251	22.042.251
Dotation de fonctionnement au CPAS (831/435-01)	20.848.735,87	23.749.258,37	24.105.497,25	25.731.688,25
Rétrocession subside augmentation barémique (872-831/435-07)	1.241.741	1.851.579,00	1.888.611	1.851.479
Subsides (CF/321-01 + 322-01 + 331-01+ 332-01 + 332-02)	4.384.475,09	5.376.119,23	4.318.575,70	4.197.180,00
- dont subsides jeunesse (CF 761)	500,00	500,00	510,00	500,00
- dont subsides sport (CF 764)	475,02	19.000,00	19.380,00	19.000,00
- dont subsides petite enfance (CF 844)	78.429,29	78.429,29	79.997,88	78.500,00
- dont subsides culturels (CF 762 + 767 + 771 + 772 + 773 + 775 + 778)	603.560,32	622.400,00	634.848,00	628.430,00
- dont primes "be home" accordées aux ménages (CF 040)	2.157.711,49	2.215.880,00	2.260.197,60	2.310.258,31
Non-valeurs de droits constatés non perçus du service ordinaire (301) et remboursement (302)	607.805,91	1.000.760,84	1.020.776,06	1.057.399,12
Autres dépenses de transferts	599.029,43	615.594,52	627.906,41	652.464,49

DETAIL DEPENSES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026
Dette	13.000.318,71	11.675.278,89	11.469.980,00	11.419.246,77
Charges financières des emprunts à charge de la commune (211-01)	3.530.468	2.780.966,93	2.734.728	2.706.294
<i>dont charges des prêts d'investissement du FRBRTC</i>	417.799	428.759,59	428.760	401.834
Remboursement périodique des emprunts à charge de la commune (911-01)	7.523.193,63	7.382.811,39	7.223.752	7.240.899,61
- <i>dont prêts d'investissement du FRBRTC</i>	364.727	480.971,69	480.972	498.220
Remboursement périodique des emprunts d'assainissement et de consolidation FRBRTC (211-05 + 911-05)	838.772	805.635,57	805.635	885.878
Intérêts débiteurs des comptes financiers & charges des emprunts de trésorerie (214-01)	1.082.357	675.000,00	675.000	565.000
Intérêts moratoires, de retard et assimilés (215-01)	9.909	30.865,00	30.865	21.175
Autres dépenses de dettes	15.619,08	0,00	0,00	0,00

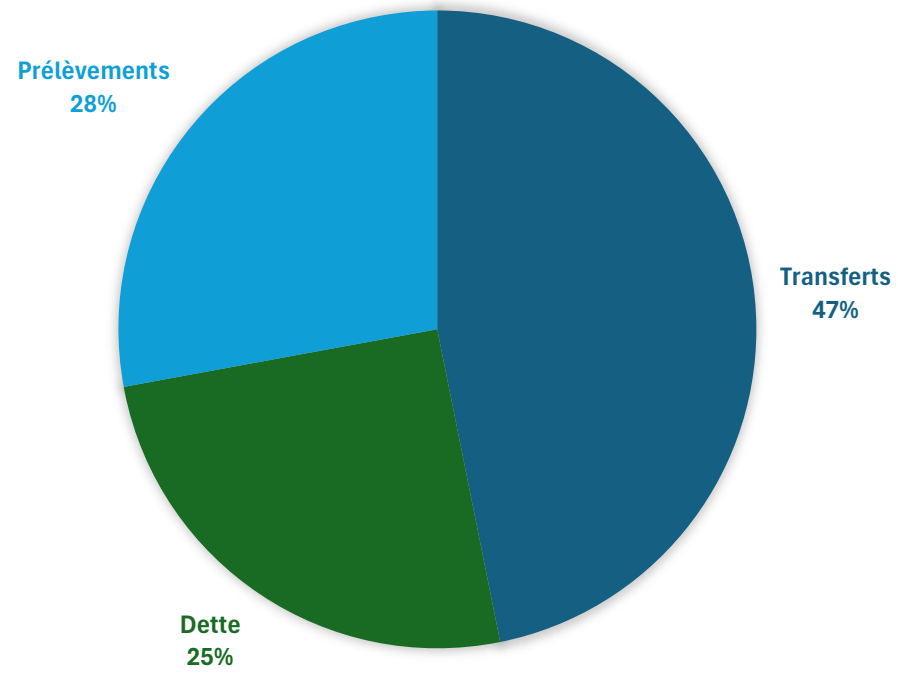
2. SERVICE EXTRAORDINAIRE

RECETTES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026	
Transferts	4.666.235,91	5.223.031,28	7.104.968,22	10.548.660,82	46,84%
Investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Dette	11.382.931,16	5.191.363,07	5.103.545,38	5.691.675,32	25,27%
Prélèvements	12.550.891,60	6.700.706,78	547.950,00	6.282.433,71	27,89%
TOTAL RECETTES	28.600.058,67	17.115.101,13	12.756.463,60	22.522.769,85	
DEPENSES	Compte 2024	Budget 2025	Plan 2026	Budget 2026	
Transferts	3.060.210,10	0,00	0,00	0,00	0,00%
Investissements	22.845.549,02	17.115.101,13	12.756.463,60	23.056.769,85	100,00%
Dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Prélèvements	3.839.176,09	0,00	0,00	0,00	0,00%
TOTAL DEPENSES	29.744.935,21	17.115.101,13	12.756.463,60	23.056.769,85	
RESULTAT EXERCICE PROPRE	-1.144.876,54	0,00	0,00	-534.000,00	
RESULTAT EXERCICES ANTERIEURS	3.033.441,74	1.888.565,20	1.888.565,20	1.888.565,20	
Résultat cumulé	1.888.565,20	1.888.565,20	1.888.565,20	1.354.565,20	

Le service extraordinaire

L'exercice propre se clôture avec un mali de 534.000€, ramené en positif par le résultat des exercices antérieurs (1.888.565,2€), pour un résultat cumulé de 1.354.565,2€.

RECETTES DU SERVICE EXTRAORDINAIRE



LES PRELEVEMENTS

A. SERVICE ORDINAIRE

Recettes	1.429.108,55
Dépenses	0,00

Résultat	1.429.108,55
----------	--------------

B. SERVICE EXTRAORDINAIRE

Recettes	6.282.433,71
Dépenses	0,00

Résultat	6.282.433,71
----------	--------------

Les prélèvements

Au service ordinaire :

Recettes

15.426,20 € à prélever sur le fonds de subside "Revitalisation Abbaye - ABY" pour couvrir les dépenses de personnel et de fonctionnement .

197.542,18 € à prélever sur le fonds de subside contrat de quartier "Wielemans Ceuppens" pour couvrir les dépenses de personnel et de fonctionnement .

145.150 € à prélever sur le fonds de subside "Politique de la Ville - PDV 2021-2025" pour couvrir les dépenses de personnel et de fonctionnement .

70.500 € à prélever sur le fonds de subside "CRU - ROI" pour couvrir les dépenses de personnel et de fonctionnement.

960.740,27€ à prélever sur le fonds de subside contrat de quartier "Durable 2 Cités" pour couvrir les dépenses de personnel et de fonctionnement.

39.750 € à prélever sur le fonds de réserve du service de la Petite Enfance pour couvrir les dépenses de personnel et de fonctionnement.

Au service extraordinaire :

Recettes

Prélèvement sur le fonds de subside Réhabilitation de l'abbaye **1.221.869€**

Prélèvement sur le fonds de subside CQD Wielemans Ceuppens **165.001€**

Prélèvement sur le fonds de subside CQ 2Cité **4.730.000€**

Prélèvement sur le fonds de subside PDV 2021-2025 **165.563,71€**

III. RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIERE

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIERE

en application de l'article 96 de la nouvelle loi communale

Le budget initial 2026 se clôture par un Boni au Budget ordinaire à l'exercice propre de 21.846€, ce qui correspond à l'objectif d'équilibre imposé par l'autorité de tutelle. Le compte 2024 étant désormais connu, le résultat à l'exercice cumulé est le résultat des exercices antérieurs (6.254.793€) augmenté du Boni 2026, pour un résultat de 6.276.640€.

Comme de nombreuses communes bruxelloises, notre Commune connaît des difficultés financières, dans un premier temps liées aux particularités structurelles de la Commune, ensuite aux crises successives et à l'inflation qui s'en est suivi et enfin au transfert de charge exponentiel des niveaux de pouvoirs supérieurs, qu'il s'agisse de pallier le sous-financement fédéral en augmentant la dotation à la zone de police ou surtout plus récemment les mesures d'exclusion du chômage prises par l'état fédéral et qui implique désormais une augmentation substantielle de la dotation au CPAS par rapport au montant voté précédemment lors du dernier plan 25-27.

Il est toutefois réaffirmé que la volonté de la Commune est de maintenir ses services aux citoyens, de garantir la tranquillité publique et de lutter contre l'exclusion. Un travail important a donc dû être accompli cette fois encore pour maintenir l'équilibre budgétaire. Ce travail a été effectué tant au niveau des dépenses que des recettes. Au niveau des dépenses structurelles, on retiendra la politique du non-remplacement systématique des départs volontaires parmi les membres du personnel s'accompagnant d'une réorganisation des services. Au niveau des recettes, l'augmentation de certaines taxes comme celle sur les dispositifs publicitaires ou encore sur les supermarchés.

Cette note reprend les principales évolutions des données budgétaires que sont les recettes et les dépenses au service ordinaire du budget 2026.

Le Service ordinaire : les recettes

1. Les recettes de prestation :

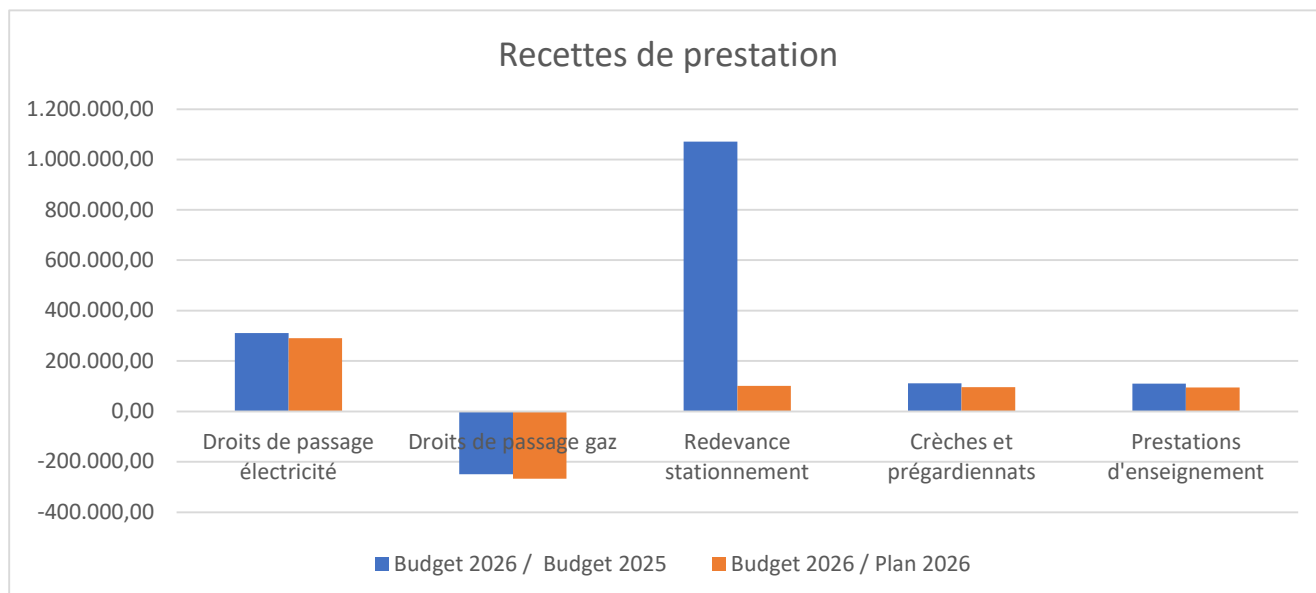
Les recettes de prestation recouvrent les recettes perçues en rétribution de certains services aux citoyens et représentent 7,15% du total des recettes.

Les recettes de prestation augmentent de :

- 1.256.525€ par rapport au budget 2025
- 236.749 € par rapport au plan 2026

Elles s'élèvent en 2026 à 10.900.697€. Cette augmentation est due aux principaux postes suivants :

	Budget 2026 / Budget 2025	Budget 2026 / Plan 2026
Droits de passage électricité	+ 310.972,31	+ 290.663,16
Droits de passage gaz	- 250.295,49	- 267.831,34
Redevance stationnement	+ 1.070.904,00	+ 101.304,00
Crèches et préguardiennats	+ 111.086,94	+ 95.818,20
Prestations d'enseignement	+ 109.645,00	+ 94.362,86



Comme prévu au Plan 2026, les recettes liées au stationnement devraient augmenter significativement. Le compte 2024, désormais connu, a permis d'en ajuster le calcul en 2026.

Les augmentations liées aux crèches et à l'enseignement sont essentiellement dues à l'indexation, il n'y a pas d'augmentation de la participation parentale en 2026.

2. Les recettes de transfert :

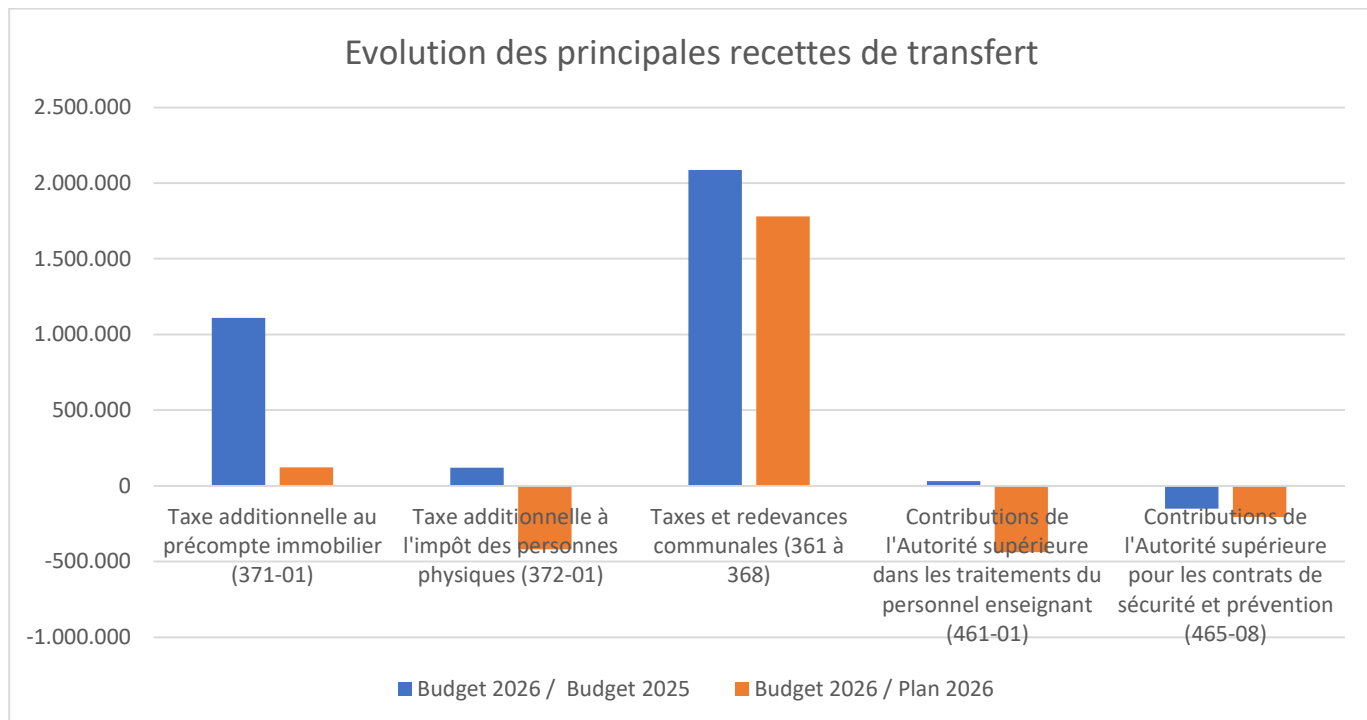
Les recettes de transfert sont les recettes perçues des citoyens d'une part et des autres niveaux de pouvoir d'autre part.

Elles représentent 90,93% du total des recettes, s'élèvent à 138.575.141€, et augmentent de

- 3.585.334€ par rapport au Budget 2025
- 1.704.793€ par rapport au Plan 2026

Cette augmentation est principalement due aux postes suivants :

	Budget 2026 / Budget 2025	Budget 2026 / Plan 2026
Taxe additionnelle au précompte immobilier (371-01)	+ 1.110.660	+ 121.314
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (372-01)	+ 119.715	- 418.366
Taxes et redevances communales (361 à 368)	+ 2.086.351	+ 1.780.652
Contributions de l'Autorité supérieure dans les traitements du personnel enseignant (461-01)	+ 31.129	- 439.410
Contributions de l'Autorité supérieure pour les contrats de sécurité et prévention (465-08)	- 150.077	- 205.899



L'augmentation des taxes et redevances communales est due à l'indexation annuelle des taxes, ainsi qu'à la révision de trois taxes communales :

- Taxe sur les surfaces de bureaux (040/367-19/27) :
Une hausse de tarif est prévue pour atteindre 22€/m².
De plus, le système d'exonération des surfaces sera revu. A partir de 2026, l'exonération ne sera appliquée qu'aux redevables ayant une surface égale ou inférieure à 30m².

Cette modification du règlement nous permet de prévoir une recette de 2.355.843€ au budget 2026, supérieure de 1.164.989€ au Plan 2026 et de 1.188.339 par rapport au Budget 2025.

- Taxe sur les équipements à des fins industrielles et/ou commerciales (Taxes diverses sur le patrimoine dans le plan - 040/367-48/27) :

Un tarif spécifique pour les supermarchés sera inclus dans la taxe industrielle, à l'instar de ce qui se fait déjà à Anderlecht.

Ces derniers paieront le tarif commun (2,64€/m²) jusqu'à 500m², ensuite 7,32€/m² de 500 à 999 m² et 8,45€/m² à partir de 1000m².

D'autre part, le système d'exonération des surfaces serait revu : jusqu'à présent, une exonération s'appliquait sur les premiers 400m², quelle que soit la surface occupée. A présent, l'exonération ne sera appliquée qu'aux redevables qui ont une surface égale ou inférieure à 400m².

Cette modification du règlement nous permet de prévoir une recette de 2.063.508€ au budget 2026, supérieure de 440.093€ au Plan 2026 et de 471.924 par rapport au budget 2025.

- Taxe sur les panneaux publicitaires (040/364-23/27), de nouveaux tarifs sont également prévus en 2026 :
 - 400€ / m² pour les panneaux classiques
 - 800€ / m² pour les panneaux dynamiques

A l'heure actuelle, une recette de 481.000€ est inscrite au budget 2026, supérieure de 75.040€ au Plan 2026. Les nouveaux tarifs mis en place devraient néanmoins permettre une recette supérieure à ce qui a été inscrit au budget mais il a été fait le choix de la prudence dans un premier temps étant donné que les recettes supplémentaires nécessitent en parallèle un travail administratif conséquent, les premiers mois de l'exercice permettront d'affiner les recettes supplémentaires et le cas échéant d'adapter les prévisions en modification budgétaire.

- Enfin, les centimes additionnels au précompte immobilier augmentent de 121.314€ par rapport aux prévisions du Plan 2026 et de 1.110.660€ par rapport au Budget 2025.

Certaines diminutions sont également à relever :

- La contribution de l'Autorité supérieure dans les traitements du personnel enseignant baisse de 439.409€ par rapport au Plan 2026, même si elle augmente légèrement par rapport au Budget 2025 (+31.129€).
- Les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques diminuent de 418.365€ par rapport au Plan 2026, même s'ils augmentent légèrement par rapport au Budget 2025 (+119.715€)
- La contribution de l'Autorité supérieure pour les contrats de sécurité et prévention baisse de 205.899€ par rapport au Plan 2026, et de 150.076€ par rapport au Budget 2025.

Les centimes additionnels et la prime Be Home :

Pour 2026, le taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques a été maintenu à 7%. Le taux des additionnels au précompte immobilier l'est aussi à 3.990.

La prime Be home est également maintenue, et indexée à 212,24 €.

Cette prime est destinée à compenser partiellement / totalement l'augmentation des centimes additionnels au PRI intervenue en 2023 et est inscrite en dépenses de transferts, v. infra.

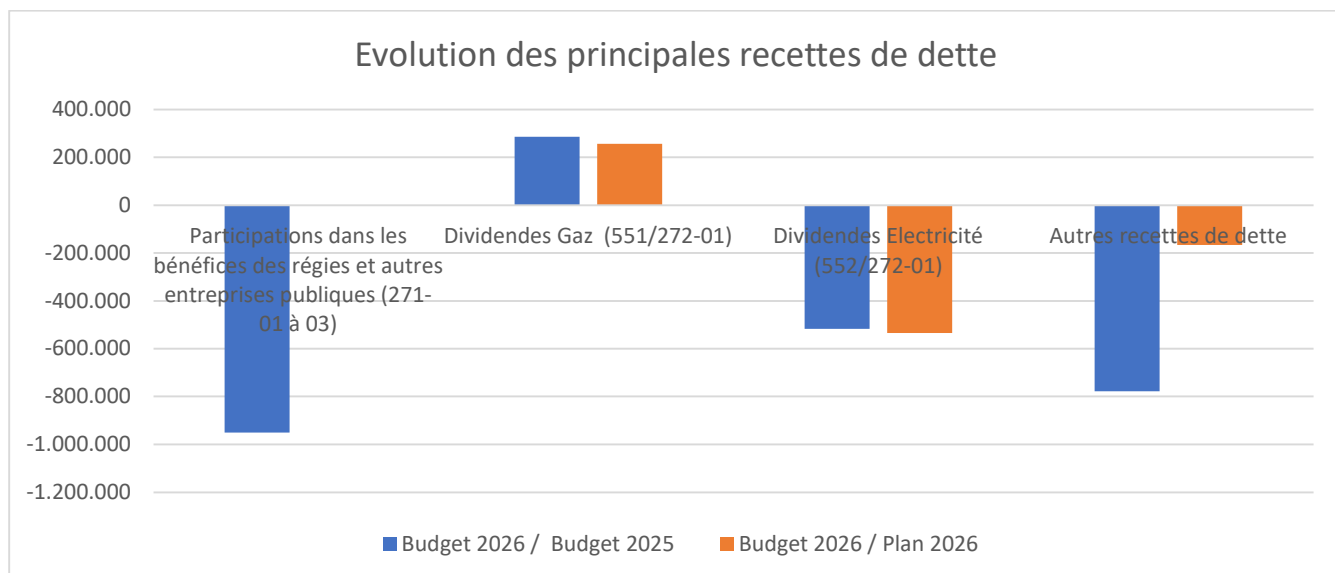
3. Les recettes de dette :

Les recettes de dette proviennent des créances et du patrimoine de la Commune, reprenant essentiellement les dividendes dans les intercommunales, les intérêts créditeurs et les intérêts des capitaux placés. Elles représentent 1,92% du total des recettes.

Elles atteignent 2.919.318 € en 2026, soit une baisse de 444.350€ par rapport au Plan 2026 et de 1.959.742€ par rapport au Budget 2025.

Ces baisses sont dues aux postes suivants :

	Budget 2026 / Budget 2025	Budget 2026 / Plan 2026
Participations dans les bénéfices des régies et autres entreprises publiques (271-01 à 03)	-950.000	0
Dividendes Gaz (551/272-01)	+ 285.650	+ 256.555
Dividendes Electricité (552/272-01)	-517.272	-535.095
Autres recettes de dette	-778.085	-165.811



Les diminutions par rapport au Budget 2025 dans les participations dans les bénéfices des régies et autres entreprises publiques et dans les autres recettes de dette sont dues à des recettes spécifiques à 2025 liées à la Régie communale.

Le Service ordinaire : les dépenses

1. Les dépenses de personnel :

Elles reprennent les traitements du personnel communal (statutaire et contractuel) ainsi que des mandataires, mais aussi les pécules de vacances, les cotisations sociales et les charges de pensions.

Les dépenses de personnel représentent 48,64% du total des dépenses 2026, et s'élèvent à 74.806.153€.

Il s'agit d'une diminution de 488.875€ par rapport au Plan 2026 et d'une augmentation de 1.057.066€ par rapport au Budget 2025.

Le montant du personnel subventionné revient à 15.927.706€, et reprend donc les salaires du personnel enseignant qui est subsidié à 100%.

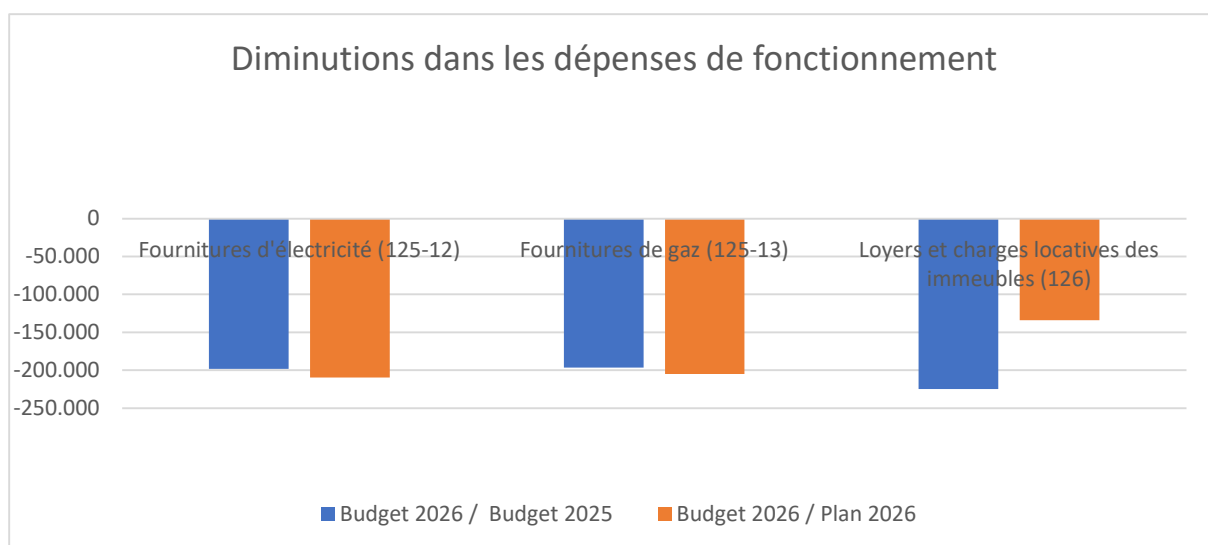
Le bureau fédéral du plan a prévu une indexation des salaires (+2%), qui a été incluse dans les prévisions budgétaires et ce à partir du mois de mars 2026. Les économies structurelles en matière de salaire, établies en collaboration avec l'inspection régionale – et principalement basées sur la réorganisation interne - ont permis de respecter le Plan 2026. Ce faisant, la croissance globale des dépenses salariales a pu être limitée à +/- 1,5% par rapport aux prévisions pour l'exercice 2025. Les avantages sociaux (programmation sociale, titres repas) octroyés aux membres du personnel de l'administration sont maintenus. Une enveloppe budgétaire est également réservée à d'éventuelles revalorisations du personnel.

2. Les dépenses de fonctionnement :

Elles reprennent les dépenses indispensables au bon fonctionnement de la Commune, et représentent 7,83% du total des dépenses.

Un effort conséquent a été fait sur les dépenses de fonctionnement par les services pour se conformer à ce qui était prévu au Plan 2026. De plus, plusieurs bâtiments (Kraft, Dumonceau) ne sont plus occupés par les services communaux, qui ont réintégré l'Hôtel communal. Cela nous permet de faire des économies substantielles en dépenses d'électricité et gaz, ainsi qu'en loyers et charges locatives.

	Budget 2026 / Budget 2025	Budget 2026 / Plan 2026
Fournitures d'électricité (125-12)	-198.195	-209.436
Fournitures de gaz (125-13)	-196.448	-205.094
Loyers et charges locatives des immeubles (126)	-224.660	-133.954



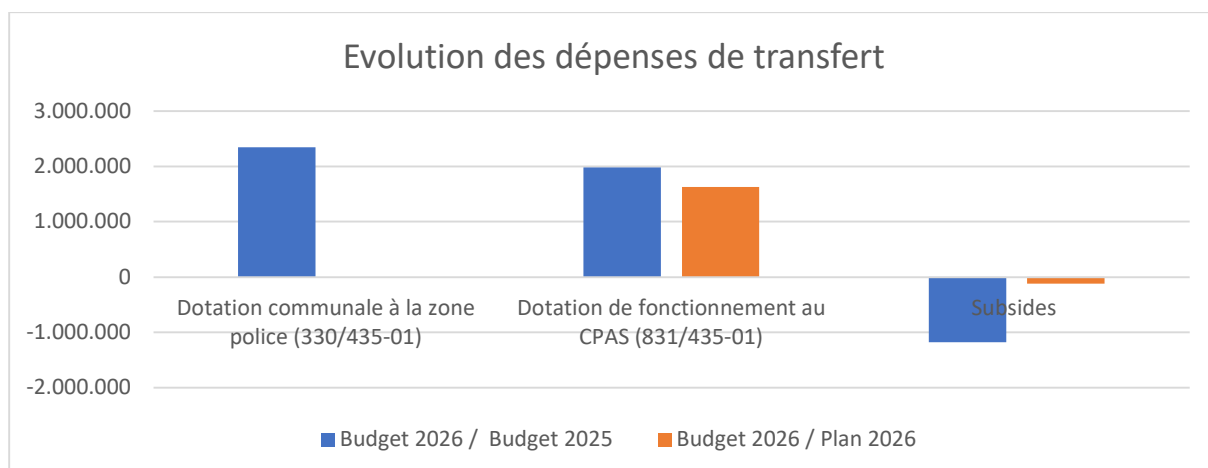
Les dépenses de fonctionnement sont donc en diminution de 392.877€ par rapport au Plan 2026, et de 439.133€ par rapport au Budget 2025, pour un total de 12.044.557€

3. Les dépenses de transfert :

Elles reprennent principalement les interventions financières obligatoires pour la commune : dotations au CPAS, à la zone de police, aux fabriques d'églises, ainsi que les subventions facultatives : prime Be-Home, subsides aux associations.

Elles représentent 36,11% du total des dépenses, sont supérieures de 1.528.844€ par rapport au Plan 2026, de 3.242.288€ par rapport au Budget 2025, et atteignent un montant de 55.532.461€.

	Budget 2026 / Budget 2025	Budget 2026 / Plan 2026
Dotation communale à la zone police (330/435-01)	+ 2.345.390	0
Dotation de fonctionnement au CPAS (831/435-01)	+ 1.982.430	+ 1.626.191
Subsides	-1.178.939	-121.396



La dotation à la zone police est maintenue telle que prévue au Plan.

La dotation CPAS augmente par rapport au Plan, les mesures fédérales d'exclusion du chômage nous contraignant à augmenter notre notation au CPAS pour que ce dernier dispose des moyens nécessaires pour assurer ses nouvelles obligations.

La diminution des subsides par rapport au Budget 2025 vient d'un subside spécifique à 2025 lié à la régie communale (1.572.179€ en 2025 ; 354.100€ en 2026).

Il est à souligner que de manière générale, la maîtrise des dépenses de transfert n'est pas aisée car elles découlent souvent d'obligations légales ou réglementaires, mais également de la situation sociale et sécuritaire.

La marge de manœuvre de la commune est par conséquent, dans de nombreux cas, relativement limitée.

4. Les dépenses de dette :

Les dépenses liées à la dette communale sont constituées essentiellement du remboursement des emprunts, c'est-à-dire le remboursement du capital, et le paiement des intérêts.

Pour l'exercice concerné, ces dépenses représentent 7,42 % du total des dépenses communales. Elles s'élèvent à 11.419.246 €, ce qui traduit une situation globalement stable et maîtrisée.

En comparaison, le montant est quasi identique à celui prévu dans le Plan 2026, avec une différence limitée à -50.733 € ; il est en légère diminution par rapport au Budget 2025, soit -256.032 €.

L'analyse du tableau de la dette met en évidence une baisse progressive de l'endettement entre 2023 et 2026.

Cette évolution favorable s'explique principalement par deux facteurs.

Premièrement, les estimations de la charge de la dette pour 2025 ont été établies dans un contexte de taux d'intérêt élevés, sur la base d'un taux du marché avoisinant 4,2 %, afin de rester prudents. À l'inverse, le Budget 2026 repose sur un taux d'intérêt plus faible, estimé à 3,4 %, correspondant aux conditions de marché observées récemment.

Deuxièmement, la commune poursuit une politique de gestion prudente de l'endettement, avec un remboursement régulier du capital, ce qui contribue à la diminution progressive du stock de dette et, à terme, à une réduction de la charge d'intérêts.

En résumé, la situation de la dette communale est sous contrôle, avec une tendance à la baisse, tout en tenant compte de manière réaliste des conditions financières du marché.

Forest, le 13 janvier 2026.

Le Directeur financier,

Anthony Janssens

IV. AVIS DE LA COMMISSION

PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LA LEGALITE ET IMPLICATIONS FINANCIERES

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 12 DE L'A.R. du 2.8.1990

Avis de la commission prévue à l'article 12 du règlement général de la comptabilité communale.

A. LEGALITE.

Le budget et ses annexes ont été établis en respectant les dispositions reprises dans la circulaire du 17 juillet 2025 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative à l'élaboration des budgets communaux de l'exercice 2026, tout en tenant compte des spécificités et particularités de la commune.

L'équilibre budgétaire dont question à l'article 252 de la nouvelle loi communale est rencontré en tenant compte des prélèvements.

Les recettes et les dépenses 2026 ont été examinées en profondeur par l'inspection régionale, ainsi que lors du comité d'accompagnement du 9 janvier 2026.

B. IMPLICATIONS FINANCIERES PREVISIBLES.

Les recettes de prestations augmentent par rapport au Plan 2026 et au Budget 2025, principalement grâce à la redevance stationnement.

En recettes de transferts, le Budget est conforme au Plan 2026, hormis une baisse de la recette liée à la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques. L'augmentation de la recette liée au précompte immobilier était par contre bien prévue dans le Plan. Pour arriver à l'équilibre imposé par la tutelle, en tenant compte du reste des recettes et dépenses, trois taxes doivent être revues à la hausse en 2026, mais sans impacter directement les citoyens forestois.

Une baisse dans les recettes de dette était déjà prévue au Plan 2026, en raison de recettes spécifiques à 2025 liées à la Régie communale ; la baisse inattendue des recettes liées aux dividendes électricité nous obligent à inclure une nouvelle baisse dans notre prévision.

Pour maintenir l'équilibre, un travail conséquent a été réalisé sur les dépenses.

Les dépenses de personnel ont été estimées en concertation avec le service concerné et de la manière la plus réaliste possible, la commune ayant pour objectif de rationaliser progressivement ses effectifs.

Les dépenses de fonctionnement enregistrent une diminution. Le retour des services dans l'Hôtel communal nous permet de faire quelques économies en fournitures de gaz et électricité, ainsi qu'en loyers et charges locatives. Les dépenses de fonctionnement sont en conséquence inférieures à ce qui était prévu au Plan, et en baisse par rapport au Budget 2025.

Pour les dépenses de transfert, la dotation vers zone de police est conforme à ce qui était prévu au plan et la dotation au CPAS augmente de 6,74%. Les autres dépenses de transfert sont conformes à ce qui était prévu au Plan.

Les dépenses de la dette continuent leur diminution, entamée en 2023 après une dizaine d'années d'augmentation constante. La gestion prudente de notre endettement et la baisse des taux d'intérêt nous permettent de prévoir une continuation en ce sens.

Compte tenu de tous ces éléments, le résultat à l'exercice propre 2026 est un Boni de 21.846,57€.

Forest, le 14 janvier 2026.

Les membres de la commission,

Charles Spapens,

Hilde De Visscher,

Anthony Janssens,

Bourgmestre

Secrétaire communale

Directeur financier

V. NOTES EXPLICATIVES

LES RECETTES

LES DEPENSES

Article	Budget 2026	Commentaire
000/113-48/ - /22	7.011.875	Cotisations patronale pour les autres caisses de pension : Cotisation annuelle : 8.653.150,85 € Retenues traitement des statutaires : - 1.544.739,57€ Frais de fonctionnement : - 96.536,30 € (voir article 000/123-48) La retenue a été calculée sur base des crédits inscrits au BI 2025* 1.02 * 1.013.
000/123-48/ - /22	93.640	Prévisions budgétaires pour les dépenses du personnel statutaire.
000/128-10/ - /22	26.554	Précompte mobilier sur intérêts débiteurs en provenance de placements si possible
000/161-48/ - /22	165	Perceptions non identifiées ou créances mises en irrécouvrables que nous percevons quand même
000/206-01/ - /22	494.068	Montants récupérés sur structures suite à la hausse des taux - 488.667,23 € ING + 5.401,13 € BNPPF
000/214-01/ - /22	565.000	Intérêts sur AT - Taux volatiles et forte remontée des taux depuis juillet 2022 (passage de taux positifs à taux négatifs)
000/215-01/ - /13	1.000	Intérêts moratoires, de retard et assimilés
000/215-01/ - /22	12.675	Intérêts moratoires, de retard et assimilés
000/262-01/ - /22	6.895	Ristournes sur intérêts des emprunts - transfert partiel vers le /206-01
000/266-01/ - /22	9	Bénéfice de change
000/465-48/ - /22	133.752	Emprunt FRBRTC 9999 pour 610.114€ (48.957,12€) + We Pulse (84.794,56 €)
010/465-48/ - /22	885.878	FRBRTC - Intervention Fds régional - Déficit Cumulé Comptes 2022 + 2023 - Mise en irrécouvrable (885.878 €)
021/466-01/ - /22	22.064.346	Dotations générales aux communes - Calcul réalisé sur base des données actualisées par l'IBSA et disponibles au 31/12/2023 et tiennent compte des mécanismes de stabilisation prévus aux articles 8, 9 et 10 de l'Ordonnance conjointe du 27 juillet 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune fixant les règles de répartition de la dotation générale aux communes et aux CPAS de la RBC à partir de l'année 2017 - 18/10/2024
021/466-09/ - /22	48.398	Travailleurs au GDL - Recettes non fiscales - courrier du 23/09/2025 SPF
040/301-01/ - /27	880.000	Non-valeurs pour taxes communales
040/301-02/ - /11	800	Remboursements éventuels aux citoyens
040/301-02/ - /20	1.000	Remboursements éventuels aux citoyens
040/331-01/ - /22	2.310.258	Prime Be-Home
040/361-04/ - /11	13.000	Délivrance de carnets de mariage, d'attestations de présence, d'extraits, de cartes d'accès au cimetière, ...
040/361-04/ - /20	800.000	Délivrance de cartes d'identités, permis, etc.
040/361-04/ - /30	380.000	Taxe "occupation voie publique chantier"
040/361-04/ - /76	6.000	Frais de dossiers ouverture activité économique.
040/361-48/ - /11	50.000	Demandes de concessions, d'acquisition de la nationalité belge, de changement de nom ou de prénom, de rectifications du registre national
040/361-48/ - /29	40.600	Taxe sur la constitution de dossiers administratifs
040/363-07/ - /27	100.000	Taxe salissures réinstaurée pour les dépôts sauvages
040/363-11/ - /11	3.100	Taxe sur les exhumations
040/363-12/ - /11	40.000	Taxe sur tout décès survenu sur le territoire de Forest
040/364-16/ - /27	5.400	Taxe sur les agences de paris
040/364-17/ - /27	25.000	Taxe sur les débits de boissons et commerces ouverts en des heures
040/364-22/ - /27	142.000	Taxe sur les enseignes et réclames
040/364-23/ - /27	481.000	Taxe sur les panneaux publicitaires
040/364-24/ - /27	210.000	Taxe sur la diffusion publicitaires
040/364-25/ - /27	7.000	Taxe sur les panneaux directionnels
040/364-32/ - /27	25.765	Taxe sur les banques et institutions financières
040/364-34/ - /27	50.000	Taxe sur les logements ou locaux loués meublés
040/364-37/ - /27	510	Taxe sur les établissements mettant à disposition du matériel de communication contre rétribution
040/365-01/ - /27	688.500	Taxe sur les spectacles et divertissements et événements sportifs
040/366-01/ - /63	4.000	Taxe sur les droits d'emplacement sur les marchés et brocantes
040/366-01/ - /83	13.500	Redevances du concessionnaire désigné pour les marchés et brocantes de Forest
040/366-03/ - /83	730	Récupération auprès des forains des redevances pour l'occupation d'emplacements lors des kermesses (adaptation du montant sur base des recettes réelles 2025)
040/366-06/ - /27	53.750	Taxe sur le placement de terrasses, tables, chaises
040/366-07/ - /27	565.000	Taxe sur les parkings et emplacements de parking

040/366-12/ - /27	94.500	Taxe sur les distributeurs de carburants et de lubrifiants accessibles au public
040/366-13/ - /27	30.000	Taxe sur les appareils permettant d'effectuer automatiquement des opérations de dépôt et/ou retrait des billets de banque
040/366-14/ - /30	45.000	Taxe sur l'occupation de la voie publique à l'occasion de chantier (lifts, conteneurs, échafaudages, ...)
040/366-48/ - /27	6.500	Taxe sur le placement de marchandises et autres objets sur le domaine public
040/367-02/ - /29	240.000	Taxe sur les actes et travaux d'urbanisme
040/367-10/ - /27	1.914.336	Taxe sur les antennes de télécommunications, d'émissions de signaux et d'échanges d'informations par voie hertzienne
040/367-13/ - /27	64.500	Taxe sur les résidences secondaires
040/367-15/ - /27	1.000.000	Taxe sur les immeubles inoccupés, délabrés, terrains non bâtis
040/367-19/ - /27	2.355.844	Taxe sur les surfaces de bureau
040/367-48/ - /27	2.063.509	Taxe sur les équipements à des fins industrielles et/ou commerciales (taxe sur la voirie : entrepôts, ateliers, surfaces hors bureaux)
040/371-01/ - /22	40.968.327	Taxe additionnelle au précompte immobilier Revenu cadastral imposable au 1er janvier 2025: 38.066.749 Indexation circulaire 2026 2 2,2992 Taux de base de 1,25 % 3 0,0125 Taux des centimes additionnels 3990(= 49,875 %)4 3.990 Correctif imposé au budget 2020 à 2024 0,967 Prévision à porter au budget 1X2X3X4/100 42.169.384,19 Calcul conforme à la circulaire budgétaire 2026 HORS RC sur le matériel et l'outillage
040/372-01/ - /22	17.604.436	Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Courrier du 23/09/2025 Correctif du SPF Finances reçue le 14 octobre 2024. Coefficient 1,041 ramené à 100%
040/373-01/ - /22	319.999	Taxe additionnelle à la taxe sur les automobiles Montant du Compte 2024 sans indexation - cf circulaire 17/07/2025
040/415-01/ - /22	170.684	Frais de perception de la taxe additionnelle à l'IPP en faveur du SPF Finances : 1% du montant annoncé (et pondéré) par courrier du 23 septembre 2025 - voir 040/372-01
040/465-13/ - /22	3.542.520	Contribution de l'autorité supérieures visant à associer les communes dans le développement économique de Bruxelles-Capitale - Voir Circulaire 17/07/2025 - Majoration de 2%
050/124-08/ - /24	75.000	Primes d'assurances diverses
060/951-01/ - /22	6.254.794	Boni du service ordinaire Cumulé Compte 2024 + Ex.propre net (MB) 2025
101/123-11/ - /40	5.529	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
101/466-10/ - /22	3.082.963	Dotation pour la présence d'un échevin Néerlandophone au sein du Collège des Bourgmestre et Echevins en application de l'article 46 bis de la loi spéciale du 12 janvier 1989, v. courrier du Service Public Régional de Bruxelles (SPRB) du 1/12/25
104/121-01/ - /08	432	Frais de déplacement
104/122-04/ - /24	11.155	Droits d'auteur, honoraires et indemnités
104/123-02/ - /11	485	Achat de différentes sortes de papier et de cachets en remplacement de l'imprimerie communale
104/123-02/ - /20	3.589	Fournitures administratives : fardes dossiers étrangers + étiquettes double-face photo + fournitures imprimerie
104/123-02/ - /25	12.125	Fournitures de bureau : papier (A4 et A3), agendas, enveloppes, classeurs, agrafeuses, tampons (cachets avec texte), ...
104/123-04/ - /20	271.600	Frais de fabrication cartes d'identité
104/123-06/ - /11	243	Obligation d'archivage à charge de l'OEC (déclarations de reconnaissance, déclarations de mariage, PV, diplômes)
104/123-06/ - /24	567	Frais de reliure des Conseils communaux
104/123-07/ - /24	110.580	Frais postaux
104/123-11/ - /40	77.600	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
104/123-12/ - /15	19.400	Matériel, logiciel et maintenance informatique
104/123-13/ - /13	19.400	Frais de gestion et du fonctionnement de l'informatique (Flux finances, en tenant compte du report 2025)
104/123-13/ - /15	150.835	Matériel, logiciel et maintenance informatique
104/123-13/ - /20	43.650	Maintenance lecteurs + packs+ Kit MoBiob acheté à l'extra (obligation C.I. à domicile)+ Achat 25 licences du logiciel de dématérialisation + maintenance et support
104/123-13/ - /81	6.548	Frais de gestion et du fonctionnement de l'informatique
104/123-15/ - /13	970	Frais de procédure et de poursuites
104/123-15/ - /21	970	Frais de procédure et de poursuites
104/123-15/ - /22	2.614	Frais de procédure et de poursuites
104/123-15/ - /81	1.091	Frais de procédure et de poursuites
104/123-16/ - /23	3.880	fournitures réunions internes, sandwiches réunions internes, fleurs (décès, félicitations,...)
104/123-16/ - /31	485	Catering pour les rencontres citoyennes
104/123-19/ - /11	146	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
104/123-19/ - /20	7.615	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
104/123-19/ - /24	567	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
104/123-19/ - /31	631	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements

Les recettes sont en vert

104/123-20/ - /21	776	Frais d'enregistrement
104/123-48/ - /24	113.490	Frais administratifs (BRULOCALIS/ Conférence des Bourgmestre) + Cotisation à la Fédération des Secrétaires communaux
104/124-02/ - /20	340	Gobelets pour fontaine à eau citoyens
104/124-02/ - /25	15.520	Papiers hygiéniques, petit matériel d'entretien, sacs poubelles, produits d'entretien et d'hygiène, ...
104/124-02/ - /32	388	Mise à jour des boîtes de secours
104/124-02/ - /71	485	Fournitures techniques pour consommation directe
104/124-05/ - /32	113.490	Vêtements de travail et EPI obligatoires
104/124-05/ - /81	437	Fournitures, entretien et location des vêtements de travail pour le personnel
104/124-06/ - /13	577	Blanchissage et nettoyage à sec
104/124-06/ - /20	485	Frais de maintenance défibrillateur
104/124-06/ - /24	9.700	Frais de maintenance afférents à l'Hotel communal et portant sur l'entretien des caméras et des compactus
104/124-06/ - /73	5.820	Déchets Hôtel Communal blanc - tri
104/124-12/ - /25	1.761	Location et entretien de 5 fontaines d'eau (maison communale)
104/124-48/ - /20	14.550	Frais techniques liés au matériel de vote électronique (conditions imposées).
104/125-02/ - /03	4.850	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
104/125-06/ - /03	41.710	Chauffage, alarmes, détection incendie, vitres, ascenseur... - châssis
104/125-06/ - /20	883	Nettoyage tapis
104/125-06/ - /32	6.014	Contrôles légaux Hôtel Communal (ouverture combles + nouveau marché Extincteurs)
104/125-12/ - /13	98.000	Consommation électricité - Rue du Curé & Rue Saint Denis
104/125-13/ - /13	45.000	Consommation gaz Rue du Curé
104/125-15/ - /13	5.000	Consommation eau
104/127-06/ - /81	485	Prestations de tiers pour les véhicules
104/161-01/ - /11	20.000	Redevances pour la célébration civile des mariages
104/161-01/ - /20	2.000	Rdevance pour recherches d'adresses , généalogie
104/161-05/ - /20	8.000	Photomaton
104/161-48/ - /11	50	Timbres poste
104/301-02/ - /11	750	Remboursement éventuel de taxes perçues erronément
104/380-03/ - /81	1.802.720	Recettes des sanctions administratives communales
104/465-48/ - /22	167.148	Emprunt FRBRTC 9988 - Aménagement des combles HC - pour 2.083.033€ (167.148€)
1041/123-15/ - /09	48.500	Frais de procédure et de poursuite
1041/123-19/ - /09	6.984	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
1042/122-03/ - /11	970	Frais de consultation d'avocat dans le cadre des mariages, cohabitations légales et reconnaissances frauduleuse, ...
1042/123-15/ - /11	18.430	Frais de procédure dans le cadre des mariages, des cohabitations légales, reconnaissances frauduleuses
1042/161-06/ - /11	1.000	Remboursement des dépens
105/123-16/ - /01	1.455	Organisation des journées de sensibilisation
105/123-16/ - /23	9.700	Inaugurations officielles, inauguration Hôtel communal, réceptions nouveaux citoyens, nouveaux belges, commémorations 8 mai et 11 novembre, fleurs pour divers cérémonies, cocktails officiels, médaillers du travail, accueil de délégations étrangères, Noces d'or et centenaires : achat de bouquets de fleurs, de biscuits et de boissons, ...
106/121-01/ - /86	1.698	Frais de déplacement
106/123-17/ - /86	53.350	Frais de formation du personnel
121/122-01/ - /22	16.490	Mission de contrôle plénière de certaines ASBL "communales" Mission d'accompagnement bureau extérieur pour la mise en place de la facturation des prestations en provenance des écoles : sera prévu par le service de l'IP - honoraires d'expertise ou consultation
121/123-02/ - /08	456	Fournitures administratives
121/123-06/ - /22	9.443	Archivage compte 2025 par fournisseur logiciel comptable - Abonnement logiciel de recherche coordonnées privées
121/123-07/ - /22	8.774	Rappels simples et recommandés en matière de taxes Rappels recommandés en matière de redevances (art 137 bis) Rappels recommandés pour les factures impayées des écoles
121/123-13/ - /15	39.770	Matériel, logiciel et maintenance informatique
121/123-13/ - /22	14.308	Frais de gestion et du fonctionnement de l'informatique - Isabel : module et accès sécurisé - Finance active + 2 licences 3P
121/123-13/ - /27	2.910	Frais de gestion du programme informatique pour le service des taxes : modification des règlements, demandes d'ajustement code etc.
121/123-15/ - /09	29.585	Frais de procédure et de poursuite
121/123-15/ - /22	18.299	Frais de procédure et de poursuite : Frais d'avocats pour les redevances contestées Frais d'huissiers de Justice pour la récupération des taxes et redevances non contestées et impayées
121/123-17/ - /22	497	Frais de formation du personnel

Les recettes sont en vert

121/123-19/ - /22	6.834	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements : Finance Connect - Editions Vanden Broele - à la disposition de tout le personnel communal Abonnement Administration Publique Journal des tribunaux Memento Communal
121/123-48/ - /22	267	Cotisation annuelle auprès de la Fédération des Receveurs
121/124-02/ - /22	92	Fournitures techniques pour consommation directe
121/124-05/ - /27	970	Achat de veste avec logo service et commune de Forest pour les opérations avec les autres services
121/124-06/ - /20	3.880	Factures transport de fonds
121/124-06/ - /22	22.383	Prestations techniques de tiers : Réparation du coffre-fort 28 terminaux de paiements(prolongation du marché en attente du nouveau après déménagement HC) Frais de transactions Frais de transactions cartes de crédits E-commerce - Irisbox
121/124-08/ - /22	225	Assurances diverses (R.C., vol, incendie, mobilier, etc.) - RC Receveur
121/128-01/ - /22	495	Frais de gestion financière : - code lei - garanties locatives - gestion financière - convention tripartite pour les avances PRI (en vigueur que depuis 2020)
121/161-01/ - /22	9.275	Trop perçu sur compte 13 - Irisbox
121/161-06/ - /22	1.555	Récupérations des frais de procédure et de poursuite - frais de rappel recommandés
121/161-48/ - /22	27.085	Produits et récupérations divers relatifs à la fonction
121/265-01/ - /22	41.110	Dotations pour bonne gestion financière
121/301-02/ - /22	55	Remboursement de non-valeurs
121/322-48/ - /09	1.500	Réparation de petits dommages aux entreprises
124/122-01/ - /21	1.455	Honoraires et indemnités pour expertises état des lieux
124/122-03/ - /21	1.940	Honoraires et indemnités consultations d'avocats sans litige
124/123-20/ - /21	2.425	Frais de ventes et locations : service syndic, publicité Bempt, etc
124/125-02/ - /03	485	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
124/125-06/ - /03	3.880	Chauffage, alarmes et détections, ascenseur, vitres...
124/125-10/ - /21	138.710	Précompte immobilier
124/125-12/ - /13	6.900	Consommation électricité Avenue des Villas-Avenue Wielemans Ceuppens-Rue de Liège
124/125-13/ - /13	3.200	Consommation gaz Avenue des Villas-Avenue Wielemans Ceuppens
124/125-15/ - /13	1.000	Consommation eau
124/128-01/ - /22	21	Gestion financière du portefeuille dons et legs (années précédentes : pas d'échéance de titre)
124/128-10/ - /21	10.005	Précompte mobilier sur panneaux publicitaires
124/161-06/ - /22	8	Récupérations des frais de procédure et de poursuite
124/161-48/ - /21	2.340	Club canin + Frankveld + Centr'al + Régie
124/163-01/ - /21	60.430	Produits de location immobilière
131/123-13/ - /15	77.600	Matériel, logiciel et maintenance informatique
131/123-19/ - /32	3.250	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
131/123-48/ - /32	175	Cotisations ARCOP
133/123-02/ - /31	1.746	Achat de rouleaux pour mini imprimantes de bureau et bornes à tickets pour le Contact center
133/123-13/ - /31	8.245	Maintenance du nouveau site internet
133/124-05/ - /31	1.067	Vêtements de travail pour le Contact center
133/124-06/ - /31	48.500	Conception graphique, impression et distribution du Journal communal, tenant compte de l'indexation et du prix du papier,
134/123-12/ - /15	4.850	Matériel, logiciel et maintenance informatique
135/121-01/ - /08	65	Frais de déplacement
135/123-13/ - /15	8.245	Matériel, logiciel et maintenance informatique
136/123-13/ - /15	7.275	Matériel, logiciel et maintenance informatique
136/123-48/ - /86	485	Autres frais administratifs
136/127-02/ - /30	43.650	Fourniture pour les véhicules communaux (Pièces véhicules)
136/127-03/ - /30	89.000	Huiles et carburant et électricité pour les véhicules
136/127-06/ - /30	26.190	Prestations techniques de tiers pour véhicules communaux
136/127-08/ - /24	40.000	Assurances couvrant les véhicules : nouveau marché quinquénel à partir du 01/01/2026
136/127-10/ - /30	9.700	Plaques d'immatriculation- Bpost-OBU Taxes sur les véhicules - LEZ (zone basse émission)
137/124-12/ - /03	2.716	Location de lift,...
137/125-08/ - /21	95.000	Assurances couvrant les biens immobiliers
137/161-48/ - /21	10.700	Produits et récupérations divers
138/122-02/ - /03	33.950	Etudes techniques spéciales Mission de conseil et d'étude de stabilité dans divers bâtiments communaux Mission d'inventaire et de suivi d'amiante dans les bâtiments communaux

Les recettes sont en vert

138/122-02/ - /71	970	cf. délibération Collège du 17/07/2025, adhésion centrale d'achat Etterbeek pour mission d'ingénierie en stabilité d'urgence. Ne sera utilisé que si les services de secours réclament une intervention pour ce type d'expertise.
138/122-03/ - /03	24.250	Mission conseils juridiques - suivi (MP 3ans)
138/122-48/ - /03	29.100	Contrôle des aires de jeu et cours de récréation (MP 3 ans) Mission de coordination sécurité-santé - suivi (MP 3 ans)
138/123-02/ - /03	291	Achat de papier pour la tireuse de plans OCE, matériel de dessin spécifique
138/123-12/ - /15	19.400	Matériel, logiciel et maintenance informatique
138/123-13/ - /03	582	Licences AutoCAD pour 1 an
138/123-13/ - /15	72.750	Matériel, logiciel et maintenance informatique
138/123-15/ - /03	2.910	Frais de procédure et de poursuites
138/123-19/ - /03	6.790	Divers abonnements pour le centre technique (Mercatus, révision des prix, défauts de construction...)
138/123-48/ - /03	2.959	Inscription à l'Ordre des Architectes Titres de propriété, cadastre...
138/123-48/ - /30	1.261	Abonnement CICC (repérage câbles, conduites et autres installations)
138/124-06/ - /03	485	Avis / visite pompiers
138/124-06/ - /73	2.231	Déchets 112 blanc - tri
138/124-12/ - /25	704	Location et entretien de deux fontaines d'eau - Centre technique
138/124-13/ - /03	1.200	Bonbonnes de gaz
138/125-02/ - /03	21.825	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
138/125-06/ - /03	35.890	Entretien et réparation de machines, détection incendie, adoucisseur, vitres...
138/125-06/ - /32	3.444	Contrôles légaux Centre Technique
138/125-06/ - /91	1.649	Contrat entretien citernes, fosses septiques dans le centre technique
138/125-10/ - /21	7.081	Précompte immobilier Chaussée de Bruxelles
138/125-12/ - /13	60.000	Consommation électricité Chaussée de Bruxelles 112
138/125-13/ - /13	50.000	Consommation gaz Chaussée de Bruxelles
138/125-15/ - /13	6.500	Consommation eau
138/125-48/ - /03	4.947	Certificats PEB
139/121-01/ - /08	3.453	Frais de déplacement
139/122-06/ - /15	223.100	Matériel, logiciel et maintenance informatique
139/123-11/ - /40	53.350	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
139/123-13/ - /15	551.930	Matériel, logiciel et maintenance informatique
139/124-06/ - /15	87.300	Remboursement salaires consultants informatiques
140/122-48/ - /71	582	Indemnités pour autres prestations
140/123-11/ - /71	1.523	Frais de télécommunication
140/123-13/ - /71	1.940	Frais de gestion et du fonctionnement de l'informatique
300/121-01/ - /10	146	Frais de déplacement
300/122-48/ - /10	7.275	Commande des chèques ALE
300/123-02/ - /10	2.910	Fournitures administratives diverses
300/123-11/ - /40	29.100	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
300/123-12/ - /15	6.790	Matériel, logiciel et maintenance informatique
300/123-13/ - /15	485	Matériel, logiciel et maintenance informatique
300/123-16/ - /10	1.940	Achat pour le plan hivernal et les réunions du service avec les partenaires externes
300/123-17/ - /86	2.425	Frais de formation du personnel
300/123-19/ - /10	412	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
300/123-48/ - /10	3.123	Frais administratifs : EFUS (European Forum for Urban Security) qui est fonction de la densité de la population forestoise qui augmente chaque année.
300/124-02/ - /10	5.359	Fournitures techniques diverses
300/124-05/ - /10	9.700	Achat des vêtements de service des agents de terrain (pas d'achat en 2025)
300/124-06/ - /10	4.850	Prestations techniques de tiers
300/124-12/ - /25	352	Location et entretien d'une fontaine d'eau - Service Prévention
300/124-48/ - /10	1.940	Equipements pour les agents de terrain: apiculture, matériels sportifs, ...
300/125-02/ - /03	970	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
300/125-06/ - /03	15.520	Ascenseur, chauffage, haute tension, vitres...
300/125-06/ - /32	3.929	Contrôles légaux Imprimerie, Forum, biblio FR
300/125-12/ - /13	10.500	Consommation électricité Rue de Belgrade-Rue de l'Imprimerie-Rue Edouard Branly
300/125-13/ - /13	5.000	Consommation gaz Rue de Belgrade-Rue de l'Imprimerie
300/125-15/ - /13	3.000	Consommation eau
300/125-48/ - /21	4.220	Charges à payer au syndic « immobilière des 4 Vents pour le bien acquis fin 2020 chée d'Alseberg (Prévention)
300/127-03/ - /10	1.275	Achats de carburant
300/127-06/ - /10	825	Entretien des scooters de la prévention
300/332-02/ - /10	15.577	Dotation annuelle Asbl Transit et prestations de l'Asbl Schola ULB

300/465-08/ - /10	2.031.345	Prévision de 2.031.344,68 € des subsides alloués pour le service Prévention : soit : 1.405.114,00 € par Safe. Brussels, 256.535,10 € par Perspective Brussels, 369.695,58 € par le SPF Intérieur (dont 358.225,58 € pour PSSP, 8.600,00 € pour APS Financement complémentaire et 2.870,00 € pour APS Contingent complémentaire). NB : Le montant total proposé est fonction des subsides alloués en 2024, notamment pour Safe, Brussels.
300/485-02/ - /10	59.547	Subside alloué par le ministère de la Justice dans le cadre des mesures justicière alternatives (SEMJA).
330/125-10/ - /21	11.010	Précompte immobilier rue de Liège
33001/435-01/ - /22	609.705	Contribution dans les charges spécifiques de fonctionnement des autres pouvoirs publics : zone de police
33001/465-08/ - /22	609.705	Contribution de l'autorité supérieure dans les contrats de sécurité
33002/435-01/ - /22	21.432.546	Subside à la zone de police
410/123-16/ - /85	194	Catering formations PDE
410/123-17/ - /85	4.326	Frais de formation du personnel
410/123-19/ - /85	2.134	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
410/124-02/ - /85	2.910	Achat de petits matériaux pour l'utilisation et la réparation des vélos (vélos communaux et/ou ateliers de réparation vélos), des compteurs vélos, des pompes et stations de réparation vélos.
410/124-06/ - /85	99.522	Communication Communication CLM Neerstalle Mobilité scolaire: accompagnements des écoles pour leurs projets vélos PDE/PAC: flocage des vélos plan de déplacements d'entreprise (actions obligatoires) politique cyclable - entretien et réparation des vélos communaux Projets subsidiés par Bruxelles Mobilité ayant pour thèmes « mobilité », « se réapproprié l'espace public », « projets scolaire » Logiciel de gestion de la mutualisation des véhicules
410/127-08/ - /85	3.200	Assurance des vélos communaux
410/127-12/ - /85	1.862	Location de vélos et remorques (projet cyclologistique)
410/465-48/ - /85	84.380	Subside RBC CLM Neerstalle - communication (30.000,00 €) Subside RBC pour actions mobilité (54.380,00 €)
410/485-48/ - /85	25.000	Redevance occupation espace public cyclopartage
421/122-02/ - /30	2.425	Analyses diverses
421/123-13/ - /30	25.123	Gestion informatisée de l'occupation de la voie publique (chantiers/déménagements) + licences Adobe
421/124-02/ - /30	21.340	Achat de sable, ciment, bordures, asphalte, sel et petit matériel pour voirie.
421/124-06/ - /13	9.700	Interventions du SIAMU
421/124-06/ - /30	87.300	Réparation de la voirie par des tiers + réparation des machines
421/124-06/ - /91	6.431	Marché d'entretien fontaines publiques (Fontaine rue du Dries/eau et fontaine parvis gare Forest-est)
421/125-06/ - /30	34.920	Entretien des hydrants (Convention Vivaqua - imposition Brugel).
421/161-02/ - /30	6.500	Déclassement de véhicule
421/161-48/ - /30	25.000	Osiris + Nadar
423/124-02/ - /30	1.940	Fournitures techniques de voirie pour consommation directe (achat de panneaux additionnels...)
423/161-01/ - /30	698.500	Redevance pour pose de plaques "interdiction de stationner"
423/332-48/ - /30	350	Eventuel remboursement de facture de dépannage des véhicules.
424/123-13/ - /22	5.408	Frais de gestion et du fonctionnement de l'informatique - Logiciel stationnement
424/123-15/ - /22	8.095	Frais de procédure et de poursuites (recouvrement billets de stationnement)
424/161-01/ - /22	35.745	Récupérations montants redevances stationnement via huissiers
424/161-01/ - /85	5.472.154	Redevances stationnement conformes au plan triennal
520/123-16/ - /76	9.700	J'achete 1190 : Actions de renforcement de l'image des quartiers commerçants + actions de mise en valeur des commerçants et activités commerciales (marchés brocantesw) pendant la période de chantier EPCF. (Actuellement site internet en cours de réalisation, mission photographe pour portraits commerçants, actions de lancement du site)
520/124-06/ - /30	51.410	Illuminations de fin d'année : Stockage, montage, entretien et démontage du matériel communal
520/124-13/ - /13	10.000	Illumination - guirlandes
520/332-02/ - /76	8.000	Subsides par projet porté par une association active sur l'un des quartiers commerçants de Forest, (associations de Commerçants, associations menant un projet dans un quartier commerçant)
551/180-02/ - /22	626.497	Redevances de voirie (gaz) conformément au courrier du 20 juin 2025 de Sibelga. Les redevances de voiries vont se tasser par la diminution des quantités distribuées, tant en électricité qu'en gaz, estimée à 5 % pour les 2 fluides.
551/272-01/ - /22	1.740.396	Dividendes pour l'activité gaz selon courrier du 20 juin 2025 d'Interfin
552/180-02/ - /22	1.326.430	Redevance de voirie (électricité) conformément aux courriers du 20 juin 2025 d'Interfin & 01/12/25 d'Elia Les redevances de voiries vont se tasser par la diminution des quantités distribuées, tant en électricité qu'en gaz, estimée à 5 % pour les 2 fluides
552/272-01/ - /22	373.912	Dividendes pour l'activité électricité selon courrier du 20 juin 2025
701/123-19/ - /16	631	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements

Les recettes sont en vert

701/124-12/ - /25	352	Location et entretien d' une fontaine d'eau - Service Instruction Publique
7201/111-11/ - /16	13.084.640	Traitement à charge de l'autorité supérieure du personnel enseignant subventionné - correspond à la recette inscrite à l'article 7201/461-01/16
7201/115-12/ - /16	250.000	Frais de déplacement - dépense couverte à 96% par le remboursement FWB, recette inscrite à l'article 7201/465-02/16
7201/121-01/ - /08	259	Frais de déplacement
7201/122-04/ - /16	9.215	Toutes les écoles : SABAM et Reprobel (Les Bruyères: Frais des droits d'auteurs- SEMU Dépenses couvertes par le subside de fonctionnement (7201/463-01/16)
7201/123-11/ - /40	19.400	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
7201/123-12/ - /15	53.350	Matériel, logiciel et maintenance informatique
7201/123-13/ - /15	30.264	Matériel, logiciel et maintenance informatique
7201/123-13/ - /16	29.399	Licence annuel PIA (plateforme pédagogique unique pour le suivi de tous les élèves) Belcotax Applications numériques APSchool Augmentation couverte par les subventions plus élevées
7201/123-15/ - /16	1.940	Frais de procédure et de poursuites
7201/123-16/ - /16	3.395	Achat de prix de fin d'année 6 ^{ème} primaire
7201/123-17/ - /16	37.830	Frais de formation du personnel
7201/123-19/ - /16	485	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
7201/123-48/ - /16	8.633	Augmentation des prix CREOS + CCEP Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 7201/463-01/16)
7201/124-02/ - /16	487.515	Fournitures scolaires (manuels, livres, matériel classique, didactique, papier, bricolage, petit mat de gym, psychomot,...) Philéas Autobule JDE Achat d'essuis pour les écoles Achat de vaisselle Achat de gants Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 7201/463-01/16)
7201/124-02/ - /25	16.005	Papiers hygiéniques, petit matériel d'entretien, sacs poubelles, gants et produits d'entretien et d'hygiène pour les écoles
7201/124-02/ - /34	7.663	Fournitures techniques article 7201/463-01/16 pour la recette
7201/124-06/ - /16	101.325	Dépannage électro Dépannage électro industriel Journaux de classe Applications contre les nuisibles Bruxelles Propreté Entretien défibrillateurs Dépenses encadrement différencié Dépenses couvertes par le subside inscrit à l'article 7201/463-01/16
7201/124-08/ - /16	11.800	Primes d'assurances correspondant aux polices d'assurances scolaire et à l'occupation des locaux
7201/124-22/ - /16	139.879	Séances éducatives Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 7201/463-01/16).
7201/124-23/ - /16	751.750	Frais des repas scolaire + AFSCA Dépense couverte partiellement par les contributions parentales (7201/161-08/16) et subvention à l'article 7201/465-48/16
7201/124-24/ - /16	58.200	Frais des cours de natation : entrées et transport piscine (couverte partiellement par la participation parentale à l'article 7201/161-07/16. Augmentation des prix
7201/125-02/ - /03	68.870	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
7201/125-06/ - /03	121.250	Chauffage, adoucisseur, ascenseur, haute tension, vitres et châssis, alarmes/détections...
7201/125-06/ - /32	29.100	Contrôles légaux Ecoles Francophones (estimation nouveau marché extincteurs)
7201/125-06/ - /91	1.455	Contrat entretien citernes, fosses septiques dans les écoles
7201/125-12/ - /13	150.000	Consommation électricité Ecoles communales FR
7201/125-13/ - /13	199.000	Consommation gaz Ecoles communales FR
7201/125-15/ - /13	80.000	Consommation eau
7201/125-48/ - /03	196.425	Location pavillons temporaires Bempt : 1er étage et Rez-de-chaussée
7201/126-01/ - /21	42.680	Bail emphytéotique avenue des Familles - location rue Pierre De Coster 67 (école 6)
7201/161-04/ - /16	7.125	Occupations occasionnelles et saisonnières des espaces scolaires par des tiers.
7201/161-07/ - /16	15.000	Intervention des parents dans les transports scolaires
7201/161-08/ - /16	450.000	Interventions des parents dans les repas scolaires
7201/161-09/ - /16	306.000	Intervention des parents dans la surveillance et les cours
7201/301-02/ - /16	22.794	Montant provisoire pour l'éventuel remboursement de subsides
7201/461-01/ - /16	13.084.640	Contribution de l'autorité supérieure dans les traitements du personnel enseignant Voir article de dépense 7201/111-11/16

Les recettes sont en vert

7201/463-01/ - /16	1.589.427	Subsides de la FWB: - subside fonctionnement FWB (1.272.358,57) - cours philo (41.754,03) - gratuité matériel et sorties maternelle (58.200) - gratuité matériel et sorties primaire (62.829) - Manolo (10.638) - encadrement différencié (73.647) - surveillance midi (35.000) - appels à projet (10.000) - Subsides CWF sur dépenses de fonctionnement (25.000)
7201/465-02/ - /16	240.000	Contribution de l'autorité supérieure dans les frais de personnel
7201/465-48/ - /16	29.733	Subside repas gratuits
7201/465-48/ - /22	477.084	Emprunts FRBRTC numéros 9990 9992 9993 9995 à 9998 pour un total de 4.925.919,40 € Capital : 260.965€ Intérêts : 216.119€
7201/485-02/ - /16	220.277	Subside Conseillers en prévention (24.966) Subside Aide à la direction (195.311)
7202/111-11/ - /51	1.858.844	Salaires de tout le personnel subventionné (enseignant, administratif, personnel informatique et puéricultrice) des 2 écoles communales NL. L'article de recette correspondant = 7202/461-01/51. Nous tenons compte d'une indexation des salaires de 6% par rapport à 2024.
7202/115-03/ - /51	80.000	Achat d'abonnements pour les déplacements domicile-travail en transport public et primes vélo pour l'ensemble du personnel subventionné des 2 écoles communales. L'estimation de la dépense est basé sur le coût réel de l'année civile 2024 (73.331,30 euros). Vu que le nombre d'utilisateurs d'abonnements pourra augmenter en 2026 d'une part et l'éventuelle hausse des prix des abonnements d'autre part. Le subside s'élèvera à 96% des réelles dépenses. Article de recette correspondant = 7202/465-02/51.
7202/121-01/ - /51	291	Frais de déplacement
7202/122-06/ - /51	199.820	1. Remboursement intégral des salaires du personnel détaché du service de l'enseignement NL, notamment du responsable pédagogique et de l'assistante administrative et le remboursement partiel obligatoire des coûts salariaux du coordinateur du groupe d'écoles SPECTRUM. Une éventuelle indexation supplémentaire des salaires de 3000 euros. Ces dépenses sont partiellement couvertes par les fonds propre de la commune et partiellement par les subsides de fonctionnement des écoles NL. 2. Solde de la subvention (30%) de la communauté flamande dans le cadre de "Taaloffensief Nederlands" pour l'année scolaire 2025-2026 et avance de la subvention (70%) dans le cadre de "Taaloffensief Nederlands" pour l'année scolaire 2026-2027 pour le recrutement de personnel de l'OVSG. Article de recette correspondant = 7202/465-02/51.
7202/122-48/ - /51	434	Achat de 60 chèques ALE (7,45 €/chèque) pour renforcer l'accueil dans les deux écoles NL en cas de besoin. Les chèques ALE garantissent l'accueil qualitative. Article de recette correspondant = 7202/463-01/51.
7202/123-11/ - /40	19.885	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
7202/123-12/ - /15	9.700	Matériel, logiciel et maintenance informatique
7202/123-13/ - /15	5.335	Matériel, logiciel et maintenance informatique
7202/123-13/ - /51	7.760	Frais de gestion et du fonctionnement de l'informatique : 1. Toutes les licences liées à Smartschool: accès aux comptes pour les enseignants, la direction et les élèves, accès au portail Skore pour le rapport des résultats des élèves, accès aux OVSG-objectifs du programme scolaire et la sauvegarde annuelle obligatoire. 2. Toutes les licences pour la base de données scolaire WISA. 3. Registration du système de suivi des élèves. Une marge est prévue pour les augmentations de prix et les augmentations du nombre d'élèves et d'enseignants. Article de recette correspondant = 7202/463-01/51. Les licences Microsoft Office, 39 pour tous les enseignants et 8 pour les collaborateurs du service enseignement NL et la licence Power BI pour accès à l'application LOKANO pour la cheffe du service de l'enseignement NL (10 euros/mois) seront inscrits dorénavant à l'article 7202/123-13/15 et ne sont par conséquent pas inclus dans ce montant.
7202/123-17/ - /51	7.046	Frais de formation du personnel
7202/123-17/ - /55	970	Formation du personnel de GBS De Puzzel et GBS De Wereldbrug - dépenses couvertes à 100% avec subside 'Binnenschoolse opvang' de la VGC de l'année scolaire 2025-2026.
7202/123-48/ - /51	7.275	1. Contribution annuelle obligatoire à l'OVSG. 2. Cotisation annuelle obligatoire pour les coûts de fonctionnement de SPECTRUM. Une petite marge est prévue en vue d'une éventuelle augmentation de prix. Article de recette correspondant = 7202/463-01/51.

7202/124-02/ - /51	82.450	1. Achat de tout le matériel didactique (manuels scolaires, matériel de bureau, papier, matériel de bricolage. 2. L'achat de tout le matériel d'entretien via l'Economat. 3. L'achat d'œufs de Pâques et mandarines/friandises pour la Saint-Nicolas . 4. L'achat des tests de fin d'année de l'OVSG pour les élèves de 6e primaire 5. Les frais de reprographie. 6. L'achat de tout le fourniture de premiers soins . 7. L'achat du manuel municipal de l'enseignement primaire. 8. L'achat des essuie-mains en papier 9. L'achat d'ustensiles de cuisine et de couverts. 10. L'achat de lait. 11. Rapport d'analyse des tests d'OVSG pour De Wereldbrug & De Puzzel. Reserve/marge de manoeuvre a prévoir en cas de besoins imprévus. L'augmentation par rapport à 2025 s'explique par l'achat de nouvelles méthodes d'apprentissage pour la 1ière primaire de l'école De Wereldbrug et la 3ième primaire de l'école De Puzzel et l'augmentation des prix du matériel. Article de recette correspondant = 7202/463-01/51.
7202/124-02/ - /55	11.316	1. Achat de jeux, de bricolage et de matériel de bureau pour la garderie dans l'école GBS De Puzzel et GBS De Wereldbrug - dépenses couvertes à 100% avec subside 'Binnenschoolse opvang' de la VGC de l'année scolaire 2025-2026 2. Achat de consommables, de produits de premiers soins, de collation et de toutes sortes de fournitures pour l'organisation d'une plaine de jeux NL durant le mois d'août 2026. L'augmentation par rapport à 2025 s'explique par le subside dans le cadre de l'organisation de la plaine NL durant le mois d'août 2026.
7202/124-06/ - /51	27.611	1. Frais de réparation de l'électroménager qui n'est plus sous garantie. 2. Enlèvement des déchets. 3. Poison pour souris. 4. Cérémonie d'ouverture de la nouvelle école De Puzzel. 5. Déménagement par firme externe du mobilier de la nouvelle école De Puzzel. Le déménagement et la cérémonie d'ouverture seront financés par les fonds propre de la commune, tandis que toutes les autres dépenses sont couvertes à 100% par les subsides de fonctionnement des écoles NL. Article de recette correspondant = 7202/463-01/51.
7202/124-06/ - /55	15.617	1. Activités extrascolaires avec des organisations externes pendant l'heure du midi et pendant la garderie en semaine. Il s'agit de 11.000 euros pour les activités après scolaires et/ou pendant l'heure de midi pour la période de janvier à juin 2026 avec le subside 'Binnenschoolse opvang' 2025-2026 et de 3.000 euros pour les activités après scolaires et/ou pendant l'heure de midi pour la période de septembre à décembre 2026 avec le subside 'Binnenschoolse opvang' 2026-2027. 2. Workshops/activités dans le cadre de la plaine VGC - dépense à 100% couverte par le subside forfaitaire/enfant de la VGC. L'augmentation par rapport à 2025 s'explique par le subside dans le cadre de l'organisation de la plaine NL durant le mois d'août 2026.
7202/124-21/ - /51	873	Achat annuel des livres de remise de prix des 6e primaires pour les 2 écoles NL. Article de recette correspondant = 7202/463-01/51.
7202/124-22/ - /51	32.010	Excursions éducatives (activités sportives et socioculturelles) des élèves + leur transport (en bus scolaire/transport public) vers ces activités. Recette en partie par le subside 'Klas-in-actie' de la VGC = 7202/463-01/51, en partie par les contributions parentales = 7202/161-04/51 et en partie par le subside de fonctionnement des écoles NL = 7202/463-01/51, en partie par le subside de la VGC 'tussenkomst in de schoolkosten van leerlingen uit het NL-onderwijs in Brussel' = 7202/161-04/51.
7202/124-22/ - /55	3.880	1. Excursions scolaires pendant la garderie du mercredi après-midi à GBS De Puzzel et GBS De Wereldbrug - dépenses couvertes à 100% avec le subside 'Binnenschoolse opvang' de l'année scolaire 2025-2026. 2. Excursions dans le cadre des plaines VGC durant le mois d'août - dépense couverte à 100% par le subside forfaitaire/enfant de la VGC. L'augmentation par rapport à 2025 s'explique par le subside dans le cadre de l'organisation de la plaine NL durant le mois d'août 2026.
7202/124-23/ - /51	36.122	1. Repas scolaires des élèves De Wereldbrug et De Puzzel. Recettes en partie par les contributions parentales à l'article 7202/161-08/51 et en partie par les subsides de fonctionnement des écoles NL. 2. Collations pour les élèves des 2 écoles NL pour la période janvier -juin 2026. Article de recette correspondant = 7202/465-48/51 et les dépenses sont couvertes à 100% par le subside de la VGC 'Tussenkomst in de schoolkosten van leerlingen uit het NL-onderwijs in Brussel'. 3. Achat de fruit pour les écoles NL via subside de la Région. Article de recette correspondant = 7202/465-48/51. 4. Contribution annuelle AFSCA pour De Wereldbrug et De Puzzel. Article de recette correspondant = 7202/463-01/51. L'augmentation est due à l'ajout du subside de la Région pour l'achat de fruits.
7202/124-24/ - /51	16.490	Les frais d'entrée à la piscine Ceria pour les élèves ainsi que le transport (en bus scolaire) jusqu'à la piscine Ceria. L' augmentation par rapport à 2025 s'explique par une hausse des prix des bus scolaires. Ces dépenses sont couvertes partiellement par des contributions parentales = 7202/161-07/51 et partiellement par les subsides de fonctionnement des écoles NL.
7202/125-02/ - /03	5.820	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
7202/125-06/ - /03	12.901	Chauffage, détections, adoucisseurs, vitres...
7202/125-06/ - /32	5.335	Contrôles légaux Ecoles Néerlandophones (nouvelle école + nestimation nouveau marché extincteurs)
7202/125-12/ - /13	8.500	Consommation électricité Ecoles communales NL
7202/125-13/ - /13	35.000	Consommation gaz Ecoles communales NL
7202/125-15/ - /13	3.600	Consommation eau

7202/127-08/ - /51	2.620	Frais d'assurance pour les vélos des écoles NL. Ce montant est basé sur le cahier des charges d'Ethias en matière d'assurance de la commune. Article de recette correspondant = 7202/463-01/51.
7202/161-04/ - /51	20.500	Contributions parentales pour les sorties scolaires. Article correspondant pour les dépenses = 7202/124-22/51. L'augmentation est due à une hausse du nombre d'élèves.
7202/161-06/ - /22	15	Récupérations des frais de procédure et de poursuite
7202/161-07/ - /51	2.200	Contributions parentales pour l'entrée et le transport à la piscine. L'article de dépense correspondant est le 7202/124-24/51. L'augmentation est due à une hausse du nombre d'élèves.
7202/161-08/ - /51	12.000	Contributions parentales pour les repas chauds. L'article de dépense correspondant est le 7202/124-23/51.
7202/161-09/ - /51	54.000	Contributions parentales pour la garderie de leurs enfants.
7202/161-09/ - /55	6.272	Frais d'inscription des plaines NL durant le mois d'août 2025 - en partant du montant maximum de 28 euros/enfant/semaine (pas au tarif social de 7 euros/semaine)
7202/161-48/ - /51	640	Contributions parentales pour la garde d'enfants avant et après l'école.
7202/413-01/ - /55	6.272	Paiement des frais d'inscriptions des plaines NL du mois d'août à la VGC.
7202/461-01/ - /51	1.858.844	Les coûts salariaux de l'ensemble du personnel subventionné. Intégralement pris en charge par la Communauté flamande. L'article de dépense correspondant est le 7202/111-11/51. Il est tenu compte avec une augmentation salariale de 6% par rapport à 2024.
7202/463-01/ - /51	538.638	1. Subside de fonctionnement de la CF. 2. Subside pour les formations du corps d'enseignants de la CF. 3. Subside ICT de la CF. 4. Subside spécifique pour les formations ICT du corps enseignant de la CF. 5. Subside 'klas-in-actie' de la VGC pour les excursions.
7202/463-01/ - /55	32.766	1. Subside Binnenschoolse Opvang de la VGC (16.000 euros). 2. Subside de la VGC pour des plaines NL en août 2026 (16.766 euros).
7202/465-02/ - /51	130.000	Partiellement remboursement des frais de déplacements du personnel subventionnés correspondant à l'article de dépense 7202/115-03/51 (enveloppe fermée, couvre à 96% les dépenses) pour 80.000 euros. Partiellement subside 'Taaloffensief Nederlands' pour 50.000 euros avec l'article de dépense correspondant 7202/ 122-06/51. L'augmentation est due à l'estimation plus précise basée sur les dépenses et recettes réelles de l'exercice 2024.
7202/465-48/ - /22	101.137	Emprunt FRBRTC 9989 pour 1.260.393 € Capital : 48.649 € Intérêts : 52.489 €
7202/465-48/ - /51	10.240	Subvention par la Région de Bruxelles-Capitale pour l'achat de fruits et légumes pour les 2 écoles communales NL (3.739,60 euros). 2. Subside de la VGC 'Tussenkomst in de schoolkosten' (6.500 euros). Article de dépense correspondant = 7202/124-23/51. Augmentation est due au subside 'tussenkomst in de schoolkosten'.
734/111-11/ - /96	984.222	Traitements à charge de l'autorité supérieure du personnel enseignant
734/122-04/ - /96	6.257	Droits d'auteurs pour l'académie : Semu et Sabam Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 734/463-01/96)
734/123-11/ - /40	1.164	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique de l'académie
734/124-06/ - /96	4.850	Accordages pianos
734/124-08/ - /96	2.000	Police d'assurance pour les instruments de musique
734/461-01/ - /96	984.222	Contributions de l'autorité supérieure dans les traitements du personnel enseignant de l'académie
734/463-01/ - /96	14.450	Contributions de l'autorité supérieure dans le fonctionnement de l'enseignement de l'académie
761/122-06/ - /17	31.040	Subside : A tout projet
761/123-16/ - /17	17.024	Mise en place d'événements pour les jeunes
761/124-06/ - /03	7.275	Petites interventions techniques sur les aires de jeux Petites interventions techniques sur les trampolines, le streetworkout et le terrain de jeux multisport
761/332-02/ - /17	500	Potentiel subside cours de gym
7611/121-01/ - /08	304	Frais de déplacement
7611/122-48/ - /34	13.463	Achat de 1863 chèques ALE
7611/123-11/ - /40	485	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
7611/123-13/ - /15	5.820	Matériel, logiciel et maintenance informatique
7611/124-02/ - /34	776	Achat de produits d'entretien pour les plaines de vacances
7611/124-08/ - /34	850	Assurance pour les plaines de vacances et les stages
7611/124-48/ - /34	22.158	Achat de bracelets de sécurité, location d'autocars, budget sorties pour les enfants, activités culturelles, piscines, petit train, musées, bowling, domaines etc, matériel de bureau pour les plaines, petit matériel et jeux de société, ballons pour récréation, matériel de bricolage, jeux extérieurs, de coupes et de médailles etc. Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 7611/485-01/34)
7611/161-09/ - /34	41.000	Participation financière des parents dans les frais d'inscription
7611/332-02/ - /10	70.000	Prévision du subside de la Région de Bruxelles-Capitale pour les frais de fonctionnement alloués au dispositif d'accrochage scolaire (DAS). Montant encore à fixer par le pouvoir subsidiant.
7611/380-03/ - /34	20	Retards éventuels des parents
7611/465-02/ - /10	70.000	Subsides alloués par la Région de Bruxelles-Capitale pour les frais de fonctionnement du dispositif d'accrochage scolaire et c'est la région qui fixe les montants des projets (DAS). Montant encore à fixer par le pouvoir subsidiant.
7611/485-01/ - /34	62.220	Subside centre de vacances et formations + subside ONE

7611/485-02/ - /34	125.000	Salaires accueillants et remplacement
76110/121-01/ - /08	432	Frais de déplacement
76110/123-02/ - /75	970	Achats fournitures de bureau Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 76110/485-01/75)
76110/123-11/ - /40	1.261	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
76110/123-16/ - /75	12.804	Frais de réception et de représentation : différents projets et événements liés à l'ATL (subside inscrit à l'art 76110/485-01/75)
76110/123-17/ - /86	24.250	Frais de formation du personnel
76110/124-06/ - /75	8.730	Renouvellement différentes brochures (PCLE, Guide de l'ATL) (subside inscrit à l'art 76110/485-01/75)
76110/485-01/ - /75	34.000	Subside ONE pour les dépenses reprises aux articles 123-02, 123-16, 124-06
76110/485-02/ - /75	50.000	Contributions des autres pouvoirs publics dans les frais de personnel
7612/124-02/ - /54	3.880	Fournitures techniques : dépense pour GBS De Wereldbrug et s pour GBS De Puzzel dans le cadre du subside régional pour la 'Semaine de la mobilité'.
7612/124-06/ - /54	19.778	1. Budget de fonctionnement de la commune pour un montant pour les 6 écoles fondamentales NL. 2. Subside régional Innoviris . 3. Subside de la VGC dans le cadre d'activités sportives de la VGC pour l'école De Wereldbrug.
7612/465-48/ - /54	79.390	1. Subside salarial de la VGC pour la coordinatrice Brede School pour un montant total de 65.000 euros. 2. Subside régional Innoviris de 10.000 euros (5000 euros par école) pour GBS De Puzzel et GBS De Wereldbrug. 3. Subside VGC de 390 euros dans le cadre d'activités sportives pour GBS De Wereldbrug 4. Subside régional de 4.000 euros (2.000 euro par école) pour la 'Semaine de la mobilité'.
7621/123-16/ - /02	19.400	Budget destiné à réaliser des projets culturels dans l'espace commun et soutenir les artistes forestois (par des appels à projets)
7621/125-02/ - /03	679	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
7621/125-06/ - /32	1.964	Contrôles légaux Abbaye, Brass (estimation nouveau marché extincteurs)
7621/332-02/ - /02	13.000	Palais des sciences: 10.000 euros / Musiques Saint-Denis: 1000 euros / PAC: 500 euros / Jolifanto (Mouv1190): 500 euros / Centre Jules Verne : 1000 euros
76211/332-02/ - /21	585.430	Subsides Forest Centre Culturel
7622/122-48/ - /52	72	Achat de 10 chèques ALE
7622/123-16/ - /52	30.291	Frais de réception et de représentation : Subside VG et VGC partielle (inscription article 485-01) - budget pour réaliser divers projets repris dans le Plan Culturel.
7622/332-02/ - /52	29.250	GC Ten Weyngaert (€ 13000) - MIRO (€ 3000) - Chiro H2O (€ 3000) - Femma (€ 2000) - Black Devils (€ 1500) - Kinderbegeleiding Vorst (€ 1500) - Oudercomité Parkschool Vorst (€ 625) - Oudercomité Sint-Augustinusschool (€ 625) - Jolifanto (€ 1500) - Level Five (€ 1000) - Heroes for Zero (1190/0) (€ 1500)
7622/485-01/ - /52	16.547	Subventions pour des projets de politique culturelle locale néerlandophone (budget de fonctionnement art 123-16)
7622/485-02/ - /52	62.864	Subvention salariale de la Communauté flamande pour la mise en œuvre de la politique culturelle locale néerlandophone (s
7623/121-01/ - /08	540	Frais de déplacement
7623/122-04/ - /28	194	Sabam
7623/123-11/ - /28	1.746	Frais de télécommunication
7623/123-11/ - /40	485	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
7623/123-16/ - /28	11.592	Frais de réception et représentation pour les événements du service Seniors
7623/124-02/ - /28	33.950	Repas Sodexo, Solucious
7623/124-06/ - /28	19.400	Mise en place différents ateliers dans les centres seniors
7623/124-06/ - /73	2.037	Déchets Divercity
7623/124-12/ - /25	1.057	Location et entretien de trois fontaines d'eau - Centres pour Seniors
7623/125-02/ - /03	1.261	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
7623/125-06/ - /03	6.693	Prestation de tiers pour les bâtiments : adoucisseur, alarmes, chauffage, vitres...
7623/125-06/ - /32	1.571	Contrôles légaux Centres Seniors (estimation nouveau marché extincteurs)
7623/125-12/ - /13	8.000	Consommation électricité Chaussée de Bruxelles-Rue Marconi
7623/125-13/ - /13	10.000	Consommation gaz Rue Marconi
7623/125-15/ - /13	2.000	Consommation eau
7623/125-48/ - /21	2.551	Charges résidence Abbaye
7623/161-01/ - /28	35.000	Recette Sodexo du service Seniors
763/122-48/ - /67	1.012	Achat de 140 chèques ALE (7,45€ / chèque) : 10 chèques supplémentaires calculés sur base des besoins réels en 2025
763/123-16/ - /67	39.964	Frais de réception et de représentation du service Festivités : > Festival de chorales > Bal populaire > Fêtes médiévales > Sapin de Noël, déco et illumination > Fête du personnel : > ForEST'OYONS (Vin chaud) (dépenses couvertes en partie par les recettes inscrites au 763/161-48/67 et 763/485-01/67)
763/123-16/ - /83	14.550	Frais de réception et de représentation du service Foires et Marchés : Marché annuel Marché aux fleurs (Dépenses couvertes par les recettes inscrites au 040/366-01/83 et 040/366-03/83)
763/124-02/ - /67	1.455	Achat fournitures diverses pour événements

Les recettes sont en vert

763/124-06/ - /67	485	Prestations diverses pour événements (technique, logistique, artistique, communication, graphisme,...)
763/124-13/ - /13	950	Consommation électricité Armoire
763/161-48/ - /67	7.400	Fêtes médiévales : rétrocession pourcentage recettes sur droit emplacement des ambulants (montant sur base des recettes réelles 2024 puisque l'édition 2025 a été suspendu) permettant de couvrir une partie des dépenses inscrites à l'article 763/123-16/67.
763/485-01/ - /67	4.955	Subside Cocof pour l'organisation des Fêtes médiévales (dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles) permettant de couvrir une partie des dépenses inscrites à l'article 763/123-16/67.
764/123-02/ - /10	412	Fournitures administratives pour le service prévention
764/123-16/ - /10	1.237	Frais de réception et de représentation pour le service prévention
764/123-16/ - /26	3.880	Organisation du Mérite sportif 2026 /Achat de coupes et médailles pour événements sportifs divers
764/123-17/ - /26	873	Frais de formation du personnel
764/123-48/ - /26	291	Olympiades intercommunales
764/124-02/ - /10	2.061	Fournitures techniques pour le service prévention
764/124-02/ - /26	9.191	Produit d'entretien et achat de petit matériel sportif (art. passés à l'ORDI anciennement EXTRA)
764/124-05/ - /26	1.601	Tenues uniformisées pour agents d'encadrement (Aucun achat en 2025) + ouverture de salle
764/124-06/ - /10	1.455	Prestations techniques de tiers pour le service prévention
764/124-06/ - /26	4.850	Contrôle de défibrillateurs + entretien murs d'escalade et Primeurs + Réparations obligatoires
764/125-02/ - /03	6.790	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
764/125-06/ - /03	36.375	Ascenseur, adoucisseur, haute tension, alarmes/detections, vitres...
764/125-06/ - /32	8.100	Contrôles légaux centres sportifs
764/125-12/ - /13	153.000	Consommation électricité Avenue du Globe-Avenue Van Volxem-Chaussée de Neerstalle
764/125-13/ - /13	63.000	Consommation gaz Avenue du Globe-Avenue Van Volxem-Boulevard de la liième Armée Britannique-Rue de Lusambo-Rue Roosendaal
764/125-15/ - /13	13.840	Consommation eau
764/161-04/ - /26	110.000	Produits des droits d'entrée des occupations des installations sportives
764/161-05/ - /21	23.510	Produits des concessions de droits accordés : csf, fcf et sport forestois
764/161-06/ - /22	30	Récupérations des frais de procédure et de poursuite
764/163-01/ - /21	1	Produit des locations immobilières : Union St Gilloise
764/332-02/ - /26	19.000	Organisation Run Forest 2026
764/465-48/ - /22	20.933	Emprunt FRBRTC 9991 pour 260.868 € Capital : 13.493€ Intérêts : 7.439€
766/122-02/ - /38	970	Analyse des arbres
766/123-13/ - /38	4.753	Frais de gestion et fonctionnement de l'informatique - Programme analyse/gestion - projet arbre
766/123-17/ - /38	3.880	Frais de formation du personnel
766/124-02/ - /38	13.580	Achat de plantes, fleurs, petit outillage ...
766/124-05/ - /38	970	Achat de polar et T-shirt pour l'identification des ouvriers dans l'espace public
766/124-06/ - /38	78.085	Entretien des espaces verts de Forest Entretien des étangs du Parc Jacques Brel Réparations de machines, d'outillage ...
766/124-12/ - /25	352	Location et entretien d'une fontaine d'eau - Espaces verts
766/124-12/ - /38	485	Location élévateur et autres matériels dont le besoin est très ponctuel
766/125-02/ - /03	1.455	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
766/125-06/ - /03	1.455	Prestations de tiers pour les bâtiments : vitres, chauffage, alarme...
766/125-06/ - /32	340	Contrôles légaux Maison des jardiniers (rénovation contrôles supplémentaires)
766/125-12/ - /13	264	Consommation électricité Kerkhoflaan
766/125-15/ - /13	500	Consommation eau
766/126-01/ - /21	196	Square du 8 mai - diversity (snbc)
7671/122-04/ - /05	5.005	Une partie est subsidiée par la FWB (inscrit à l'article 7671/465-01/05) Concerne : taxe reprographie , droit de prêt
7671/123-13/ - /05	970	Applications, produits entretien matériel informatique... + Maintenance du site internet et de la newsletter
7671/123-13/ - /15	7.760	Matériel, logiciel et maintenance informatique
7671/123-16/ - /05	7.275	Subsides de la FWB et Cocof inscrits à l'art. 7671/465-01/05 Animations bibliothèque de type contes, ateliers, rencontre d'auteur, fêtes, spectacles...

7671/124-02/ - /05	13.095	Subsides FWB (2.643 euros) et Cocof (3.669 euros fonctionnement + 2.871 euros achat de jeux) inscrits à l'article 7671/465-01/05 Matériel pour activités et animations; abonnement à des revues (à destination du public) ; matériel spécifique pour la bibliothèque et ses antennes (impression, étiquettes, film plastique autocollant, matériel pour la réparation des livres, signets, cachets, code-barres, signalétique...); matériel pour la ludothèque (film plastique autocollant, sachets, pièces de rechange, etc.) ; achat de jeux et jouets pour la ludothèque (ce budget était jusqu'en 2025 inscrit à l'extraordinaire et a été déplacé vers le budget ordinaire pour régularisation)
7671/124-06/ - /05	15.520	Déménagement de la bibliothèque (travaux prévus dans le bâtiment actuel)
7671/125-02/ - /03	970	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...) pour les bâtiments
7671/161-01/ - /05	3.500	Recettes sous forme d'abonnement ou frais pour la location de documents des usagers emprunteurs de la Bibliothèque francophone
7671/380-03/ - /05	3.500	Recettes sous forme d'amendes (frais de retard) des usagers emprunteurs de la Bibliothèque francophone
7671/465-01/ - /05	29.576	Subsides de fonctionnement de la FWB (12.153,00 euros répartis sur les articles 122-04, 123-16, 124-02), Subsides de la Cocof pour les animations (3.000,00 euros, répartis sur l'article 123-16), pour le fonctionnement (11.552,00 euros, répartis sur les articles 124-02 et 7671/123-13/15), pour l'achat de jeux et jouets (2.871,00 euros répartis sur l'article 124-02)
7671/465-02/ - /05	170.152	Subsides de la FWB pour la rémunération de sept permanents dans le cadre de la reconnaissance de la bibliothèque
7672/122-04/ - /53	49	Dépenses Reprobél
7672/123-02/ - /53	243	Achat de fournitures pour le fonctionnement quotidien de la bibliothèque néerlandophone : ustensiles et accessoires d'écriture, articles et accessoires de rangement, petites fournitures de bureau, matériel de bricolage, ...
7672/123-13/ - /15	7.372	Matériel, logiciel et maintenance informatique
7672/123-13/ - /53	6.136	Abonnement à la plateforme e-books Cloudlibary ; Abonnement à Biblioprint pour réaliser et imprimer des étiquettes pour la collection ; Connexion au Réseau bruxellois des bibliothèques publiques (BruNO) : règlement des frais de maintenance et de télécommunications + du projet Bibliotheekportalen (paquet numérique de base et GoPress
7672/123-16/ - /53	6.305	Poursuite du développement d'actions et d'activités pour les jeunes, les familles et les adultes, sur la base du plan culturelle communale et des politiques de la Flandre et de la VGC pour les bibliothèques communale néerlandophone.
7672/124-02/ - /53	3.075	Achat de produits spécifiques aux bibliothèques (cartes BruNO, étiquettes, films de couverture, codes barres, rouleaux de papier thermique, boîtes de DVD, sacs fourre-tout, etc.), jeux, DVD, magazines et journaux.
7672/125-06/ - /53	631	Frais liés au nettoyage annuel des vitres de la bibliothèque néerlandophone (intérieur et extérieur).
7672/161-48/ - /53	300	Reçus de la bibliothèque néerlandophone (titres abîmés et perdus, copies, duplicata de la carte de bibliothèque...)
7672/380-03/ - /53	1.000	Recettes sous forme d'amendes, de frais de rappel des usagers de la bibliothèque néerlandophone
7672/465-01/ - /53	3.128	Contribution de la Communauté flamande pour la participation de la bibliothèque néerlandophone au projet Bibliotheekportalen (catalogue de recherche commun, module Mijn Bibliotheek, ...)
7672/465-02/ - /53	112.344	Contribution de la Communauté flamande aux frais de personnel de la bibliothèque néerlandophone pour un équivalent de 2,5 ETP (1A, 1B et 0,5C).
773/125-12/ - /13	120	Consommation électricité Monument aux morts
778/332-02/ - /23	750	Subside au Cercle d'Histoire et du Patrimoine de Forest
790/125-06/ - /03	1.261	Prestations de tiers pour les bâtiments : chauffage, etc.
831/435-01/ - /22	25.731.688	Subside au CPAS
842/122-04/ - /68	291	Prévision pour Droits d'auteur, honoraires et indemnité art, prof., traducteur, conférencier et guides (défraiement intervenants pour les CCCS)
842/123-02/ - /68	194	Prévision du crédit à l'article pour achat de papier et de fournitures de bureau.
842/123-16/ - /68	4.365	Prévision à l'article pour achat de boissons, snacks (et autres) pour les réunions de concertation communale et animations du service
842/123-19/ - /68	49	Commandes de livres + abonnement pour la coordination
842/332-02/ - /68	299.253	Subsides aux associations Subside COCOF Impulsion : 166.230 € CERAPSS (FQS): 6.426,24€ CERAPSS (Le Cairn) : 19.921,34€ MQSA : 48.839,41€ MJF : 32.131,18€ P. Marconi : 25.704,94€
842/465-10/ - /68	166.230	Subside COCOF Impulsion
844/121-01/ - /08	807	Frais de déplacement
844/123-06/ - /19	1.940	Impression et reliure
844/123-11/ - /40	14.550	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
844/123-12/ - /15	3.395	Matériel, logiciel et maintenance informatique
844/123-13/ - /15	13.095	Matériel, logiciel et maintenance informatique
844/123-13/ - /19	1.460	Achat de papier, mise à jour du guide PE, acquisition des droits d'auteur du guide PE Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 844/485-01 /19)

Les recettes sont en vert

844/123-16/ - /19	8.439	Activités spécifiques en crèches, journée petite enfance, Activités subventionnés par l'ONE Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 844/485-01 /19)
844/123-17/ - /86	34.163	Frais de formation du personnel
844/123-19/ - /19	679	Achat de livres
844/124-02/ - /19	200.260	Fournitures techniques : Plan acte, alimentation, boulangerie, pharmacie, fournitures classiques, matériel didactique et bricolage, linge, vaisselles et ustensiles de cuisine, diverses dépenses et caisses de menu débours Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 844/485-01 /19)
844/124-02/ - /25	21.655	Recharges pour poubelles à couches, papiers hygiéniques, petit matériel d'entretien, sacs poubelles, gants et produits d'entretien et d'hygiène pour les crèches
844/124-06/ - /19	10.525	Dépannage et entretiens électro, AFSCA, Couturier, blanchisserie Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 844/485-01 /19)
844/124-06/ - /73	20.952	Contrats payants enlèvement déchets
844/124-08/ - /19	350	Assurances
844/125-02/ - /03	44.814	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...) - Augmentation des dépenses pour le renouvellement des agréments des crèches, surtout au niveau électrique
844/125-02/ - /19	9.700	Achat de panneaux acoustiques
844/125-06/ - /03	102.820	Chauffage, ascenseurs, alarmes/détections, adoucisseurs, vitres et châssis...
844/125-06/ - /19	4.268	Location & nettoyage de tapis, nettoyage des bâtiments Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 844/485-01 /19)
844/125-06/ - /32	22.310	Contrôles légaux crèches (réouverture crèche + estimation nouveau marché extincteurs)
844/125-12/ - /13	101.000	Consommation électricité petite enfance
844/125-13/ - /13	56.000	Consommation gaz petite enfance
844/125-15/ - /13	16.000	Consommation eau
844/161-06/ - /22	23	Récupérations des frais de procédure et de poursuite
844/161-08/ - /19	874.502	Intervention des parents dans les frais scolaires
844/261-01/ - /22	12	Intérêts créditeurs des titres et placements
844/332-02/ - /13	78.500	La Famille Forestoise
844/485-01/ - /19	3.163.658	Contribution des autres pouvoirs publics dans les frais de fonctionnement de la petite enfance
844/994-01/ - /19	39.750	Prélèvements sur le fonds de réserves ordinaires
8443/161-01/ - /19	14.197	Produits de prestation directe
849/123-19/ - /01	970	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
849/331-01/ - /01	18.500	Chèques Taxis
849/465-48/ - /01	7.300	Subvention pour chèques taxis de la Région de Bruxelles-Capitale
851/123-16/ - /12	970	Frais de reception et representation - Expansion économique
851/124-06/ - /12	1.940	Prestations pour actualiser les supports de communication et assurer les ateliers formatifs, activités inscrites à la Semaine des Initiatives qui est directement liée au développement de la Maison des Initiatives de Forest
851/125-06/ - /32	582	Contrôles légaux Maison de l'emploi (estimation nouveau marché extincteurs)
851/125-12/ - /13	45.000	Consommation électricité Rue de la Station
851/125-15/ - /13	3.000	Consommation eau
851/161-48/ - /21	8.000	Charges Actiris
851/163-01/ - /21	43.350	Actiris - loyer rue de la Station, 17
851/332-02/ - /12	73.000	Subsides vers les organismes suivants : Mission locale de Forest, AEICF, ALE Forest, Job Yourself, CERAPS
871/123-02/ - /16	2.037	Fournitures administratives : Enveloppes, Matériel de bureau, Papier Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 871/465-01/16)
871/123-11/ - /40	2.619	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
871/123-13/ - /15	2.910	Matériel, logiciel et maintenance informatique
871/124-02/ - /16	5.238	Diverses fournitures techniques (stock médical, ugenes sanitaires, matériel didactique, etc.) Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 871/465-01/16)
871/124-06/ - /16	24.493	Transport visites médicales Révison audiomètre Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 871/465-01/16)
871/125-02/ - /03	970	Fournitures de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
871/125-06/ - /03	3.880	Prestations de tiers pour le bâtiments : alarmes/détections, vitres...
871/125-06/ - /32	1.571	Contrôles légaux SPSE (estimation nouveau marché extincteurs)
871/125-48/ - /21	40.158	Frais pour les bâtiments : charges Berlioz
871/435-01/ - /29	127.916	Contributions dans les charges des autres pouvoirs publics : Laboratoire intercommunal de chimie et de bactériologie
871/465-01/ - /16	35.750	Subside ONE correspondant aux dépenses SPSE
871/465-02/ - /16	129.250	Contributions de l'autorité supérieure dans les frais de personnel
874/124-02/ - /13	97	Redevances fontaines publiques
874/465-48/ - /22	732.500	Ex indemnité Vivaqua - Dotation eau - Transférée à la Région - voir courrier du 06/11/2025 : croissance 1,5 % - Correctif courrier SPRB du 1/12/25
875/122-03/ - /98	3.880	Vétérinaire: stérilisation chats errants
875/123-16/ - /98	2.425	Evenement BEA + divers Troupe sensibilisation pigeon
875/124-02/ - /98	485	LABEL BEA - Fournitures pour bénévoles chats

Les recettes sont en vert

875/124-06/ - /98	20.758	Frais pour refuge: Croix Bleue. Obligation légale sensibilisation/formation
875/331-01/ - /98	3.000	LABEL BEA - prime stérilisation chats domestiques
875/485-01/ - /98	12.300	subside B.E. stérilisation chats errants (4.000,00 €) subside BE "label BEA" (8.300,00 €)
87540/123-16/ - /73	2.425	Actions de sensibilisation à la propreté
87540/124-02/ - /73	22.116	Achats de matériel pour glutton (pièces et sacs), pour souffleuses, etc. Matériel divers: brosses, rateaux, pinces à déchets pour sensibilisation et pour balayeurs, colle et colson pour affichage urbanisme, nappe pour tables, polo sensibilisation, etc.) Sacs poubelles pour corbeilles publiques (augmentation du nombre et du prix)
87540/124-06/ - /73	410.209	Dératisation Enlèvement des cadavres d'animaux Location caméras (ABP) Traitement des déchets dangereux Traitements des déchets Traitements des déchets (protoxyde d'azote)
87540/125-15/ - /73	2.000	Consommation de l'eau des hydrants (vivaqua)
87540/161-48/ - /73	7.000	Service Propreté : recette métaux divers
87540/332-02/ - /73	60.000	4 PTP Propreté publique
87540/465-09/ - /73	98.622	Subside Bruxelles Propreté personnel
87540/465-48/ - /73	69.696	Subside Bruxelles Propreté caméra
876/124-02/ - /73	9.215	Fournitures pour détagage
876/124-06/ - /73	2.425	Entretien véhicule détagage
877/122-02/ - /91	9.118	Analyse eaux et boues (étangs Jacques Brel et Bempt) Études, analyses et assistance à la maîtrise ouvrage pour dispositifs liés à la gestion de l'eau dans les espaces publics et les bâtiments (marché 2019-S-044)
877/126-01/ - /21	100	Egouts Haveskercke
878/124-02/ - /11	5.820	Achat de petit matériel, de semences, bulbes, terreau, d'arbustes divers conformément au PDD
878/124-05/ - /11	970	Achat de vêtements de travail : t-shirts, pantalons imperméables, vestes, ...
878/124-06/ - /11	127.070	Prestations techniques de tiers : inhumations, exhumations de masse, réparations diverses, gardiennage (augmentation des différents coûts)
878/124-06/ - /38	44.135	Entretien des espaces verts du cimetière
878/124-12/ - /25	352	Location et entretien d'une fontaine d'eau - Cimetière de Forest
878/124-13/ - /11	2.000	Gasoil pour machines et véhicules
878/125-02/ - /03	1.455	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
878/125-03/ - /11	3.200	Chauffage de la conciergerie (gaz)
878/125-06/ - /03	2.522	Chauffage, vitres...
878/125-06/ - /32	582	Contrôles légaux cimetière (estimation nouveau marché extincteurs)
878/125-12/ - /13	4.800	Consommation électricité Kerkhoflaan
878/125-15/ - /13	2.000	Consommation eau
878/161-48/ - /11	14.000	Remboursement des frais (enterrements d'indigents, médecins-vérificateurs, cadres et plaques)
878/163-01/ - /11	70.000	Ventes de concessions, ouvertures de caveaux et de concessions collectives, dispersion des cendres,
878/301-02/ - /11	2.000	Rétrocessions de concessions
878/435-01/ - /11	8.000	Remboursement aux autres communes des frais concernant les enterrements indigents et les prestations des médecins-vérificateurs
87830/124-06/ - /11	17.460	Organisation des funérailles des personnes réputées indigentes
879/122-48/ - /63	388	Chèques ALE, volontariat
879/123-16/ - /63	4.696	Frais de réception de et représentation : Vegetal week
879/124-02/ - /63	6.451	Matériel divers pour les projets d'agriculture urbaine et végétalisation Végétalab: Terreau, pots, semences, outils, broyat, ...
879/124-06/ - /63	106.504	Animations diverses: rucher, plantes tinctoriales, potagers, nature en ville, ... Projet subsidié avec la Maison de détention, frais de fonctionnement végétalisation et installations de plantes grimpanes Médiateur Good Food (100% subsidié, BE) Bruxelles Plante (100% subsidié, BM)
879/124-13/ - /13	400	Consommation électricité Place Albert-Square de la Délivrance (armoires marché)
879/125-02/ - /03	970	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
879/125-06/ - /03	1.940	Prestations de tiers pour les bâtiments : chauffage, détecteurs, adoucisseurs, vitres...
879/126-01/ - /63	307	Redevance parcelle 21384D0067/00K000
879/485-01/ - /63	223.000	Bruxelles Plante (100% subsidié, BM) Projet subsidié avec la Maison de détention, frais de fonctionnement (100% subsidié) Projet subsidié avec la Maison de détention, frais de salaires (3 agents dont 1x1TP nouveau et 1x1/2T supplémentaire) (100% subsidié)
879/485-02/ - /63	55.000	Fonctionnement médiateur Good Food (30.000,00 €) Salaire médiateur Good Food (25.000,00 €)
922/123-02/ - /39	97	Fournitures de bureau

922/123-19/ - /39	107	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
922/331-01/ - /39	45.000	Prime aux jeunes propriétaires
922/332-02/ - /39	86.561	Subside de fonctionnement pour l'Agence Immobilière Sociale de Forest
922/465-02/ - /39	80.735	Contribution de l'autorité supérieure dans les frais de personnel : subside contrat logement
929/268-01/ - /56	40.827	Remboursement des intérêts de la dette des prêts hypothécaires transférés à la régie foncière
929/321-01/ - /56	354.100	Subsides d'exploitation octroyé à la régie foncière
929/380-06/ - /56	614.000	Remboursement des frais de personnels de la régie avancés par la commune
929/968-01/ - /56	222.089	Remboursement du capital de la dette des prêts hypothécaires transférés à la régie foncière
930/122-03/ - /29	9.700	Honoraires et indemnités pour avocats
930/123-02/ - /29	1.164	Fournitures administratives pour consommation directe
930/123-13/ - /15	4.365	Matériel, logiciel et maintenance informatique
930/123-15/ - /29	776	Recours : Frais de procédure et de poursuite
930/123-16/ - /29	1.213	Frais de fonctionnement de la Commission de concertation
930/161-01/ - /29	120.000	Redevances pour services administratifs : Renseignements Urbanistiques + Archives
930/163-01/ - /63	300	Loyer potager du Bempt
930/465-01/ - /29	5.000	Contribution de l'autorité supérieure dans les frais de fonctionnement + subside Commission de concertation
930/465-48/ - /29	5.000	Rétribution par la région des amendes administratives (infraction urbanistique)
930/485-02/ - /29	63.384	Contribution des autres pouvoirs publics - Subsides BE
93010/125-12/ - /90	5.000	Frais d'électricité chassart (av. Van Volxem 400-402) - axima (rue du Monténégro, 138-152)
93010/125-13/ - /90	4.000	Frais de gaz (av. Van Volxem 400-402) - axima (rue du Monténégro, 138-152)
93010/125-15/ - /90	1.500	Frais d'eau (av. Van Volxem 400-402) - axima (rue du Monténégro, 138-152)
93010/332-02/ - /90	60.000	Subsides aux associations
93010/994-01/ - /90	70.500	Prélèvement sur le fonds de réserves ordinaires
93011/122-02/ - /92	100.613	H.1 Neerstalle 110 - Etudes, expertises et travaux B.1 Fermette + Bempt - Etudes, expertises et travaux
93011/122-03/ - /92	41.710	A.1 - Accompagnement juridique B.1 - Accompagnement juridique F.1 (Huileries 31) - avocat H.1 Neerstalle 110 - conseils juridiques
93011/122-04/ - /92	2.183	I.2 (Participation et com) - Droits d'auteurs et rémunérations pour animations
93011/122-48/ - /92	238.620	A.1 Squarebeek - aménagements temporaires et indemnités offres B.1 Fermette + Bempt - Indemnités participation C.2.1 (ABY) - animations diverses D.1.2 (RQ) - Entretien locaux (antenne + espaces mutualisés) I.2 (Participation et com) -
93011/123-02/ - /92	1.164	C.2.1 - Fournitures administratives D.1.2 (RQ) - fournitures et papier I.2 (participation et com) - fournitures et papier
93011/123-11/ - /40	1.455	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
93011/123-11/ - /92	388	I.2 (Participation et com) - Num professionnel carte e-sim I.3 (architecte) - Abonnement gsm
93011/123-12/ - /15	485	Matériel, logiciel et maintenance informatique
93011/123-13/ - /15	9.021	Matériel, logiciel et maintenance informatique
93011/123-13/ - /92	13.580	D.1.2 (RQ) - Antenne : contrat imprimante et wifi I.1 (chef projet) - licences (3P et MS Project) I.2 (participation et com) - licences (Adobe et autre) I.3 (architecte) - licences 3P, autocad, Sketchup et MS Project
93011/123-16/ - /10	2.425	F.2.2 (prévention) - boissons et denrées alimentaires
93011/123-16/ - /92	7.954	C.2.1 - Réception, sandwiches D.1.2 (RQ) - Antenne : Consommables/locations événements I.2 (participation et com) : Consommables/locations événements
93011/123-17/ - /92	2.910	Frais de formation du personnel
93011/123-19/ - /92	582	Frais d'achats de livres, de documentation et d'abonnements
93011/123-48/ - /92	1.455	C.2.1 - Autres frais
93011/124-02/ - /10	1.940	F.2.2 (prévention) - fournitures pour activités
93011/124-02/ - /73	3.395	D.1.1 (propreté) - achat de matériel didactique et conception de matériel promotionnel

93011/124-02/ - /92	13.095	A.1 - Achat de fournitures pour travaux C.2.1 - Matériel d'animation D.1.2 (RQ) - Antenne : produits entretien, matériel entretien, papier hygiénique, etc. I.1 chef de projet - matériel animation I.2 (Participation et com) - Entretien des valves (panneaux, poteaux, fixation) I.3 - matériel spécifique (maquette, dessin...)
93011/124-06/ - /10	4.268	F.2.2 (prévention) - Frais d'organisation des activités
93011/124-06/ - /92	13.871	B.1 Fermette + Bempt - SIAMU D.1.2 (RQ) - missions diverses (graphisme, SIAMU...) I.2 (Participation et com) - Impression, distribution et graphisme
93011/124-08/ - /92	1.500	C.2.1 - Assurances diverses D.1.2 (RQ) - Assurance antenne et locaux
93011/124-12/ - /92	1.455	C.2.1 - Location matériel technique
93011/124-21/ - /92	970	C.2.1 - Matériel récompense activité
93011/124-48/ - /10	1.940	F.2.2 (prévention) - Achat titres transport SNCB avec public cible + matériel défraiement
93011/124-48/ - /92	485	C.2.1 - Autres frais techniques
93011/125-02/ - /92	7.760	D.1.2 (RQ) - aménagement des locaux - achat matériel divers (électricité, plomberie, serrurerie...)
93011/125-06/ - /92	38.800	D.1.2 (RQ) - aménagement des locaux - petits travaux d'aménagements F.1 (Huileries 31) - Travaux et entretien bâtiment
93011/125-12/ - /92	5.000	D.1.2 (RQ) - Antenne : électricité
93011/125-15/ - /92	1.000	D.1.2 (RQ) - Antenne : eau
93011/125-48/ - /92	146	D.1.2 (RQ) - Antenne : Location extincteurs
93011/331-01/ - /92	1.000	D.1.2. (RQ) - Antenne : Subside animation et occupation
93011/332-02/ - /10	4.500	F.2.2 (prévention) - Frais de remédiation scolaire
93011/332-02/ - /92	17.000	C.2.1 - Subsidés aux associations D.1.2. (RQ) - Antenne : Subside animation et occupation
93011/994-01/ - /92	960.740	FRO : Frais de personnel (402.515,27 €) FRO : Licence 3p - formation (dépense à l'informatique/formation - recette au CQ) (11.000,00 €) PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE RESERVES ORDINAIRES (547.225,00 €)
93012/123-13/ - /15	3.541	Matériel, logiciel et maintenance informatique
93012/124-06/ - /95	11.834	1.2 Prestations techniques pour activités ou autre 2.1 Prestations techniques pour activités ou autre
93012/332-02/ - /95	45.000	2.1 Subside aux 3 asbl portant des projets dans la PDV
93012/994-01/ - /95	145.150	FRO : Frais de personnel (83.700,00 €) FRO : Licence 3p et sketch up - formations (dépense à l'informatique/formation - recette au CQ) (4.250,00 €) PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE RESERVES ORDINAIRES (57.200,00 €)
9304/123-16/ - /94	970	Réunions et events professionnels
9304/124-02/ - /94	970	Produits d'entretien
9304/124-06/ - /94	3.395	Animations, supports de communication, enseigne, moniteurs sportifs, etc. campagnes promotionnelles, sit web, etc.
9304/125-02/ - /03	1.940	Fourniture de matériaux divers (plomberie, électricité, serrures...)
9304/125-06/ - /03	28.130	Ascenseurs, haute tension, vitres...
9304/125-12/ - /94	40.000	Electricité Centr'AL
9304/125-13/ - /94	20.000	Gaz Centr'AL
9304/125-15/ - /94	1.500	Eau Centr'AL
9304/125-48/ - /94	970	Pour frais imprévisibles
9304/161-04/ - /94	64.000	Redevances d'occupation opérateurs privés
9304/163-01/ - /94	32.400	Redevances d'occupation Horeca Centr'AL
9305/122-03/ - /77	7.760	Honoraires pour avocats - consultation montage complexe ou conseil juridique contentieux
9305/123-11/ - /40	3.104	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
9305/123-12/ - /15	1.746	Matériel, logiciel et maintenance informatique
9305/123-13/ - /15	7.760	Matériel, logiciel et maintenance informatique
9305/123-16/ - /77	1.455	Inaugurations, événements, communication EPCF
9305/123-17/ - /86	3.492	Frais de formation du personnel
9307/122-03/ - /84	4.850	Honoraires avocats (suite du recours ABY + chantier)
9307/122-48/ - /84	1.940	Indemnité pour autres prestations (ING – ALE pour entretien et animations)
9307/123-13/ - /84	3.987	Licences 3p (2) et outil édition en ligne
9307/123-17/ - /86	1.310	Frais de formation du personnel
9307/123-48/ - /84	485	Cotisation ordre des architectes
9307/124-02/ - /84	485	Fournitures techniques pour consommation directe 'Produits et outils d'entretien pour nettoyage ING'

Les recettes sont en vert

9307/124-06/ - /84	970	Frais de communication
9307/125-06/ - /84	19.400	Frais pour études ou réparations diverses
9307/125-12/ - /84	5.000	Fournitures d'électricité pour les bâtiments
9307/125-13/ - /84	5.000	Fournitures de gaz pour les bâtiments
9307/125-15/ - /84	1.000	Fournitures d'eau pour les bâtiments
9307/994-01/ - /84	15.426	FRO : Frais de personnel
9308/122-01/ - /88	4.850	B2-Maison des Initiatives-accompagnement économie circulaire
9308/122-03/ - /88	19.400	Honoraires et indemnités pour avocats
9308/122-48/ - /88	6.790	B1 – mission CSS C1.b2 – mission CSS D.2.1-mission CSS
9308/123-02/ - /88	146	F1 Achat de fournitures et papier
9308/123-11/ - /40	1.940	Matériel, logiciel et maintenance téléphonique
9308/123-12/ - /15	970	Matériel, logiciel et maintenance informatique
9308/123-13/ - /15	4.656	Matériel, logiciel et maintenance informatique
9308/123-16/ - /88	1.455	F4-Consommables/locations événements F4-Frais de réception et représentation
9308/123-17/ - /86	1.310	Frais de formation du personnel
9308/124-06/ - /88	1.455	F4-Marché d'impression pluriannuel F4-Marché distribution pluriannuel
9308/124-10/ - /88	49	Titres propriétés
9308/125-06/ - /88	3.880	Prestations de tiers pour les bâtiments (Siamu)
9308/126-01/ - /21	1	Loyers et charges locatives : Euro skate park (infrabel)
9308/994-01/ - /88	197.542	FRO : Frais de personnel (151.762,18 €) FRO : Frais informatique et formations (dépense insrites par services concernés - recette au CQ) (6.580,00 €) PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE RESERVES ORDINAIRES (39.200,00 €)

**VI. DEPENSES (123-16) et
SUBSIDES OCTROYES PAR LA COMMUNE (332-02)**

Article	Budget 2025	Budget 2026	Commentaire
104/123-16/ - /23	11.000,00	3.880	fournitures réunions internes, sandwiches réunions internes, fleurs (décès, félicitations,...)
104/123-16/ - /31	0	485	Catering pour les rencontres citoyennes
105/123-16/ - /01	900	1.455	Organisation des journées de sensibilisation
105/123-16/ - /23	0	9.700	Inaugurations officielles, inauguration Hôtel communal, réceptions nouveaux citoyens, nouveaux belges, commémorations 8 mai et 11 novembre, fleurs pour divers cérémonies, cocktails officiels, médaillers du travail, accueil de délégations étrangères, Noces d'or et centenaires : achat de bouquets de fleurs, de biscuits et de boissons, ...
300/123-16/ - /10	595	1.940	Achat pour le plan hivernal et les réunions du service avec les partenaires externes
410/123-16/ - /85	100	194	Catering formations PDE
520/123-16/ - /76	10.000,00	9.700	J'achete 1190 : Actions de renforcement de l'image des quartiers commerçants + actions de mise en valeur des commerçants et activités commerciales (marchés brocantesw) pendant la période de chantier EPCF. (Actuellement site internet en cours de réalisation, mission photographe pour portraits commerçants, actions de lancement du site)
7201/123-16/ - /16	3.500,00	3.395	Achat de prix de fin d'année 6 ème primaire
761/123-16/ - /17	17.550,00	17.024	Mise en place d'événements pour les jeunes
76110/123-16/ - /75	13.200,00	12.804	Frais de réception et de représentation : différents projets et évènements liés à l'ATL (subside inscrit à l'art 76110/485-01/75)
7621/123-16/ - /02	22.500,00	19.400	Budget destiné à réaliser des projets culturels dans l'espace commun et soutenir les artistes forestois (par des appels à projets)
7622/123-16/ - /52	31.228,00	30.291	Frais de réception et de représentation : Subside VG et VGC partielle (inscription article 485-01) - budget pour réaliser divers projets repris dans le Plan Culturel.
7623/123-16/ - /28	0	11.592	Frais de réception et représentation pour les événements du service Seniors
763/123-16/ - /67	41.950,00	39.964	Frais de réception et de représentation du service Festivités : > Festival de chorales > Bal populaire > Fêtes médiévales > Sapin de Noël, déco et illumination > Fête du personnel : > ForEST'OYONS (Vin chaud) (dépenses couvertes en partie par les recettes inscrites au 763/161-48/67 et 763/485-01/67)
763/123-16/ - /83	13.500,00	14.550	Frais de réception et de représentation du service Foires et Marchés : Marché annuel Marché aux fleurs (Dépenses couvertes par les recettes inscrites au 040/366-01/83 et 040/366-03/83)
764/123-16/ - /10	1.275,00	1.237	Frais de réception et de représentation pour le service prévention
764/123-16/ - /26	2.500,00	3.880	Organisation du Mérite sportif 2026 /Achat de coupes et médailles pour événements sportifs divers
7671/123-16/ - /05	8.500,00	7.275	Subsides de la FWB et Cocof inscrits à l'art. 7671/465-01/05 Animations bibliothèque de type contes, ateliers, rencontre d'auteur, fêtes, spectacles...
7672/123-16/ - /53	6.500,00	6.305	Poursuite du développement d'actions et d'activités pour les jeunes, les familles et les adultes, sur la base du plan culturelle communale et des politiques de la Flandre et de la VGC pour les bibliothèques communale néerlandophone.
842/123-16/ - /68	4.500,00	4.365	Prévision à l'article pour achat de boissons, snacks (et autres) pour les réunions de concertation communale et animations du service
844/123-16/ - /19	3.500,00	8.439	Activités spécifiques en crèches, journée petite enfance, Activités subventionnés par l'ONE Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 844/485-01 /19)
851/123-16/ - /12	1.000,00	970	Frais de reception et representation - Expansion économique
875/123-16/ - /98	2.500,00	2.425	Evenement BEA + divers Troupe sensibilisation pigeon
87540/123-16/ - /73	1.500,00	2.425	Actions de sensibilisation à la propreté
879/123-16/ - /63	4.200,00	4.696	Frais de réception de et représentation : Vegetal week
930/123-16/ - /29	1.250,00	1.213	Frais de fonctionnement de la Commission de concertation
93011/123-16/ - /10	2.520,00	2.425	F.2.2 (prévention) - boissons et denrées alimentaires
93011/123-16/ - /92	7.200,00	7.954	C.2.1 - Réception, sandwiches D.1.2 (RQ) - Antenne : Consommables/locations événements I.2 (participation et com) : Consommables/locations événements
9304/123-16/ - /94	500	970	Réunions et events professionnels
9305/123-16/ - /77	2.000,00	1.455	Inaugurations, événements, communication EPCF
9308/123-16/ - /88	1.500,00	1.455	F4-Consommables/locations événements F4-Frais de réception et représentation

Article	Budget 2025	Budget 2026	Commentaire
300/332-02/ - /10	14.527	15.577	Dotation annuelle Asbl Transit et prestations de l'Asbl Schola ULB
520/332-02/ - /76	8.000	8.000	Subsides par projet porté par une association active sur l'un des quartiers commerçants de Forest, (associations de Commerçants, associations menant un projet dans un quartier commerçant)
761/332-02/ - /17	500	500	Potentiel subside cours de gym
7611/332-02/ - /10	70.000	70.000	Prévision du subside de la Région de Bruxelles-Capitale pour les frais de fonctionnement alloués au dispositif d'accrochage scolaire (DAS). Montant encore à fixer par le pouvoir subsidiant.
7621/332-02/ - /02	13.000	13.000	Palais des sciences: 10.000 euros / Musiques Saint-Denis: 1000 euros / PAC: 500 euros / Jolifanto (Mouv1190): 500 euros / Centre Jules Verne : 1000 euros
76211/332-02/ - /21	576.400	585.430	Subsides Forest Centre Culturel
7622/332-02/ - /52	29.250	29.250	GC Ten Weyngaert (€ 13000) - MIRO (€ 3000) - Chiro H2O (€ 3000) - Femma (€ 2000) - Black Devils (€ 1500) - Kinderbegeleiding Vorst (€ 1500) - Oudercomité Parkschool Vorst (€ 625) - Oudercomité Sint-Augustinusschool (€ 625) - Jolifanto (€ 1500) - Level Five (€ 1000) - Heroes for Zero (1190/0) (€ 1500)
764/332-02/ - /26	19.000	19.000	Organisation Run Forest 2026
778/332-02/ - /23	750	750	Subside au Cercle d'Histoire et du Patrimoine de Forest
842/332-02/ - /68	295.075	299.253	Subsides aux associations Subside COCOF Impulsion : 166.230 € CERAPSS (FQS): 6.426,24€ CERAPSS (Le Cairn) : 19.921,34€ MQSA : 48.839,41€ MJF : 32.131,18€ P. Marconi : 25.704,94€
844/332-02/ - /13	78.429	78.500	La Famille Forestoise
851/332-02/ - /12	73.000	73.000	Subsides vers les organismes suivants : Mission locale de Forest, AEICF, ALE Forest, Job Yourself, CERAPS
87540/332-02/ - /73	36.096	60.000	4 PTP Propreté publique
922/332-02/ - /39	84.864	86.561	Subside de fonctionnement pour l'Agence Immobilière Sociale de Forest
93010/332-02/ - /90	30.000	60.000	Subsides aux associations
93011/332-02/ - /10	3.000	4.500	F.2.2 (prévention) - Frais de remédiation scolaire
93011/332-02/ - /92	25.000	17.000	C.2.1 - Subsides aux associations D.1.2. (RQ) - Antenne : Subside animation et occupation
93012/332-02/ - /95	125.000	45.000	2.1 Subside aux 3 asbl portant des projets dans la PDV

VII. PROGRAMME DU SERVICE EXTRAORDINAIRE

Service (Fr)	article	EXPLICATION FR	Recettes	Dépenses	Taux	Subsides / Ch. Urb	Fond	Emprunt
ACADEMIE	734/661-51/ - /96	SUBSIDES DE L'AUTORITÉ SUPÉRIEURE	21.350,00 €					
ACADEMIE	734/741-51/ - /96	Achat de miroir de danse (3.000) Achat de mobilier (déménagement ABY) (9.175)		12.175,00 €	100,00%	12.175,00 €		
ACADEMIE	734/744-51/ - /96	Instruments et accessoires artistiques		9.175,00 €	100,00%	9.175,00 €		
Total ACADEMIE			21.350,00 €	21.350,00 €		21.350,00 €		
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	7201/744-98/ - /34	Achat d'une plastifieuse jusqu'à la taille A3 et d'un baffle		830,00 €	100,00%	830,00 €		
Total ACCUEIL EXTRASCOLAIRE				830,00 €		830,00 €		
ACCUEIL TEMPS LIBRE	76110/665-52/ - /75	SUBSIDES DE L'AUTORITÉ SUPÉRIEURE	8.700,00 €					
ACCUEIL TEMPS LIBRE	76110/741-51/ - /75	Achat de mobilier		500,00 €	100,00%	500,00 €		
ACCUEIL TEMPS LIBRE	76110/744-98/ - /75	Achat de machines (3.000) Achat de jeux pour le projet malles (5.200)		8.200,00 €	100,00%	8.200,00 €		
Total ACCUEIL TEMPS LIBRE			8.700,00 €	8.700,00 €		8.700,00 €		
BATIMENTS	138/661-51/ - /03	Aménagement GIEP (centre technique-quickwin BE)	30.000,00 €					
BATIMENTS	138/723-60/ - /03	Aménagement GIEP (centre technique-quickwin BE)		30.000,00 €	100,00%	30.000,00 €		
BATIMENTS	138/724-60/ - /03	Centre technique : Installation de bornes de rechargement (report 2024)		30.000,00 €				30.000,00 €
BATIMENTS	138/742-53/ - /03	achat logiciel pour schémas électriques (TRIKKER)		800,00 €				800,00 €
BATIMENTS	138/744-98/ - /03	Matériel spécifique de nettoyage de sol (.3.500,00 €)		3.500,00 €				3.500,00 €
BATIMENTS		Achat outillage ateliers bâtiments (.4.500,00 €)		4.500,00 €				4.500,00 €
BATIMENTS		achat d'une nouvelle camera inspection égouttage (.15.000,00 €)		15.000,00 €				15.000,00 €
BATIMENTS	7201/661-51/ - /03	Ecole "Les Marronniers" : Rénovation lourde - Phase II	1.558.772,21 €					
BATIMENTS	7201/723-60/ - /03	Ecole "Les Marronniers" : Rénovation lourde - Phase II		2.250.000,00 €	69,28%	1.558.772,21 €		691.227,79 €
BATIMENTS	7201/724-60/ - /03	Travaux d'électricité dans les Ecoles francophones		130.000,00 €				130.000,00 €
BATIMENTS	7201/744-51/ - /03	Remplacement de matériel divers		7.500,00 €				7.500,00 €
BATIMENTS	764/744-51/ - /03	Remplacement de matériel divers		7.500,00 €				7.500,00 €
BATIMENTS	844/665-52/ - /03	Crèche "Les Lutins" : Rénovation lourde (1ère Tranche)	2.850.000,00 €					
BATIMENTS	844/723-60/ - /03	Crèche "Les Lutins" : Rénovation lourde (1ère Tranche)		2.850.000,00 €	100,00%	2.850.000,00 €		
BATIMENTS	844/724-60/ - /03	crèche "les marmots" travaux d'électricité (.90.000,00 €)		90.000,00 €				90.000,00 €
BATIMENTS		Rue de la Station 17-19 Remise en état et amélioration du bâtiment (.60.000,00 €)		60.000,00 €				60.000,00 €
BATIMENTS	844/744-51/ - /03	Remplacement de matériel divers		10.000,00 €				10.000,00 €
Total BATIMENTS			4.438.772,21 €	5.488.800,00 €		4.438.772,21 €		1.050.027,79 €
BIBLIOTHEQUE FR	7671/685-51/ - /05	Subsides investissement de la Cocof repris sur l'article 7671/744-98/05	12.400,00 €					
BIBLIOTHEQUE FR	7671/741-51/ - /05	1 siège de bureau (400,00€) ; 1 armoire de rangement pour la ludothèque (500,00€) ; 1 porte-manteau sur pied (200,00€) ; 2 bancs vestiaires (1.000,00€) ; 1 panneau de trottoir (400,00€)		2.500,00 €				2.500,00 €
BIBLIOTHEQUE FR	7671/744-98/ - /05	Achat de livres (35,000,00€ - subside : 12.400,00€) 30 serre-livres avec butée avant (360,00€) ; 40 serre-livres simples (340,00€) ; 2 blocs multiprises (50,00€) ; 2 rallonges électriques (30,00€) ; 3 paillason d'intérieur (195,00€) ; 2 plateaux de service (100,00€)		36.075,00 €	34,37%	12.400,00 €		23.675,00 €
Total BIBLIOTHEQUE FR			12.400,00 €	38.575,00 €		12.400,00 €		26.175,00 €
BIBLIOTHEQUE NL	7672/741-51/ - /53	Achat de mobilier de bibliothèque et de présentation		1.887,60 €				1.887,60 €

Service (Fr)	article	EXPLICATION FR	Recettes	Dépenses	Taux	Subsides / Ch. Urb	Fond	Emprunt
BIBLIOTHEQUE NL	7672/744-98/ - /53	Achats machines et matériel d'équip et d'exploitation divers et achat de collection (livres, bandes dessinées, etc.) et d'articles connexes		20.516,68 €				20.516,68 €
Total BIBLIOTHEQUE NL				22.404,28 €				22.404,28 €
BIEN ÊTRE ANIMAL	875/685-51/ - /98	Subside B.E. achat de matériel pour les bénévoles	500,00 €					
BIEN ÊTRE ANIMAL	875/744-98/ - /98	Achat de matériel pour les bénévoles (cages, lecteur de puces, trappes chat)		500,00 €	100,00%	500,00 €		
Total BIEN ÊTRE ANIMAL			500,00 €	500,00 €		500,00 €		
BREDE OPVANG	7202/661-51/ - /55	Subvention de démarrage de 3.000 euros accordée par la VGC dans le cadre de l'organisation d'une plaine récréative à l'école GBS De Puzzel. (dont 1.500,00 euros pour le matériel informatique et 500,00 en téléphonie)	3.000,00 €					
BREDE OPVANG	7202/742-51/ - /55	L'achat de matériel de bureau indispensable: 1 plastifieuse A4-A3.		200,00 €	100,00%	200,00 €		
BREDE OPVANG	7202/744-51/ - /55	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'équipements d'une durée de vie supérieure à 5 ans pour les plaines de jeux dans l'école De Puzzel: 1 cafetière, 1 bouilloire et 1 crêpière.		310,00 €	100,00%	310,00 €		
BREDE OPVANG	7202/744-98/ - /55	Achat d'autres machines, de matériel d'exploitation et d'équipement d'une durée de vie inférieure à 5 ans pour les plaines de jeux dans l'école De Puzzel:1 piscine gonflable.		440,00 €	100,00%	440,00 €		
Total BREDE OPVANG			3.000,00 €	950,00 €		950,00 €		
CELLULE EAU	138/725-60/ - /91	Maillage Leybeek (eaux usées centre technique + pertuis infrabel)		50.000,00 €				50.000,00 €
CELLULE EAU	766/665-52/ - /91	Maillage Bempt : phase 2 (trois fontaines)	108.000,00 €					
CELLULE EAU	766/725-60/ - /91	Maillage Bempt : phase 2 (trois fontaines) - report 2024		220.000,00 €	49,09%	108.000,00 €		112.000,00 €
CELLULE EAU	877/725-60/ - /91	Aménagement GIEP (Bempt)		100.000,00 €				100.000,00 €
Total CELLULE EAU			108.000,00 €	370.000,00 €		108.000,00 €		262.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	104/723-60/ - /64	HCF: Suppléments travaux, révision des prix et honoraires architectes et coordinateur CSS		470.000,00 €				470.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	104/724-60/ - /64	HCF : Travaux divers (rideaux, etc)		50.000,00 €				50.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	104/744-51/ - /64	HCF : Achats divers (chaises PMR, panneaux acoustiques)		20.000,00 €				20.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	104/747-60/ - /64	HCF : Inventaire des oeuvres d'art		20.000,00 €				20.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	7201/723-60/ - /64	Ecole Vignoble : Réparation des colonnes en béton (.30.000,00 €)		30.000,00 €				30.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT		Ecole du Bempt : Travaux supplémentaires (.20.000,00 €)		20.000,00 €				20.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT		Ecole 9 : Remplacement des lés en zinc sur la toiture principale (.20.000,00 €)		20.000,00 €				20.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	7202/722-60/ - /64	Ecole De Puzzel : révision de prix + travaux supplémentaires (.534.000,00 €)		534.000,00 €			534.000,00 €	
CELLULE INVESTISSEMENT		Ecole De Puzzel : révision de prix + travaux supplémentaires et honoraires architectes et coordinateurs CSS (.650.000,00 €)		650.000,00 €				650.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	7202/744-51/ - /64	Ecole De Puzzel : Achats divers (Chaises PMR, etc...)		5.000,00 €				5.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	761/665-52/ - /64	Réaménagement Aire de jeux	90.000,00 €					
CELLULE INVESTISSEMENT	761/721-60/ - /64	Réaménagement Aire de jeux (.150.000,00 € - Subside : .90.000,00 €)		150.000,00 €	60,00%	90.000,00 €		60.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT		Aires de jeux : Interventions lourdes (.150.000,00 € - Subside : .90.000,00 €)		85.500,00 €				85.500,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	764/665-52/ - /64	Bertelson : Travaux stade d'athlétisme - FRBRTC (.147.375,26 €)	147.375,26 €					
CELLULE INVESTISSEMENT		Sports - subside PTIS (.108.000,00 €)	108.000,00 €					
CELLULE INVESTISSEMENT	764/721-60/ - /64	Bempt : Intervention lourdes sur les terrains sportifs synthétiques (+éclairage terrain 2) (.180.000,00 € - Subside : .108.000,00 €)		180.000,00 €	60,00%	108.000,00 €		72.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT		Bempt : Interventions lourdes sur terrains synthétiques (.81.300,00 €)		81.300,00 €				81.300,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT		Bertelson : Travaux stade d'athlétisme (.147.375,26 € - Subside : .147.375,26 €)		147.375,26 €	100,00%	147.375,26 €		
CELLULE INVESTISSEMENT	764/724-60/ - /64	Bertelson : honoraires d'architectes		50.400,00 €				50.400,00 €

Service (Fr)	article	EXPLICATION FR	Recettes	Dépenses	Taux	Subsides / Ch. Urb	Fond	Emprunt
CELLULE INVESTISSEMENT	790/665-52/ - /64	Eglise St Denis : Travaux de restauration et rénovation	1.500.000,00 €					
CELLULE INVESTISSEMENT	790/723-60/ - /64	Eglise St Denis : Travaux de restauration, rénovation et honoraires d'architectes (2.000.000,00 € - Subside : 1.500.000,00 €)		2.000.000,00 €	75,00%	1.500.000,00 €		500.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT		Eglise St Denis : Travaux urgents (.12.000,00 €)		12.000,00 €				12.000,00 €
CELLULE INVESTISSEMENT	878/724-60/ - /64	Cimetière : entretien lourd des toitures en chaume		40.000,00 €				40.000,00 €
Total CELLULE INVESTISSEMENT			1.845.375,26 €	4.565.575,26 €		1.845.375,26 €	534.000,00 €	2.186.200,00 €
CENTR'AL	9304/744-51/ - /94	Nouvelles serrures pour casiers, caméras de surveillance, matériel de sports		8.000,00 €				8.000,00 €
Total CENTR'AL				8.000,00 €				8.000,00 €
CQ - WIELEMANS CEUPENS	9308/711-60/ - /88	C1.b2- skate park (canon convention d'occupation) (report 2023)		1,00 €	100,00%	1,00 €		
CQ - WIELEMANS CEUPENS	9308/723-60/ - /88	Imprévus chantiers (transversal aux projets briques _ bâtiments)		120.000,00 €	100,00%	120.000,00 €		
CQ - WIELEMANS CEUPENS	9308/731-60/ - /88	D.2.1-Perméabilisation/végétalisation : MAP-participation-CSS (.5.000,00 € - Subside : .5.000,00 €)		5.000,00 €	100,00%	5.000,00 €		
CQ - WIELEMANS CEUPENS		Imprévus chantiers (transversal aux projets briques _ Voiries) (.40.000,00 € - Subside : .40.000,00 €)		40.000,00 €	100,00%	40.000,00 €		
CQ - WIELEMANS CEUPENS	9308/995-52/ - /88	PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE SUBSIDES EXTRAORDINAIRES	165.001,00 €					
Total CQ - WIELEMANS CEUPENS			165.001,00 €	165.001,00 €		165.001,00 €		
CQD 2Cité	93011/723-60/ - /92	F.1 (Huileries 31) - Travaux et entretien bâtiment		30.000,00 €	100,00%	30.000,00 €		
CQD 2Cité	93011/731-60/ - /92	A.1 Squarebeek - Etudes et travaux		4.700.000,00 €	100,00%	4.700.000,00 €		
CQD 2Cité	93011/995-52/ - /92	PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE SUBSIDES EXTRAORDINAIRES	4.730.000,00 €					
Total CQD 2Cité			4.730.000,00 €	4.730.000,00 €		4.730.000,00 €		
CULTURE NL	7622/742-53/ - /40	Achat matériel téléphonique		1.000,00 €				1.000,00 €
Total CULTURE NL				1.000,00 €				1.000,00 €
DEVELOPPEMENT DURABLE	766/744-51/ - /63	Equipements pour les projets d'agriculture urbaine (= cofinancement projet Médiateur Good Food)		4.000,00 €				4.000,00 €
DEVELOPPEMENT DURABLE	879/747-60/ - /63	Réalisation de l'inventaire du patrimoine arboré		15.000,00 €				15.000,00 €
Total DEVELOPPEMENT DURABLE				19.000,00 €				19.000,00 €
ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHC	7202/661-51/ - /51	Le montant des recettes concerne, d'une part, les subventions de fonctionnement de la Communauté flamande (45.000 euros) et, d'autre part, ce montant des recettes comprend des subventions spécifiques de la Communauté flamande destinées à renforcer l'équipement et l'infrastructure IT pour le personnel enseignant (13.288,86 euros).	58.288,86 €					
ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHC	7202/741-51/ - /51	Achat de mobilier et d'équipement pour les écoles NL: 6 tabourets, 1 petite armoire murale de rangement, 4 bancs extérieur et 10 sièges de reserve pour les tables pliantes du réfectoire pour De Wereldbrug + 3 tables d'extérieur pour De Puzzel.		15.000,00 €	100,00%	15.000,00 €		
ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHC	7202/742-51/ - /51	L'achat de matériel de bureau indispensable: 2 A4-A3 plastifieuses par école.		1.500,00 €	100,00%	1.500,00 €		
ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHC	7202/744-51/ - /51	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'équipements d'une durée de vie supérieure à 5 ans pour les écoles NL : 8 tableaux de craie mobiles, 2 white bords, 1 fer à repasser, 1 armoire de premiers soins et 1 autolaveuse pour le 1er et 2ième étage de la nouvelle école de De Wereldbrug. + 1 installation de musique et 2 whitebords pour De Wereldbrug.		15.000,00 €	100,00%	15.000,00 €		

Service (Fr)	article	EXPLICATION FR	Recettes	Dépenses	Taux	Subsides / Ch. Urb	Fond	Emprunt
ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHONE	7202/744-98/ - /51	Achat d'autres machines, de matériel d'exploitation et d'équipement d'une durée de vie inférieure à 5 ans pour les écoles NL : 1 chariot de diablo, 1 escabeau, 1 souffleur de feuilles pour De Wereldbrug + 1 escabeau, 1 karcher avec son kit d'arrosage, 1 chariot de transport, 19 poubelles pour les toilettes enfants, 20 poubelles pour les toilettes adultes, 9 étagères de rangement pour les salles de stockage et 50 plateaux-repas pour la nouvelle école de De Puzzel.		13.500,00 €	100,00%	13.500,00 €		
Total ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHONE				45.000,00 €		45.000,00 €		
ETAT CIVIL	104/744-51/ - /11	achat de 2 sièges de bureau pour personnes de grande taille		1.000,00 €				1.000,00 €
ETAT CIVIL		achat d'un destructeur de documents		500,00 €				500,00 €
ETAT CIVIL	878/721-60/ - /11	Cadres en béton (20.000€) et enlèvement de vieux monuments (40.000€)		60.000,00 €				60.000,00 €
ETAT CIVIL	878/725-60/ - /11	construction d'un mur du souvenir (6.000€) + restauration d'une crypte dans l'ancien cimetière (4.500€)		10.400,00 €				10.400,00 €
ETAT CIVIL	878/734-60/ - /11	achat d'un arbre ornemental		300,00 €				300,00 €
ETAT CIVIL	878/744-51/ - /11	achat et placement d'un système de surveillance pour le cimetière		35.000,00 €				35.000,00 €
Total ETAT CIVIL				107.200,00 €				107.200,00 €
FESTIVITES	763/744-98/ - /67	Nouvel achat ou remplacement de matériel événementiel (ex. : tonnelles, mobilier d'extérieur, matériel d'affichage, matériel de sonorisation, sol, matériel électrique, éclairages, chariots de transport, matériel de cuisine....)		5.000,00 €				5.000,00 €
Total FESTIVITES				5.000,00 €				5.000,00 €
FOIRES ET MARCHES	421/744-51/ - /83	Achat et installation d'1 armoire électrique fixe "Festivités / Marchés" sur le Parvis St Antoine via le gestionnaire de réseau (SIBELGA) pour fournir l'électricité nécessaire pour le marché hebdomadaire du jeudi ainsi que lors des activités et événements ponctuels (remplacement de l'armoire électrique supprimée pour raisons de sécurité)		10.000,00 €				10.000,00 €
Total FOIRES ET MARCHES				10.000,00 €				10.000,00 €
INFORMATIQUE	104/742-53/ - /15	Achat matériel informatique		20.000,00 €				20.000,00 €
INFORMATIQUE	139/742-53/ - /15	Achat matériel informatique		95.000,00 €				95.000,00 €
INFORMATIQUE	7201/742-53/ - /15	Achat matériel informatique		75.000,00 €	100,00%	75.000,00 €		
INFORMATIQUE	7202/685-51/ - /15	Achat matériel informatique						
INFORMATIQUE	7202/742-53/ - /15	Achat matériel informatique		14.838,86 €	100,00%	14.838,86 €		
INFORMATIQUE	764/742-53/ - /15	Achat matériel informatique		1.000,00 €				1.000,00 €
Total INFORMATIQUE				205.838,86 €		89.838,86 €		116.000,00 €
INSTRUCTION PUBLIQUE	7201/661-51/ - /16	Subside de fonctionnement écoles (dont cours philo) : 133.811,43 IT : 75.000 Accueil extra scolaire : 830	209.641,43 €					
INSTRUCTION PUBLIQUE	7201/724-60/ - /16	Achat des stores/ tentures		3.000,00 €	100,00%	3.000,00 €		
INSTRUCTION PUBLIQUE	7201/741-51/ - /16	Achat du mobilier scolaire Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 7201/661-51/16)		73.900,00 €	100,00%	73.900,00 €		
INSTRUCTION PUBLIQUE	7201/742-51/ - /16	Achat de matériel de bureau pour les écoles Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 7201/661-51/16)		5.161,43 €	100,00%	5.161,43 €		

Service (Fr)	article	EXPLICATION FR	Recettes	Dépenses	Taux	Subsides / Ch. Urb	Fond	Emprunt
INSTRUCTION PUBLIQUE	7201/744-51/ - /16	Achat du gros matériel de gym et de tableaux : 15.650 Autolaveuses : 13.000 Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 7201/661-51/16)		28.650,00 €	100,00%	28.650,00 €		
INSTRUCTION PUBLIQUE	7201/744-98/ - /16	Achat d'électroménager, chariots de nettoyage, divers Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 7201/661-51/16)		23.100,00 €	100,00%	23.100,00 €		
INSTRUCTION PUBLIQUE	871/665-52/ - /16	SUBSIDES DE L'AUTORITÉ SUPÉRIEURE	2.750,00 €					
INSTRUCTION PUBLIQUE	871/744-98/ - /16	Scanner portable : 1.200 Table d'examen : 1.300 Dymo à main : 250 Augmentation couverte par les subventions plus élevées (voir article 871/665-52/16)		2.750,00 €	100,00%	2.750,00 €		
Total INSTRUCTION PUBLIQUE			212.391,43 €	136.561,43 €		136.561,43 €		
MOBILITE	410/665-52/ - /85	Projet "cyclogistique communale" (.4.400,00 €)	4.400,00 €					
MOBILITE		Subside infrastructure vélos (.114.940,00 €)	114.940,00 €					
MOBILITE	410/741-52/ - /85			25.000,00 €	100,00%	25.000,00 €		
MOBILITE		Achat et placement d'équipements stationnement vélos (boxes vélos) (.66.500,00 € - Subside : .66.500,00 €)		66.500,00 €	100,00%	66.500,00 €		
MOBILITE		Mobilier urbain pour cyclistes (compteurs vélo) (.23.440,00 € - Subside : .23.440,00 €)		23.440,00 €	100,00%	23.440,00 €		
MOBILITE		Achat et placement d'équipements stationnement vélos (parking vélo 112) (.50.000,00 €)		50.000,00 €				50.000,00 €
MOBILITE	410/742-53/ - /85	Système de mutualisation et de réservation des voitures et des vélos		16.000,00 €				16.000,00 €
MOBILITE	410/743-51/ - /85	Projet "cyclogistique communale"		4.400,00 €	100,00%	4.400,00 €		
Total MOBILITE			119.340,00 €	185.340,00 €		119.340,00 €		66.000,00 €
PARC ET PLANTATIONS	766/734-60/ - /38	Abattages et élagages (.15.000,00 €)		15.000,00 €				15.000,00 €
PARC ET PLANTATIONS		Plantation nouveaux arbres (bacs à arbres) (.11.250,00 €)		11.250,00 €				11.250,00 €
PARC ET PLANTATIONS		Réfection des clôtures (.25.000,00 €)		25.000,00 €				25.000,00 €
PARC ET PLANTATIONS	766/744-98/ - /38	Service des plantations - remplacement divers matériel : achat de tronçonneuse, tondeuses, taille haies....etc;		17.700,00 €				17.700,00 €
Total PARC ET PLANTATIONS				68.950,00 €				68.950,00 €
PERSONNEL	131/742-54/ - /18	Gsm personnel (2 exempl)		750,00 €				750,00 €
PERSONNEL	137/744-51/ - /18	matériel concierge maison dewin		400,00 €				400,00 €
Total PERSONNEL				1.150,00 €				1.150,00 €
PETITE ENFANCE	844/721-60/ - /19	Achat de module extérieur		13.500,00 €				13.500,00 €
PETITE ENFANCE	844/724-60/ - /19	Achat de protections solaires		2.500,00 €				2.500,00 €
PETITE ENFANCE	844/741-51/ - /19	Achat d'équipement pour les crèches communales		15.926,43 €				15.926,43 €
PETITE ENFANCE	844/742-51/ - /19	Achat de plastifieuse		400,00 €				400,00 €
PETITE ENFANCE	844/742-54/ - /19	Achat de smartphone		4.100,00 €				4.100,00 €
PETITE ENFANCE	844/744-51/ - /19	Achat d'équipement pour les crèches communales		29.289,27 €				29.289,27 €
PETITE ENFANCE	844/744-98/ - /19	Achat d'équipement pour les crèches communales		12.582,55 €				12.582,55 €
Total PETITE ENFANCE				78.298,25 €				78.298,25 €
POLITIQUE DE LA VILLE	93012/721-60/ - /95	1.2 Travaux d'aménagements d'aires de jeux dans le cadre des projets de la Politique de la ville 2021-2026		165.563,71 €	100,00%	165.563,71 €		
POLITIQUE DE LA VILLE	93012/995-52/ - /95	PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE SUBSIDES EXTRAORDINAIRES	165.563,71 €					

Service (Fr)	article	EXPLICATION FR	Recettes	Dépenses	Taux	Subsides / Ch. Urb	Fond	Emprunt
Total POLITIQUE DE LA VILLE			165.563,71 €	165.563,71 €		165.563,71 €		
PREVENTION	300/744-98/ - /10	Matériel lutte contre insectes		9.130,00 €				9.130,00 €
Total PREVENTION				9.130,00 €				9.130,00 €
PROPRETE PUBLIQUE	87540/665-52/ - /73	Subside Bruxelles Propreté véhicules (remplacement véhicule détagage)	80.000,00 €					
PROPRETE PUBLIQUE	87540/743-52/ - /73	Achat d'un vehicule		90.000,00 €	88,89%	80.000,00 €		10.000,00 €
PROPRETE PUBLIQUE	87540/744-51/ - /73	Achat d'un transpalette électrique		6.000,00 €				6.000,00 €
PROPRETE PUBLIQUE	87540/744-98/ - /73	Mobilier: 2 tonnelles - 2 comptoirs type table		4.500,00 €				4.500,00 €
Total PROPRETE PUBLIQUE			80.000,00 €	100.500,00 €		80.000,00 €		20.500,00 €
Recettes	(vide)	(vide)						
Total Recettes								
REHABILITATION DE L ABBAYE	9307/663-51/ - /84	Subside à recevoir	1.684.968,06 €					
REHABILITATION DE L ABBAYE	9307/995-52/ - /84	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE SUBSIDES EXTRAORDINAIRES	1.221.869,00 €					
REHABILITATION DE L ABBAYE	9307/721-60/ - /84	ABY/ Analyse de sols pendant les travaux de réhabilitation		10.000,00 €				10.000,00 €
REHABILITATION DE L ABBAYE	9307/723-60/ - /84	ING - Rénovation totale (2.792.000,00 € - Subside : 2.531.110,00 €)		2.792.000,00 €	90,66%	2.531.110,00 €		260.890,00 €
REHABILITATION DE L ABBAYE		Honoraires archi: Tranches conditionnelles avenants (.275.727,06 € - Subside : .275.727,06 €)		275.727,06 €	100,00%	275.727,06 €		
REHABILITATION DE L ABBAYE		Honoraires archi: régularisation Rév. Prix / imprévus (.100.000,00 € - Subside : .100.000,00 €)		100.000,00 €	100,00%	100.000,00 €		
REHABILITATION DE L ABBAYE		MP2 : Démolitions - décompte fin de chantier (.50.000,00 €)		50.000,00 €				50.000,00 €
REHABILITATION DE L ABBAYE		Provision travaux urgents à charge propriétaire (.20.000,00 €)		20.000,00 €				20.000,00 €
REHABILITATION DE L ABBAYE		Marché conception graphique - Signalétique (.30.000,00 €)		30.000,00 €				30.000,00 €
Total REHABILITATION DE L ABBAYE			2.906.837,06 €	3.277.727,06 €		2.906.837,06 €		370.890,00 €
S.I.P.P	104/744-51/ - /32	Achat d'extincteurs et de matériel de lutte contres les incendies		52.200,00 €				52.200,00 €
Total S.I.P.P				52.200,00 €				52.200,00 €
SERVICE LOGISTIQUE	104/741-51/ - /25	ACHATS DE MOBILIER		2.000,00 €				2.000,00 €
Total SERVICE LOGISTIQUE				2.000,00 €				2.000,00 €
SPORTS	764/744-51/ - /26	Filet de protection des vitres (VV); Barres de gymnastique (PPS); Banc de touche (CS Bempt); 2 autolaveuses (VV + salle du Bempt); Aspirateur eau et poussières (PPS)		18.000,00 €				18.000,00 €
SPORTS	764/744-98/ - /26	Filets pour goals de football (CS Bempt); Filets de badminton (VV)		1.500,00 €				1.500,00 €
Total SPORTS				19.500,00 €				19.500,00 €
TELEPHONIE	104/742-54/ - /40	Achat matériel téléphonique		10.000,00 €				10.000,00 €
TELEPHONIE	139/742-54/ - /40	Achat matériel téléphonique		5.000,00 €				5.000,00 €
TELEPHONIE	300/742-54/ - /40	Achat matériel téléphonique		4.000,00 €				4.000,00 €
TELEPHONIE	7201/742-54/ - /40	Achat matériel téléphonique		5.000,00 €				5.000,00 €
TELEPHONIE	7202/742-54/ - /40	Achat matériel téléphonique		1.500,00 €	33,33%	500,00 €		1.000,00 €
TELEPHONIE	7611/742-54/ - /40	Achat matériel téléphonique		1.500,00 €				1.500,00 €
TELEPHONIE	844/742-54/ - /40	Achat matériel téléphonique		250,00 €				250,00 €
Total TELEPHONIE				27.250,00 €		500,00 €		26.750,00 €

Service (Fr)	article	EXPLICATION FR	Recettes	Dépenses	Taux	Subsides / Ch. Urb	Fond	Emprunt
TROISIEME AGE	7623/744-98/ - /28	4 dérouleurs de papier mains pour les toilettes,6 dérouleurs papier WC, 1 cuisinière ,2 tableaux en liège, 2 batteries de cuisine, 1 soupière électrique		1.000,00 €				1.000,00 €
Total TROISIEME AGE				1.000,00 €				1.000,00 €
URBANISME	930/741-51/ - /29	Achat de mobilier - chaises avec accoudoirs - repose pieds		800,00 €				800,00 €
URBANISME	930/744-98/ - /29	Achat de plastifieuse - chemise A0 pour scan et matériels divers - escabeau pour archives		500,00 €				500,00 €
Total URBANISME				1.300,00 €				1.300,00 €
VOIRIE	136/743-52/ - /30	Remplacement véhicule		130.000,00 €				130.000,00 €
VOIRIE	136/744-51/ - /30	Achat de machines / outillages pour l'atelier du garage		8.000,00 €				8.000,00 €
VOIRIE	421/665-52/ - /30	Subsides aménagements de sécurité - CLM Neerstalle (1.275.275,00 €)	1.275.275,00 €					
VOIRIE		Aménagement de voiries (.300.000,00 €)	300.000,00 €					
VOIRIE		Subsides aménagements de sécurité (.380.300,00 €)	380.300,00 €					
VOIRIE	421/731-60/ - /30	Aménagements CLM Neerstalle (1.275.275,00 € - Subside : 1.275.275,00 €)		1.275.275,00 €	100,00%	1.275.275,00 €		
VOIRIE		Aménagement de voiries (Verrerie) (.300.000,00 € - Subside : .300.000,00 €)		300.000,00 €	100,00%	300.000,00 €		
VOIRIE		Aménagements sécurité routière (.365.900,00 € - Subside : .365.900,00 €)		365.900,00 €	100,00%	365.900,00 €		
VOIRIE		Etudes autres - quartier Neptune/Télémaque (report 2024) (.200.000,00 €)		200.000,00 €				200.000,00 €
VOIRIE		Interventions impétrants (.30.000,00 €)		30.000,00 €				30.000,00 €
VOIRIE		Trottoirs (.450.000,00 €)		450.000,00 €				450.000,00 €
VOIRIE	421/734-60/ - /30	Abattage - Elagage (.82.500,00 €)		82.500,00 €				82.500,00 €
VOIRIE		Nouvelles plantations en voiries (Achat + placement) (.20.000,00 €)		20.000,00 €				20.000,00 €
VOIRIE		Remplacement arbres morts (.37.500,00 €)		37.500,00 €				37.500,00 €
VOIRIE	421/741-52/ - /30	Bancs, potelets, poubelles, barrières de sécurité...- balconnières fleuries et coussins berlinois, arceaux vélos, équipements de voirie,... Radar préventif, mobilier urbain,...		24.400,00 €	59,02%	14.400,00 €		10.000,00 €
VOIRIE	421/744-98/ - /30	Achat de foreuse, scies, carroteuses, matériel d'exploitation,...		10.000,00 €				10.000,00 €
VOIRIE	421/747-60/ - /30	Levé Géomètre		3.000,00 €				3.000,00 €
VOIRIE	423/741-52/ - /30	Achat de barrières nadar, lampes, panneaux de signalisation...etc.		20.000,00 €				20.000,00 €
VOIRIE	520/744-51/ - /30	Illuminations de fin d'année - Remplacement de guirlandes et divers matériels		85.000,00 €				85.000,00 €
VOIRIE	766/743-52/ - /30	Remplacement d'une camionnette et d'un véhicule		75.000,00 €				75.000,00 €
Total VOIRIE			1.955.575,00 €	3.116.575,00 €		1.955.575,00 €		1.161.000,00 €
Total général			16.831.094,53 €	23.056.769,85 €		16.831.094,53 €	534.000,00 €	5.691.675,32 €

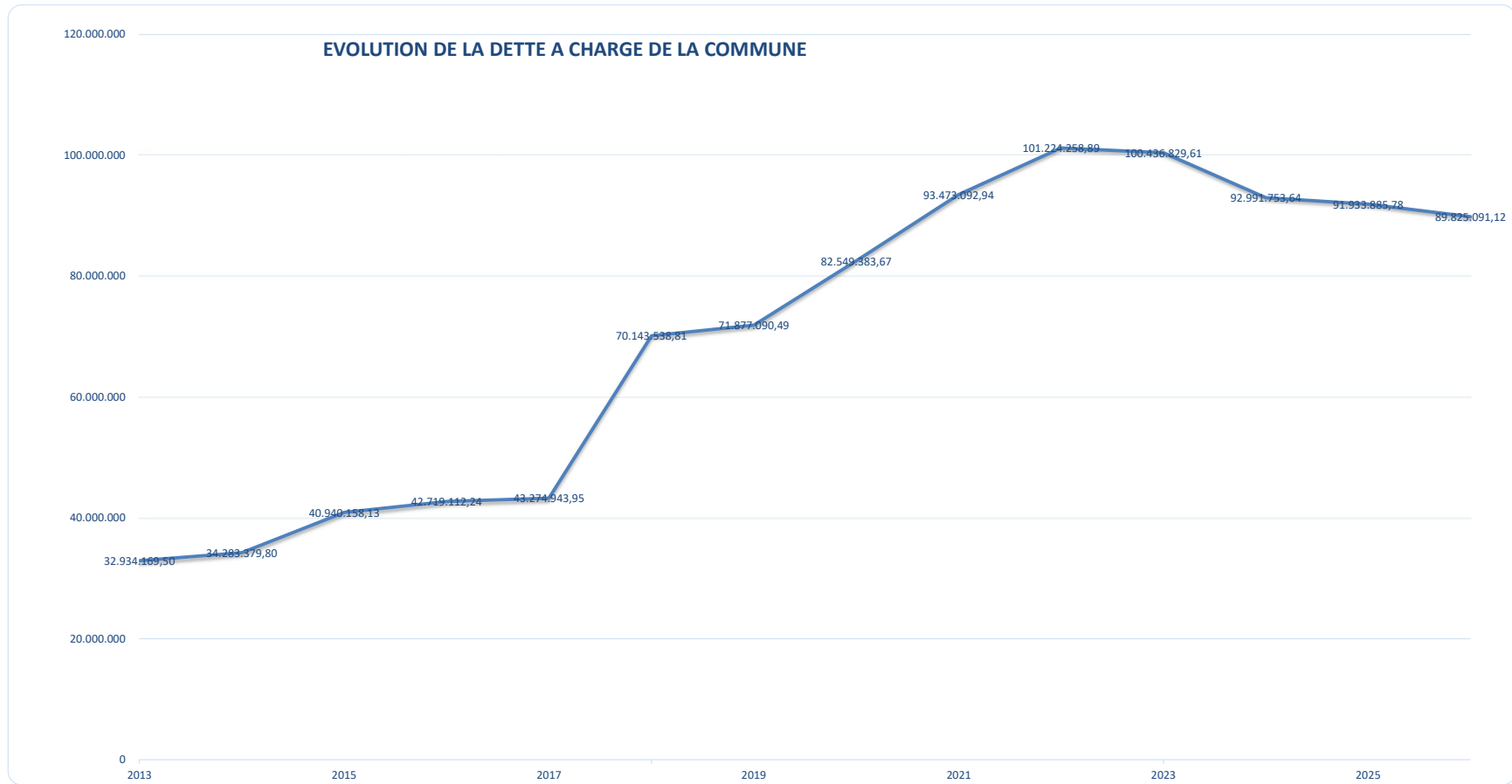
VIII. EVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE

EVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE

DESCRIPTION	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
1. DETTE COMMUNALE														
1.1 EMPRUNTS D'INVESTISSEMENT														
Solde à rembourser au 01.01	32.934.169,50	34.283.379,80	40.940.158,13	42.719.112,24	43.274.943,95	70.143.538,81	71.877.090,49	82.549.383,67	93.473.092,94	101.224.258,89	100.436.829,61	92.991.753,64	91.933.885,78	89.825.091,12
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice	4.534.580,72	10.032.187,40	5.740.590,00	7.052.727,73	30.933.274,00	6.655.128,70	16.184.053,00	16.613.365,62	14.120.462,02	6.667.105,00	251.710,00	6.498.461,88	5.191.363,07	5.691.675,32
Remboursements de l'exercice	3.185.370,42	3.375.409,07	3.961.635,89	4.053.961,20	4.064.679,14	4.921.577,02	5.511.759,82	5.689.656,35	6.369.299,07	7.454.534,28	7.696.785,97	7.556.329,74	7.300.157,73	7.044.442,31
Solde à rembourser au 31.12	34.283.379,80	40.940.158,13	42.719.112,24	43.274.943,95	70.143.538,81	71.877.090,49	82.549.383,67	93.473.092,94	101.224.255,89	100.436.829,61	92.991.753,64	91.933.885,78	89.825.091,12	88.472.324,13
Charges financières de l'exercice	755.302,00	823.701,01	893.072,75	774.530,33	697.745,17	702.665,66	861.301,07	906.886,69	1.075.552,49	999.852,51	3.140.573,58	3.649.993,49	3.342.189,48	2.969.640,19
Charge annuelle	3.940.672,42	4.199.110,08	4.854.708,64	4.828.491,53	4.762.424,31	5.624.242,68	6.373.060,89	6.596.543,04	7.444.851,56	8.454.386,79	10.837.359,55	11.206.323,23	10.642.347,21	10.014.082,50
1.2 EMPRUNTS AU FONDS DE REFINANCEMENT														
Solde à rembourser au 01.01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice														
Remboursement de l'exercice														
Solde à rembourser au 31.12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières de l'exercice														
Charge annuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.3 EMPRUNT DE PREFINANCEMENT (FONDS PENSION)														
Solde à rembourser au 01.01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice														
Remboursement de l'exercice														
Solde à rembourser au 31.12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières de l'exercice														
Charge annuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.4 TOTAL DE LA DETTE COMMUNALE														
Solde à rembourser au 01.01	32.934.169,50	34.283.379,80	40.940.158,13	42.719.112,24	43.274.943,95	70.143.538,81	71.877.090,49	82.549.383,67	93.473.092,94	101.224.258,89	100.436.829,61	92.991.753,64	91.933.885,78	89.825.091,12
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice	4.534.580,72	10.032.187,40	5.740.590,00	7.052.727,73	30.933.274,00	6.655.128,70	16.184.053,00	16.613.365,62	14.120.462,02	6.667.105,00	251.710,00	6.498.461,88	5.191.363,07	5.691.675,32
Remboursement de l'exercice	3.185.370,42	3.375.409,07	3.961.635,89	4.053.961,20	4.064.679,14	4.921.577,02	5.511.759,82	5.689.656,35	6.369.299,07	7.454.534,28	7.696.785,97	7.556.329,74	7.300.157,73	7.044.442,31
Solde à rembourser au 31.12	34.283.379,80	40.940.158,13	42.719.112,24	43.274.943,95	70.143.538,81	71.877.090,49	82.549.383,67	93.473.092,94	101.224.255,89	100.436.829,61	92.991.753,64	91.933.885,78	89.825.091,12	88.472.324,13
Charges financières de l'exercice	755.302,00	823.701,01	893.072,75	774.530,33	697.745,17	702.665,66	861.301,07	906.886,69	1.075.552,49	999.852,51	3.140.573,58	3.649.993,49	3.342.189,48	2.969.640,19
Charge annuelle	3.940.672,42	4.199.110,08	4.854.708,64	4.828.491,53	4.762.424,31	5.624.242,68	6.373.060,89	6.596.543,04	7.444.851,56	8.454.386,79	10.837.359,55	11.206.323,23	10.642.347,21	10.014.082,50
2. EMPRUNTS A CHARGE DE L'AUTORITE SUPERIEURE														
2.1 EMPRUNTS D'INVESTISSEMENT														
Solde à rembourser au 01.01	591.662,57	665.624,29	2.868.368,99	2.779.777,24	2.686.755,90	5.566.191,13	5.440.450,86	6.478.952,42	7.348.723,45	9.172.984,27	8.838.277,17	8.440.413,73	13.334.324,13	12.961.340,38
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice	93.335,72	2.223.087,40	0,00	0,00	3.000.000,00	0,00	1.260.393,00	1.140.000,00	2.083.033,00	10.040.000,00	1.000.000,00	5.291.773,84	0,00	0,00
Remboursement de l'exercice	19.374,00	20.342,70	88.591,75	93.021,34	120.564,77	125.740,27	107.683,86	270.228,97	258.772,18	334.707,10	397.863,44	701.499,02	722.043,69	914.233,55
Solde à rembourser au 31.12	665.624,29	2.868.368,99	2.779.777,24	2.686.755,90	5.566.191,13	5.440.450,86	6.478.952,42	7.348.723,45	9.172.984,27	8.838.277,17	8.440.413,73	13.334.324,13	12.961.340,38	12.413.619,77
Charges financières de l'exercice	29.583,13	28.614,43	138.751,66	134.322,07	141.149,54	136.684,48	280.902,64	333.702,36	310.436,17	297.497,57	441.652,15	919.799,07	1.111.241,90	937.377,52
Charge annuelle	48.957,13	48.957,13	227.343,41	227.343,41	261.714,31	262.424,75	502.794,08	603.931,33	569.208,35	632.204,67	839.515,59	815.662,51	932.225,65	965.732,91
2.2 EMPRUNTS DE TRESORERIE														
Solde à rembourser au 01.01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice														
Remboursement de l'exercice														
Solde à rembourser au 31.12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières de l'exercice														
Charge annuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.3 EMPRUNTS AU FONDS DE REFINANCEMENT														
Solde à rembourser au 01.01	473.737,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice		0,00												
Remboursement de l'exercice	473.737,17	0,00												
Solde à rembourser au 31.12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières de l'exercice	23.686,86	0,00												
Charge annuelle	497.424,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3. CHARGE PAR HABITANT DE LA DETTE COMMUNALE														
Nombre d'habitants au 31.12	54.327	54.577	55.386	55.487	55.664	56.464	56.625	56.259	56.460	57.545	57.545	58.044	58.044	58.044
Charge par habitant au 31.12	72,54	76,94	87,65	87,02	85,56	99,61	112,55	117,25	131,86	146,92	188,33	193,07	183,35	172,53
Solde par habitant au 31.12	631,06	750,14	771,30	823,94	1.260,12	1.272,97	1.457,83	1.661,48	1.792,85	1.745,36	1.615,98	1.583,87	1.547,53	1.524,23

Pour 2016 : le montant des remboursements reprend le transfert à Brussels Parking du solde de l'emprunt, soit 2.442.960,17 €

EVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE



ING

DESCRIPTION	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
1. DETTE COMMUNALE																
1.1 EMPRUNTS D'INVESTISSEMENT																
Solde à rembourser au 01.01	0,00	0,00	0,00	0,00	7.808.455,00	7.224.899,75	6.641.344,50	21.281.151,63	19.767.037,38	33.177.228,13	47.324.838,50	44.990.040,25	41.482.733,15	38.280.583,05	41.576.894,83	38.459.259,23
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice	0,00	0,00	0,00	7.809.100,00			15.223.362,38	0,00	14.923.660,00	15.473.365,62	0,00	0,00	0,00	6.498.461,88	0,00	0,00
Remboursements de l'exercice	0,00	0,00	0,00	645,00	583.555,25	583.555,25	583.555,25	1.514.114,25	1.513.469,25	1.325.755,25	2.334.798,25	3.507.307,10	3.202.150,10	3.202.150,10	3.117.635,60	2.858.280,60
Solde à rembourser au 31.12	0,00	0,00	0,00	7.808.455,00	7.224.899,75	6.641.344,50	21.281.151,63	19.767.037,38	33.177.228,13	47.324.838,50	44.990.040,25	41.482.733,15	38.280.583,05	41.576.894,83	38.459.259,23	35.600.978,63
Charges financières de l'exercice	0,00	0,00	0,00	120.094,75	145.021,10	126.947,23	167.864,12	179.896,77	165.124,78	183.379,11	407.740,22	434.962,82	1.671.665,75	1.773.036,50	1.529.927,02	1.393.459,59
Charge annuelle	0,00	0,00	0,00	120.739,75	728.576,35	710.502,48	751.419,37	1.694.011,02	1.678.594,03	1.509.134,36	2.742.538,47	3.942.269,92	4.873.815,85	4.975.186,60	4.647.562,62	4.251.740,19
2. EMPRUNTS A CHARGE DE L'AUTORITE SUPERIEURE																
2.1 EMPRUNTS D'INVESTISSEMENT																
Solde à rembourser au 01.01	9.427,48	4.925,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice																
Remboursement de l'exercice	4.501,72	4.925,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Solde à rembourser au 31.12	4.925,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Charges financières de l'exercice	426,56	194,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Charge annuelle	4.928,28	5.119,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

FRBRTC

DESCRIPTION	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
1. DETTE COMMUNALE																
1.1 EMPRUNTS D'INVESTISSEMENT																
Solde à rembourser au 01.01	0,00	0,00	591.662,57	572.288,57	2.775.033,27	2.686.441,52	2.593.420,18	5.472.855,41	5.347.115,14	6.385.616,70	7.255.387,73	9.079.648,55	8.744.941,45	8.347.078,01	13.240.988,41	12.868.004,66
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice		610.114,00		2.223.087,40			3.000.000,00		1.260.393,00	1.140.000,00	2.083.033,00	0,00	0,00	5.291.773,84	0,00	0,00
Remboursements de l'exercice		18.451,43	19.374,00	20.342,70	88.591,75	93.021,34	120.564,77	125.740,27	221.891,44	270.228,97	258.772,18	334.707,10	397.863,44	397.863,44	372.983,75	547.720,61
Solde à rembourser au 31.12	0,00	591.662,57	572.288,57	2.775.033,27	2.686.441,52	2.593.420,18	5.472.855,41	5.347.115,14	6.385.616,70	7.255.387,73	9.079.648,55	8.744.941,45	8.347.078,01	13.240.988,41	12.868.004,66	12.320.284,05
Charges financières de l'exercice		30.505,70	29.583,13	28.614,43	138.751,66	134.322,07	141.149,54	136.684,48	280.902,64	333.702,36	310.436,17	297.497,57	441.652,15	417.799,07	559.241,90	418.012,30
Charge annuelle	0,00	48.957,13	48.957,13	48.957,13	227.343,41	227.343,41	261.714,31	262.424,75	502.794,08	603.931,33	569.208,35	632.204,67	839.515,59	815.662,51	932.225,65	965.732,91
2. EMPRUNTS A CHARGE DE L'AUTORITE SUPERIEURE																
2.1 EMPRUNTS D'INVESTISSEMENT																
Solde à rembourser au 01.01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Nouveaux emprunts contractés pendant l'exercice																
Remboursement de l'exercice																
Solde à rembourser au 31.12																
Charges financières de l'exercice																
Charge annuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

IX. EVOLUTION DES FONDS DE RESERVE

FONDS DE RESERVE ORDINAIRE	CQ Primeurs - Pont de Luttre	CQ Durable Albert	CQ Durable Albert / Beliris	CQ Durable Abbaye	Revitalisation Abbaye	CQ Wiels sur Senne	Politique de la Ville	CRU - ROI = CQ 10		CQ 2 Cité = CQ 11	PDV 2021 - 2025 = CQ 12	Provisions pour risques & charges	Réserve Ordinaire	Total
Solde au compte 2024	0,00	0,00	13.237,26	174.306,77	0,00	1.248.416,89	0,00	0,00	0,00	1.478.880,08	118.028,87	15.820.402,14	3.003.171,31	21.856.443,32
Dotation au budget+ MB 2025														0,00
Prélèvement au budget + MB 2025					15.426,20	303.010,60	0,00	95.000,00		946.970,00	286.309,80	675.000,00	43.750,00	2.365.466,60
Solde théorique au 01.01.2026	0,00	0,00	13.237,26	174.306,77	-15.426,20	945.406,29	0,00	-95.000,00	0,00	531.910,08	-168.280,93	15.145.402,14	2.959.421,31	19.490.976,72
Dotation prévue au budget 2026												0,00		0,00
Prélèvement prévu au budget 2026					15.426,20	197.542,18	0,00	70.500,00		960.740,27	145.150,00		39.750,00	1.429.108,65
Solde théorique au 31.12.2026	0,00	0,00	13.237,26	174.306,77	-30.852,40	747.864,11	0,00	-165.500,00	0,00	-428.830,19	-313.430,93	15.145.402,14	2.919.671,31	18.061.868,07
FONDS DE RESERVE EXTRAORDINAIRE	CQ Primeurs - Pont de Luttre	CQ Durable Albert	CQ Durable Albert / Beliris	CQ Durable Abbaye	Revitalisation Abbaye - ABY (Feder +DPC +FWB)	CQ Wiels sur Senne	Politique de la Ville	CRU - ROI = CQ 10	Charges Urbanisme	CQ 2 Cité	PDV 2021 - 2025	Provisions pour risques & charges	Réserve Ordinaire	Total
Solde au compte 2024	1.464.707,29	1.395.780,59	244.764,95	3.100.569,50	1.705.093,30	917.038,60	0,00	2.663.934,00	376.921,66	9.185.866,28	577.142,84	0,00	1.436.198,38	23.068.017,39
Dotation au budget+ MB 2025						38.000,00							45.634,00	83.634,00
Prélèvement au budget + MB 2025	62.177,66	412.375,15			560.000,00	220.000,00		0,00	62.171,66	5.537.800,00	382.906,78			7.237.431,25
Solde théorique au 01.01.2026	1.402.529,63	983.405,44	244.764,95	3.100.569,50	1.145.093,30	735.038,60	0,00	2.663.934,00	314.750,00	3.648.066,28	194.236,06	0,00	1.481.832,38	15.914.220,14
Dotation prévue au budget 2026														0,00
Prélèvement prévu au budget 2026		0,00			1.221.869,00	165.001,00		0,00		4.730.000,00	165.563,71			6.282.433,71
Solde théorique au 31.12.2026	1.402.529,63	983.405,44	244.764,95	3.100.569,50	-76.775,70	570.037,60	0,00	2.663.934,00	314.750,00	-1.081.933,72	28.672,35	0,00	1.481.832,38	9.631.786,43

GEWOON RESERVEFONDS	WC Vroege Groenten/Luttrebrug	Duurzaam WC Albert	Duurzaam WC Albert / Beliris	Duurzaam WC Abdij	Revitalisatie Abdij - ABY	Wijkcontract Wiels op Zenne	Beleid van de Stad	SCV - ROI		CQ 2 Cité = CQ 11	PDV 2021 - 2025	Provisies voor risico's en lasten	Reserve op tekort	Totaal
Saldo rekening 2024	0,00	0,00	13.237,26	174.306,77	0,00	1.248.416,89	0,00	0,00	0,00	1.478.880,08	118.028,87	15.820.402,14	3.003.171,31	21.856.443,32
Dotatie begroting + BW 2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Overboeking begroting + BW 2025	0,00	0,00	0,00	0,00	15.426,20	303.010,60	0,00	0,00	0,00	946.970,00	286.309,80	675.000,00	43.750,00	2.365.466,60
Theoretisch saldo op 01.01.2026	0,00	0,00	13.237,26	174.306,77	-15.426,20	945.406,29	0,00	-95.000,00	0,00	531.910,08	-168.280,93	15.145.402,14	2.959.421,31	19.490.976,72
Dotatie begroting 2026	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Overboeking begroting 2026	0,00	0,00	0,00	0,00	15.426,20	197.542,18	0,00	70.500,00	0,00	960.740,27	145.150,00	0,00	39.750,00	1.429.108,65
Theoretisch saldo op 31.12.2026	0,00	0,00	13.237,26	174.306,77	-30.852,40	747.864,11	0,00	-165.500,00	0,00	-428.830,19	-313.430,93	15.145.402,14	2.919.671,31	18.061.868,07
BUITENGEWOON RESERVEFONDS	WC Vroege Groenten/Luttrebrug	Duurzaam WC Albert	Duurzaam WC Albert / Beliris	Duurzaam WC Abdij	Revitalisatie Abdij - ABY	Wijkcontract Wiels op Zenne	Beleid van de Stad	SCV - ROI	Stedebouw.k. lasten	CQ 2 Cité	PDV 2021 - 2025	Provisies voor risico's en lasten	Reserve op tekort	Totaal
Saldo rekening 2024	1.464.707,29	1.395.780,59	244.764,95	3.100.569,50	1.705.093,30	917.038,60	0,00	0,00	376.921,66	9.185.866	577.143	0	1.436.198,38	23.068.017,39
Dotatie begroting + BW 2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38.000,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	45.634,00	83.634,00
Overboeking begroting + BW 2025	62.177,66	412.375,15	0,00	0,00	560.000,00	220.000,00	0,00	0,00	62.171,66	5.537.800	382.907	0	0,00	7.237.431,25
Theoretisch saldo op 01.01.2026	1.402.529,63	983.405,44	244.764,95	3.100.569,50	1.145.093,30	735.038,60	0,00	2.663.934,00	314.750,00	3.648.066	194.236	0	1.481.832,38	15.914.220,14
Dotatie begroting 2026	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0,00	0,00
Overboeking begroting 2026	0,00	0,00	0,00	0,00	1.221.869,00	165.001,00	0,00	0,00	0,00	4.730.000	165.564	0	0,00	6.282.433,71
Theoretisch saldo op 31.12.2026	1.402.529,63	983.405,44	244.764,95	3.100.569,50	-76.775,70	570.037,60	0,00	2.663.934,00	314.750,00	-1.081.933,72	28.672,35	0,00	1.481.832,38	9.631.786,43

X. ANNEXES B1a et B1b

COMMUNE / GEMEENTE : FOREST

PERSONNEL STATUTAIRE
STATUTAIR PERSONEEL

Situation au / Toestand op : 30/09/2025

Fonction Functie	Cadre Kader	Effectif Effectief		Dont en disponibilité (inclus dans "Effectif") In disponibiteit (zijn in "Effectief" inbegrepen)		Genre Geslacht				Domicile Woonplaats			
						F/V		M/M		Région BXL Brussels Gewest		Hors Région BXL Buiten Brussels Gewest	
						Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE
NIVEAU A	85,00	33	30,59	0	0,00	20	17,99	13	12,60	20	18,70	13	11,89
A11	1,00	1	1,00			1	1,00	0	0,00	1,00	1,00	0	0,00
A10	1,00	1	1,00			0	0,00	1	1,00	1,00	1,00	0	0,00
A9	0,00	0	0,00			0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00
A8	0,00	0	0,00			0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00
A7	1,00	2	2,00			0	0,00	2	2,00	2,00	2,00	0	0,00
A6	10,00	0	0,00			0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00
A5	0,00	1	0,80			0	0,00	1	0,80	0,00	0,00	1	0,80
A4	17,00	3	3,00			2	2,00	1	1,00	2,00	2,00	1	1,00
A3	0,00	0	0,00			0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00
A2	1,50	0	0,00			0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00
A1	53,50	25	22,79			17	14,99	8	7,80	14,00	12,70	11	10,09
NIVEAU B	113,00	44	42,08	0	0,00	30	28,28	14	13,80	16	16,00	28	26,08
B4	18,00	12	12,00			8	8,00	4	4,00	2,00	2,00	10	10,00
B 1- 3	95,00	32	30,08			22	20,28	10	9,80	14,00	14,00	18	16,08
NIVEAU C	266,00	124	111,38	0	0,00	101	88,58	23	22,80	44	38,20	80	73,18
C4	21,00	4	3,80			3	2,80	1	1,00	2,00	2,00	2	1,80
C 1-3	245,00	120	107,58			98	85,78	22	21,80	42,00	36,20	78	71,38
NIVEAU D	180,00	115	102,50	0	0,00	66	57,45	49	45,05	62	57,25	53	45,25
D4	19,00	1	1,00			0	0,00	1	1,00	1,00	1,00	0	0,00
D 1-3	161,00	114	101,50			66	57,45	48	44,05	61,00	56,25	53	45,25
NIVEAU E	136,00	105	97,40	0	0,00	51	47,40	54	50,00	65	59,95	40	37,45
E4	0,00	0	0,00			0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00
E 1-3	136,00	105	97,40			51	47,40	54	50,00	65,00	59,95	40	37,45
TOTAL GENERAL ALGEMEEN TOTAAL	780,00	421	383,94	0	0,00	268	239,69	153	144,25	207	190,10	214	193,84

COMMUNE / GEMEENTE : Forest

PERSONNEL CONTRACTUEL
CONTRACTUEEL PERSONEEL

Situation au / Toestand op : 30/09/2025

Fonction Functie	Effectif Effectief						Genre Geslacht				Domicile Woonplaats			
	ACS GESCO's		Autres contractuels subventionnés Andere gesubsidieerde contractuelen		Contractuels à charge de la commune Contractuelen ten laste gemeente		F/V		M/M	M/M	Région BXL Brussels Gewest		Hors Région BXL Buiten Brussels Gewest	
	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE
NIVEAU A	0	0,00	17	14,20	41	35,69	36	28,09	22	21,80	45	37,39	13	12,50
A11	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
A10	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
A9	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
A8	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
A7	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
A6	0	0,00	1	1,00	0	0,00	0	0,00	1	1,00	0	0,00	1	1,00
A5	0	0,00	0	0,00	2	1,50	2	1,50	0	0,00	2	1,50	0	0,00
A4	0	0,00	0	0,00	3	3,00	2	2,00	1	1,00	3	3,00	0	0,00
A3	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
A2	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
A1	0	0,00	16	13,20	36	31,19	32	24,59	20	19,80	40	32,89	12	11,50
NIVEAU B	0	0,00	18	14,64	39	37,05	36	32,69	21	19,00	37	33,99	20	17,70
B4	0	0,00	1	1,00	3	2,75	3	2,75	1	1,00	2	1,75	2	2,00
B 1-3	0	0,00	17	13,64	36	34,30	33	29,94	20	18,00	35	32,24	18	15,70
NIVEAU C	13	11,49	10	7,53	94	81,32	93	80,44	24	19,90	77	65,28	40	35,06
C4	0	0,00	1	1,00	0	0,00	0	0,00	1	1,00	0	0,00	1	1,00
C 1-3	13	11,49	9	6,53	94	81,32	93	80,44	23	18,90	77	65,28	39	34,06
NIVEAU D	3	2,90	19	18,05	71	58,38	47	38,09	46	41,24	65	54,63	28	24,70
D4	0	0,00	1	1,00	0	0,00	0	0,00	1	1,00	1	1,00	0	0,00
D 1-3	3	2,90	18	17,05	71	58,38	47	38,09	45	40,24	64	53,63	28	24,70
NIVEAU E	0	0,00	18	15,88	88	80,23	46	41,21	60	54,91	81	73,03	25	23,08
E4	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
E 1-3	0	0,00	18	15,88	88	80,23	46	41,21	60	54,91	81	73,03	25	23,08
TOTAL GENERAL ALGEMEEN TOTAAL	16	14,39	82	70,30	333	292,67	258	220,52	173	156,84	305	264,33	126	113,03